

*Ressources humaines
et financières du DIP*

EDITION 2004

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (DIP)

SERVICE DE LA RECHERCHE EN EDUCATION (SRED)

&

SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS (SAFS)

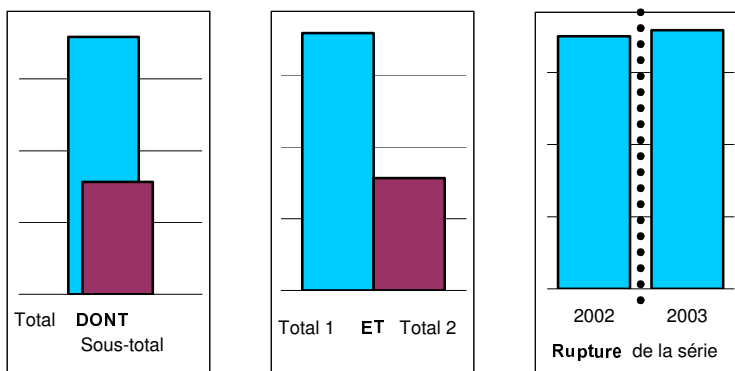
GENEVE

Juillet 2004

Symboles

- valeur nulle
- 0 valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
- . . . donnée inconnue
- /// aucune donnée ne peut correspondre à la définition

Conventions graphiques



Les parties 1 et 3 ont été réalisées par Pierre-Alain Wassmer (SRED), la partie 2 par Claude-Alain Baertschi (SAFs).

Ce document a été réalisé en collaboration avec le Groupe des indicateurs de ressources (GIR) du Département de l'instruction publique de l'Etat de Genève. Font partie de ce groupe :

Claude-Alain Baertschi, secrétaire du GIR, SAFs ; Norberto Bottani, SRED, co-président du GIR, SRED ; Pascal Cirlini, DGPO ; Maurice Dandelot, DEP ; Claude Goldschmid, SG ; Claudia Grassi, SAFs ; François Grin, SRED ; Martin Kasser, HES-GE ; Alexandre Lundgren, DGCO ; Jean-Luc Mathez, DF-OPE ; Manuel Montandon, OJ ; Patrick Mosetti, OOF ; René Muhlemann, SAFs-DSIG ; Tien Pham, SAFs ; Daniel Pilly, CEPSPE ; Michel Ramuz, SAFs, co-président du GIR ; Sophie Rossillion, Université ; Pierre-Alain Wassmer, SRED .

Edition : Narain Jagasia (SRED).

Table des matières

Introduction	5
I. RESSOURCES GLOBALES DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE A GENEVE	7
II. RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES PAR ELEVE	27
III. RESSOURCES PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT	39
Tableaux	46
Annexes	81 / I

Introduction

Dans cette période de débat intense, où des décisions d'envergure doivent être prises, il est plus important que jamais de disposer de données fiables, d'éléments statistiques et plus largement d'information fondée pour étayer les positions des décideurs et décideuses et baser les options qui vont engager l'administration scolaire pour les années à venir. Plus largement que l'administration et ses serviteurs – quelques 13'800 personnes représentant près de 10'700 postes de travail, enseignants ou personnels divers en appui et en complément à l'action pédagogique – il s'agit de l'avenir de 84'000 jeunes – élèves, apprentis ou étudiants – engagés dans l'école genevoise cette année 2003.

C'est dans cette perspective que se place la septième édition de la publication des *Ressources humaines et financières du DIP*, avec la volonté d'assurer la continuité du travail d'information sur les ressources de l'éducation, effectué par le Service de la recherche en éducation et par les Services administratifs et financiers.

Comme pour les parutions précédentes, ce rapport a été supervisé par le groupe des indicateurs de ressources (GIR) du Département de l'instruction publique, qui est un lieu de réflexion sur les questions relatives aux ressources des ordres d'enseignement et des écoles à Genève.

Ce travail reprend la structure établie il y deux ans avec une première partie traitant des ressources pour le DIP dans son ensemble, une seconde partie présentant les dépenses par élève et l'encadrement unitaire et une troisième partie qui synthétise l'information par ordre d'enseignement en l'associant à des indicateurs sur les activités scolaires. La série des tableaux avec les données statistiques complètes vient ensuite, suivie des annexes.

Le panorama présenté dans ce rapport montre un paysage en mutation, la fin de la mise en place des nouveaux regroupements au cycle d'orientation, l'intégration des filières de santé et du travail social dans les HES et de façon générale des évolutions très contrastées entre les différentes écoles et formations à tous les niveaux.



I. Ressources de l'instruction publique à Genève

L'examen des comptes est essentiel pour comprendre comment fonctionne une institution, d'une manière générale quels types de ressources et quels montants sont utilisés, quels sont les modes de financement et donc comment le contrôle et le pilotage s'effectuent. Plus avant, il convient d'observer les évolutions de la consommation de ces ressources, de voir si celle-ci correspond à ce qui a été prévu à court terme sur les budgets, mais aussi à long terme en fonction des politiques mises en œuvre par les autorités et en fonction des décisions démocratique qui engagent les moyens financiers de la collectivité.

Cette analyse doit pouvoir s'appuyer sur des statistiques financières solides, afin de faire apparaître des tendances profondes, au-delà des mouvements de surface et des formes conventionnelles que revêt la gestion à court terme. En effet, les apparences d'une comptabilité administrative orientée vers le contrôle des compétences et des procédures peuvent être trompeuses lors d'une approche plus politique et plus globale, axée sur le moyen ou le long terme. Il convient alors de débarrasser la comptabilité, soumise aux contraintes d'un exercice annuel, des éléments qui troubleraient la lecture des chiffres sur une période prolongée.

De façon plus concrète, les inscriptions comptables varient d'une année à l'autre ne recouvrant plus les mêmes réalités au fur et à mesure que l'on s'avance dans le temps. La raison peut en être la volonté d'augmenter la visibilité de certaines opérations comptables dans le but d'améliorer le contrôle légal, mais cela peut aussi être en relation avec le changement des modalités du financement et donc du niveau de responsabilité administrative. Des remaniements entre les différents départements de l'Etat pour des question d'efficacité dans la gestion – par exemple le regroupement de secteurs apparentés – entraînent aussi des changements comptables, parfois conséquents tant pour le volume que dans la structure des dépenses.

La méthode statistique, pour permettre cette lecture chronologique des données financières, doit être aussi systématique et rigoureuse que possible. Il reste néanmoins des éléments extrêmement difficiles à reconstituer, parce que la réalité a changé, parce qu'on ne peut pas identifier des groupes équivalents permettant la continuité. C'est le cas pour les Hautes école spécialisées (HES) qui, par leur création, provoquent une recomposition du paysage scolaire genevois dès la fin des années 90. Le fait que des filières – ou des sections de filières – appartenant auparavant au secondaire postobligatoire aient rejoint les écoles nouvellement créées – relevant de l'enseignement tertiaire – nous amène à fixer les limites de notre méthode. Il n'est en effet pas possible d'isoler les dépenses liées à quelques degrés de quelques filières dans une école.

Dans cette situation, on doit relever que l'évolution des dépenses du secondaire postobligatoire englobe le changement des regroupements scolaires (le passage de plusieurs degrés du secondaire vers les HES), sachant que la fréquentation de ces degrés a changé d'une année à l'autre – et donc aussi le montant des charges financières rattachées. Et comme ce changement de fréquentation est dû au changement de nature de la formation qui devient de niveau tertiaire, il est impossible d'estimer la différence des charges *dans le cas où ce changement n'aurait pas eu lieu*. Ajouté à

cela que les changements dans les inscriptions comptables ont un certain décalage par rapport à l'adaptation des structures administratives et résultent d'un réaménagement négocié, on mesure la complexité des effets de la séparation et de la recombinaison des données.

Cette méthode conserve pourtant un grand pouvoir explicatif si l'on tient compte de ces limites et que l'on garde un esprit critique face à l'information financière. Elle prend tout son sens avec l'association de différents types d'informations : données financières, données de ressources humaines et données d'activité ou de contexte.

La mise en forme statistique consiste en une série de consolidations et de recombinaisons pour faire apparaître des tendances compréhensibles et utiles pour le pilotage des institutions publiques de formation. Pour être cohérent et compréhensible, ce travail doit être réalisé dans une perspective précise, en relation étroite avec le type d'activités dont on veut évaluer l'impact financier. Partant du compte d'Etat, il est possible d'obtenir des informations sur la manière dont sont utilisés les ressources publiques à la fois sur la *nature* des engagements réalisés par le DIP, et sur *l'importance* des différents groupes de dépenses. Chaque nature et chaque groupe de dépenses correspond à des activités spécifiques pouvant se situer dans différentes perspectives. Trois points de vue ont été retenus, selon trois fonctions principales – trois grands objectifs – qui reviennent au Département de l'instruction publique.

Le DIP est tout d'abord porteur d'une politique d'éducation. La responsabilité principale du DIP est d'assurer la politique publique d'éducation et de formation de l'Etat, dont on retrouve l'essentiel, en terme d'objectifs, dans la loi sur l'instruction publique (LIP) ou d'autres documents de portée générale (Voir en particulier *Finalités et objectifs de l'école publique*, Déclaration de la CIIP du 30 janvier 2003). Dans cette perspective, on peut considérer les dépenses d'éducation dans leur **ensemble** dans la mesure où elles contribuent aux objectifs de la politique publique d'éducation.

Ensuite, autre fonction, c'est le DIP comme instance publique de financement. La supervision de l'utilisation des fonds affectés par le canton de Genève aux domaines de l'éducation et de la culture. Dans cette perspective il est intéressant d'observer les différentes **modalités** de financement : financement direct aux propres institutions et financement au travers de subventions.

Le mode de financement correspond aussi à un certain type de contrôle de la gestion. Au-delà du volume global du financement public, ce qui apparaît c'est la part du canton par rapport aux autres intervenants et la *capacité d'assurer et d'optimiser le financement* de l'ensemble du domaine de l'éducation. Les flux de financement qui passent par le DIP ne concernent pas seulement le financement provenant du canton, mais aussi des subventions fédérales ou des contributions provenant de différents partenaires. Une question qui se pose touche à l'articulation entre ces différents types de financement : doit-elle avoir lieu au sein du département ou au sein des institutions de formation ? La mise en place en 1996, d'une enveloppe budgétaire en faveur de l'Université couvrant les dépenses de *personnel* et de *biens et services* marque un changement de pratique à cet égard au niveau tertiaire.

Finalement, on peut considérer le DIP comme institution de formation. L'action éducative est largement assurée par des institutions publiques, administrations de l'Etat ou organisations de droit public pour lesquelles le département a une responsabilité directe dans la gestion. Le contrôle de l'Etat se traduit dans ce cas par un financement direct, c'est-à-dire par l'attribution d'un budget par nature de dépenses¹. Cela concerne autant des écoles que des services d'appui et

¹ Séparation entre les dépenses de personnel, les dépenses de biens et services, les subventions, les charges d'investissement, sans possibilité pour l'institution de remplacer une dépense de personnel par une subvention, etc.

d'accompagnement, indépendamment du type d'activité ou de la forme de l'organisation (existence ou non de services spécialisés). Ce qui compte ici c'est la *responsabilité administrative* de l'Etat, la capacité des différentes entités sous la responsabilité du DIP d'accomplir leur mission, d'organiser leurs activités, de gérer leurs ressources financières en respectant certaines règles et certains objectifs.



La présente édition de la brochure *Ressources humaines et financières du DIP* reprend la même démarche analytique des dépenses globales qui a été présentée l'année passée. Le processus est constitué de *décomposition* successive des dépenses et par *association* de données de dépenses avec des données de personnel ou d'activité ainsi que de niveau de coût de la vie. Une documentation est fournie en annexe et des explications supplémentaires sur la démarche se trouvent dans les versions précédentes de cette publication².

Partant des données comptables, une première consolidation des totaux de charges et de revenus est effectuée sur la période 1994-2003, incluant l'ensemble des écoles et institutions financées directement par le DIP, l'administration du département, les institutions locales subventionnées mais sans l'Université et sans les HES. Nous définissons ainsi un périmètre d'activités qui correspond à la politique cantonale du DIP.

Ces dépenses sont ensuite réparties de façon à faire apparaître les dépenses des propres institutions du DIP, cette fois avec les dépenses des HES et de l'Université (hautes écoles de niveau régional ou fédéral financées principalement par subventions), les *transferts* (concernant la culture ou des organismes hors DIP) et les *intérêts et amortissements* (non gérés par le DIP). Les graphiques suivants concernent des analyses plus fines sur les dépenses du DIP sans HES ni Université. Ces dépenses sont présentées par décomposition successive, pour le seul fonctionnement (sans *intérêts* ni *amortissements*), et pour les propres institutions du DIP, c'est-à-dire les écoles et organismes éducatifs sous la responsabilité administrative du département (sans subventions). Les dépenses de personnel de ces institutions sont ensuite redonnées, recomposées selon le type de personnel, afin de faire le lien avec des données sur les ressources humaines, le traitement moyen et le coût de la vie, présentés plus loin.

La dernière partie de ce chapitre présente les dépenses liées à l'investissement, d'un côté sous une forme annualisée *d'intérêts et amortissements*, puis de l'autre en présentant les dépenses inscrites directement dans le compte d'investissement (les dépenses d'investissement réellement réalisées dans l'année).

Pour permettre une lecture dans le temps, les chiffres présentés sont exprimées en *francs constants*, – à l'exception du **GRAPHIQUE 1** qui reflète les résultats comptables – la valeur de référence étant celle qui se trouve en fin de période. Cela signifie que les résultats 2003 sont à la fois des francs courants et des francs constants. Cette opération permet d'effacer l'effet de l'érosion de la monnaie qui se produit avec le temps, tout en maintenant à leurs niveaux les valeurs des données les plus récentes, ce qui permet une comparaison partant de la situation d'aujourd'hui.



² *Ressources humaines et financières du DIP – Données générales et approche par l'activité*, SAFs et SRED, Genève septembre 1999 et éditions suivantes.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU DIP

Des dépenses surévaluées en 2002 et 2003

La lecture, depuis 1994, des dépenses du DIP directement dans le compte d'Etat fait apparaître un « pic » en 1995 et surtout un saut énorme en 2002 (**GRAPHIQUE 1**). Ces évolutions sont visibles à la fois sur les dépenses et sur les revenus du département, c'est-à-dire que l'on a de la peine à estimer l'impact sur les dépenses nettes, qui reviennent en définitive à la charge de la collectivité. D'un autre côté, la lecture des seules dépenses nettes ne permet pas de comprendre comment évolue le fonctionnement du département, quelle relation il existe entre charges et activités.

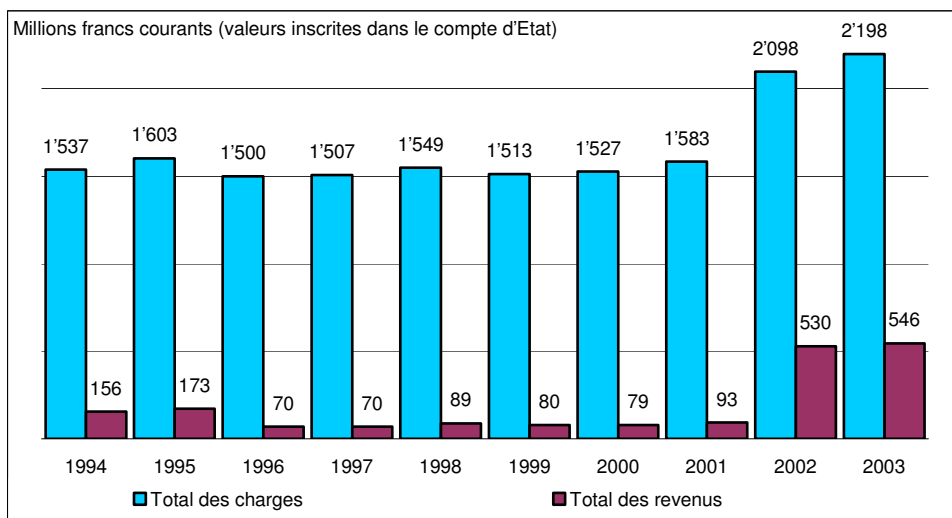
Il est nécessaire de faire ressortir les dépenses de manière cohérente par type de charge, mais aussi s'assurer que ces dépenses concernent les mêmes institutions. Pour cela il faut comprendre la nature et la cause des évolutions visibles, pour finalement ramener les données à des entités comparables dans le temps, qui permettront une analyse historique.

L'augmentation de 1995 est partiellement imputable à l'arrivée au DIP de la PUMD cette année, mais ce regroupement de structures ne saurait à lui seul expliquer l'évolution des dépenses car le total des dépenses de la PUMD se montaient à un peu plus de 2 Mio de francs en 1994.

GRAPHIQUE 1

Charges et revenus DIP, en millions de francs courants, 1994-2003

Les changements de structure scolaire et d'inscription comptable empêchent une comparaison dans le temps.



© Source : SRED

En 1996, la baisse est essentiellement redevable au changement de système de financement de l'Université, qui obtient en 1996 une subvention forfaitaire – appelée aussi « enveloppe budgétaire » – pour couvrir les dépenses de personnel et de fonctionnement courant. Cette autonomie accrue de l'Université par rapport au DIP se traduit aussi par des réaménagements comptables avec notamment la sortie de certaines subventions fédérales du compte d'Etat, subventions qui sont inscrites directement dans les comptes de l'Université. Ce sont ces changements qui entraînent une réduction de l'ordre de 100 Mio de francs à la fois sur les dépenses et sur les revenus, et qui n'affectent donc pas les dépenses nettes du DIP³.

³ Voir les résultats complets dans les TABLEAUX 1 à 3 en annexe.

A partir de 1998, le centre horticole de Lullier est intégré au département de l'instruction publique. Par la suite, cette école sera engagée dans le processus de création des Hautes écoles spécialisées pour les filière de niveau tertiaire.

Les modifications comptables effectuées en 2002 ont un effet similaire à celles de 1996, mais dans le sens inverse puisque là nous observons une augmentation des dépenses et des revenus – de l'ordre de 442 Mio F⁴. Il s'agit, à la demande de l'Inspection cantonale des finances, de rendre visibles des mouvements financiers entre le DIP et différentes institutions subventionnées, de manière à en faciliter le suivi. Ces mouvements concernent le financement d'opérations effectuées par le DIP pour le compte de ces institutions, en particulier la production des salaires du personnel, mais aussi pour d'autres types de paiements.

C'est le cas pour l'Université, qui reçoit une enveloppe budgétaire de la part du DIP pour son fonctionnement, et qui reverse un montant plus élevé pour permettre aux services du DIP d'effectuer le paiement des salaires. Jusqu'en 2001, seule l'enveloppe budgétaire apparaissait dans les comptes du DIP, alors que dès 2002, sont aussi inscrits les versements de l'Université au DIP pour effectuer les salaires ainsi que le total des salaires versés par le DIP au personnel de l'Université. Ces deux dernières inscriptions comptables sont exactement du même montants et apparaissent comme « subventions à redistribuer » dans les revenus et comme « subventions redistribuées » dans les dépenses. Ces opérations financières étaient déjà effectuées auparavant et seul le mode d'inscription *dans les comptes du DIP* a été modifié. Là encore, le solde net reste inchangé dans le compte d'Etat.

Il faut aussi convenir d'un *mode de relevé constant* pour l'Université : dans un premier temps, la série est consolidée sans l'Université ni les Hautes écoles spécialisées, pour donner une image des institutions et services dépendant directement du DIP. Plus avant, cette série est complétée de manière à rendre compte aussi des dépenses du tertiaire. Pour cela on se reporte aux comptes de l'Université – la partie appelé « compte DIP » dans la comptabilité de l'Université⁵ correspond aux écritures présentes dans le compte d'Etat avant 1996, c'est-à-dire sans les fonds de recherche. Le même procédé est utilisé pour consolider les dépenses des HES à partir de 1999.

Toujours concernant le mode d'inscription, il est nécessaire d'harmoniser l'inscription des intérêts de la dette qui sont passés de la nature « intérêts passifs » (nature 32) à « intérêts sur investissement » (nature 392) en 2002. Ils avaient été déplacés en 1996, ils retrouvent donc leur place initiale. Ce changement n'est pas anodin dans la mesure où la nature 392 fait partie des « imputations internes » et ne sont donc pas toujours pris en compte dans les dépenses du département. Dans ce groupe de dépenses des « imputations internes » on trouve les frais de bâtiments depuis 1995. (ils n'étaient pas inscrits dans les comptes du département auparavant et font l'objet d'une estimation dans la statistique financière). Toutes ces adaptations sont nécessaires si l'on procède à une analyse sur la base de la nature des dépenses, ce qui est le cas plus loin.

Au-delà des problèmes comptables, il est nécessaire de suivre le *même groupe d'activités* sur toute la série chronologique ; bien que le volume de ces activités puisse augmenter ou diminuer, les comparaisons concernent bien les mêmes formations et activités d'appui. Afin d'obtenir un total des dépenses qui corresponde au même groupe d'activités durant toute la période, il convient de compléter les dépenses de la PUMD avant 1995, celles du centre de Lullier avant 1998. Ces corrections étant réalisées, la série chronologique des dépenses du DIP devient cohérente sur toute

⁴ 381 Mio F pour l'Université, 55 Mio F pour les HES, le reste étant principalement pour l'OOF (moins de 3 Mio F).

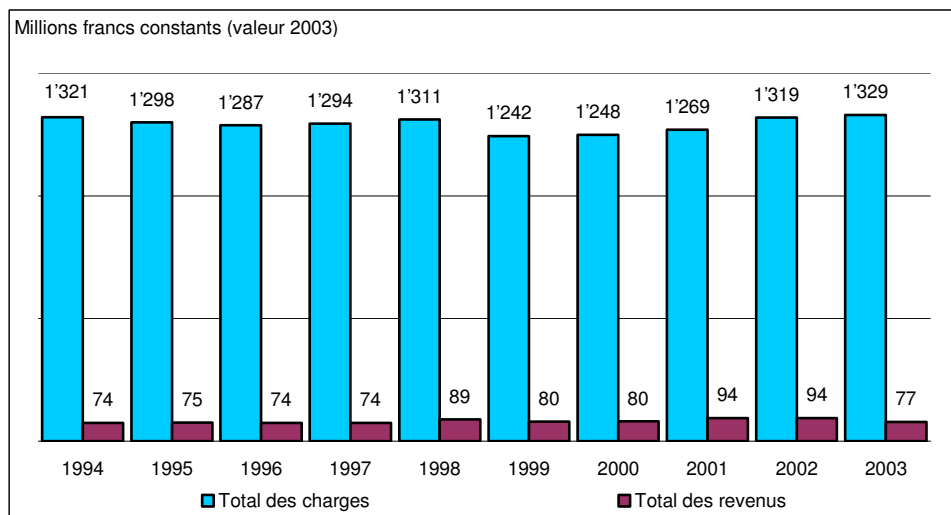
⁵ y compris les dépenses directement assumées par le DIP pour les intérêts & amortissements ainsi que pour les bâtiments.

la période considérée, c'est-à-dire de 1994 à 2003. Les données ainsi produites s'écartent de la comptabilité sur certains points mais sont devenues comparables dans le temps.

C'est cette série temporelle, traduite en francs constants⁶, que l'on voit dans le **GRAPHIQUE 2** ci-dessous. Il faut d'emblée relever la diminution des dépenses – et des revenus – entre 1998 et 1999 qui est mise en relation avec la création des HES à partir d'écoles et de filières existantes et auparavant rattachées au postobligatoire.

GRAPHIQUE 2

Charges et revenus DIP, avec l'OOF, la PUMD, le Centre de Lullier, mais sans Université ni HES, en millions de francs constants (valeur 2003), 1994-2003



© Source : SRED

Avec la sortie des dépenses HES, il faut tenir compte du « départ » de 29 Mio F de dépenses en 1999. Ce montant inscrit dans les comptes du DIP ne représentant pas le total des dépenses des HES car il y a parallèlement un financement provenant de la HES-SO de l'ordre de 13 Mio F qui « sort » parallèlement des revenus. L'ESBA rejoint les HES en 2002, entraînant encore le passage d'un montant d'environ 6 Mio F pour cette année. Il n'est pas possible d'ajouter directement les dépenses des HES aujourd'hui pour retrouver la structure d'avant 1999, car ces écoles se sont développées par elles-mêmes, notamment en incluant des écoles ou filières d'écoles qui n'étaient pas incluses dans le DIP, telles l'IES et le Bon Secours.

Dans le **GRAPHIQUE 2**, on relève une augmentation des dépenses de plus de 10 Mio F en fin de période entre 2002 et 2003 (ce qui représente 0.8%), tandis que les revenus diminuaient de quelques 17 Mio F (- 17.8%). Ces deux mouvements ensemble produisent une augmentation de l'ordre de 27 Mio F sur les dépenses nettes, soit 2.2% en terme réel.

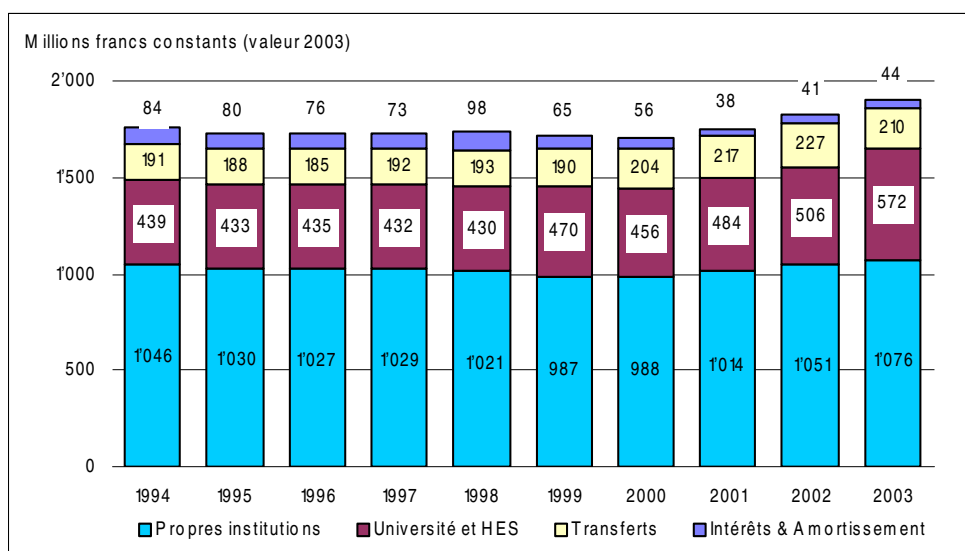
Comme on l'a vu plus haut, les dépenses des différentes institutions ne sont pas totalement indépendante puisque certaines charges passent d'une institution à l'autre (les changements de filières HES). Il est donc nécessaire de suivre *aussi* les dépenses des HES et de l'Université dans la mesure où ces institutions sont largement financées par le DIP.

⁶ Valeur 2003, les données les plus récentes sont identiques en francs courants et en francs constants.

Evolution différente pour les groupes de dépenses en 2003

Dans le **GRAPHIQUE 3**, on observe que la création des HES – qui apparaissent de façon complètement séparée dans la statistique financière dès 1997⁷ – correspond au passage d'un certain volume de ressources financières depuis le groupe « propres institutions » vers le groupe « Université et HES ». Le total de ces deux groupes pris ensemble évolue faiblement ce qui montre que les HES émanent, au départ, d'écoles existantes faisant partie de l'enseignement postobligatoire. L'ESBA rejoint les HES en 2001 – un montant de 7.4 Mio F passent encore des institutions du DIP vers les HES.

Par la suite, le développement des Hautes écoles spécialisées se fait sur d'autres bases, notamment par la mise en place des écoles santé-social à partir de 2003. Les filières qui faisaient partie de l'IES et du Bon Secours ramènent dans les comptes des HES des montants auparavant inscrits dans les « transferts » sous forme de subventions, d'où une diminution de ce groupe en 2003. Finalement, l'évolution des HES dépend de facteurs externes, par exemple l'afflux d'étudiants provenant d'autres cantons.



GRAPHIQUE 3
Charges d'investissement, transferts⁸, dépenses de l'Université et les HES⁹, dépenses pour les propres institutions DIP, en millions de francs constants (valeur 2003), 1994-2003

© Source : SRED

Dans ce graphique 3, les dépenses des HES et de l'Université recouvrent les dépenses brutes tirées des comptes de ces institutions, pour le fonctionnement courant, sans les fonds de recherche. Cette présentation traduit l'évolution des activités – par les dépenses – indépendamment du financement spécifique au DIP. Il a semblé pertinent de regarder aussi l'évolution du financement provenant du DIP pour ces institutions et c'est ce que l'on voit dans le **GRAPHIQUE 4**. Dans ce graphique, il s'agit des dépenses nettes de l'Université et des HES comme elles apparaissent dans le compte du DIP. Ce calcul intègre donc les revenus qui arrivent dans le compte DIP pour ces institutions pour ne garder que la charge nette qui revient *in fine* au DIP pour ces institutions. Dans le **GRAPHIQUE 4** on remarque une évolution des dépenses pour l'Université et les HES parallèle à celle que l'on voit dans le graphique précédent, mais à un niveau plus bas. Cela signifie que le DIP finance la

⁷ Au sein de la comptabilité du DIP, les centres de frais sont mis en place déjà avant, mais la création des HES est un processus de séparation des comptabilités qui n'est pas immédiatement ajusté.

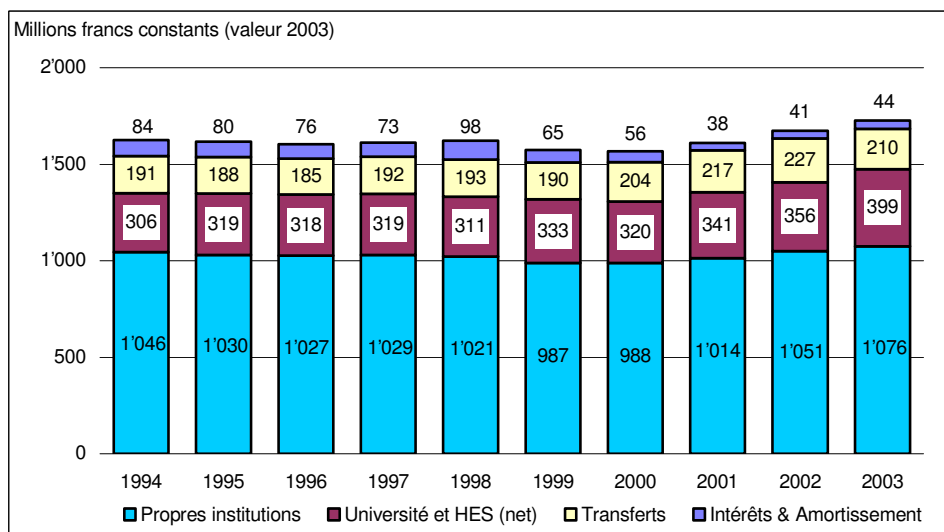
⁸ Subventions et dédommagements, sans les dépenses pour l'Université et les HES.

⁹ Dépenses consolidées à partir des comptes des HES et de l'Université (à l'exception des fonds de recherche).

croissance des activités de ces écoles et que cette contribution participe à la hausse des dépenses d'éducation observées dans les comptes d'Etat.

GRAPHIQUE 4

Charges d'investissement, transferts, charges nettes¹⁰ de l'Université et les HES, dépenses pour les propres institutions DIP, en millions de francs constants (valeur 2003), 1994-2003

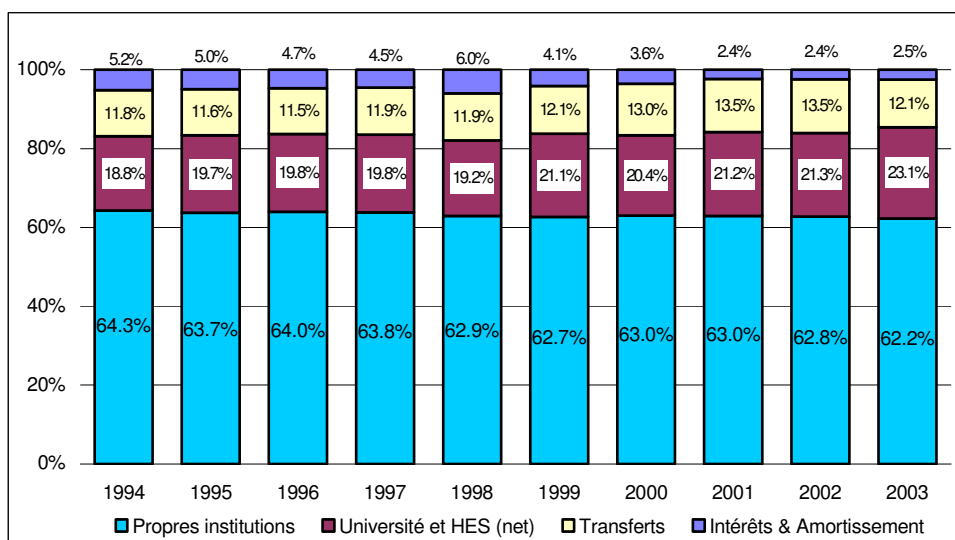


© Source : SRED

En se reportant au **GRAPHIQUE 5**, on peut constater l'importance relative de chaque groupe de dépenses, et plus particulièrement l'importance relative grandissante de la catégorie qui englobe Université et HES. Elle passe de 18,8% en 1994 à 23,1% en 2003, ce qui représente une augmentation de près de 23% ; en terme réel, cette progression est de 30% en dix ans. A l'inverse, les dépenses pour l'investissement se réduisent de moitié durant la période entre 1994 et 2003. Les questions liées à l'investissement sont développées à la fin de cette partie.

GRAPHIQUE 5

Charges d'investissement, transferts, charges nettes de l'Université et des HES, dépenses pour les propres institutions DIP, en pour-cent, 1994-2003



© Source : SRED

Entre 2002 et 2003, on voit que l'augmentation qui touche les *propres institutions* est moins importante que celle de l'ensemble des dépenses, puisque la part de ce groupe de dépenses

¹⁰ Différence entre les dépenses brutes et les revenus bruts, dans les parties affectées à l'Université et aux HES au sein des comptes du DIP (la partie HES étant elle-même un sous-compte de l'enseignement postobligatoire).

diminue passant de 62.8% à 62.2% en un an. Les transferts (essentiellement des subventions) diminuent à la fois en valeur absolue et en part relative (passant de 13.5% à 12.1%).

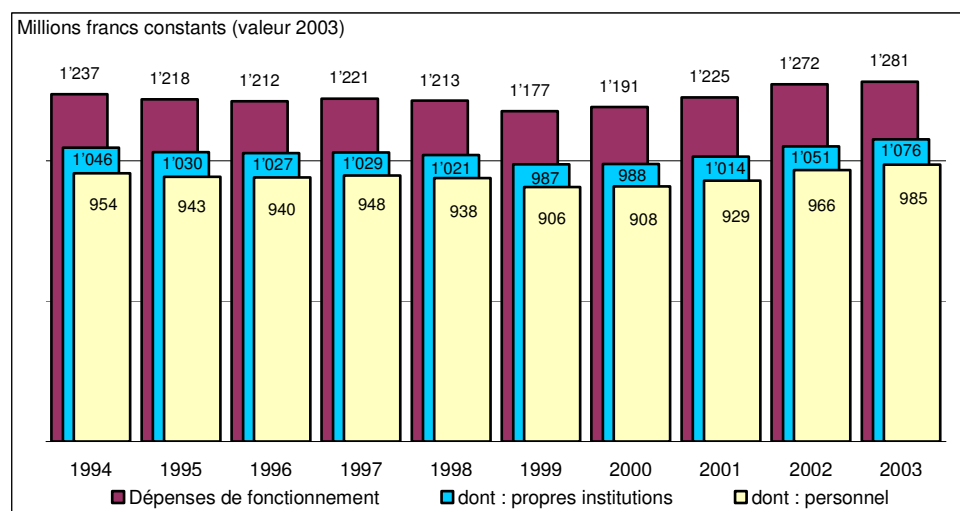
La hausse observée sur le total des dépenses du DIP (de 1'737 à 1'808 Mio F) se centre donc sur les intérêts et amortissements, dont la part passe de 2.4% à 2.5%, et surtout sur le groupe comprenant l'Université et les HES, étant donné que celui-ci augmente de 21.3% à 23.1% entre 2002 et 2003. Les dépenses d'intérêts et amortissement – qui ont diminué de manière continue depuis 1998 – ont repris une évolution vers la hausse dès 2002.

Avant de poursuivre la décomposition des données financières pour les propres institutions du DIP, on relèvera encore une fois que la diminution observée sur le groupe des transferts est notamment en relation avec l'augmentation du groupe incluant l'Université et les HES puisque certaines subventions concernent des écoles – ou filières dans des écoles – qui ont rejoint les HES à ce moment (IES, Bon Secours).

Hausse limitée des dépenses de fonctionnement pour les institutions du DIP

Revenant aux dépenses du DIP sans l'Université ni les HES (comme dans le graphique 2), on retiendra que la hausse globale sur les dépenses de fonctionnement au sens large (sans les intérêts et amortissements) se monte à 9.7 Mio F sur la dernière année, c'est-à-dire 0.8% du total qui se monte à 1'281 Mio F en 2003 (**GRAPHIQUE 6**).

Les dépenses présentées dans ce graphique correspondent aux écoles publiques – écoles enfantines, primaire et secondaire, ainsi que certaines formations professionnelles de niveau tertiaire¹¹ – qui sont gérées directement par le DIP, de même que les services scolaires d'accompagnement¹².



GRAPHIQUE 6
Dépenses de fonctionnement, pour les propres institutions et pour le personnel, (sans Université ni HES), en millions de francs constants (valeur 2003), 1994-2003

© Source : SRED

Si l'on centre l'analyse sur les dépenses des seules propres institutions du DIP (sans les subventions ou transferts divers), cette hausse est un peu plus marquée avec 24.7 Mio F ou 2.3%. Toujours sur le même graphique, on observe que la plus grande part des dépenses des institutions du DIP est composée de dépenses de personnel, avec 985 Mio F en 2003, ce qui constitue 91.6%

¹¹ Au sein du CEPSPE et du CEPTA.

¹² OOFF, OJ et services centraux.

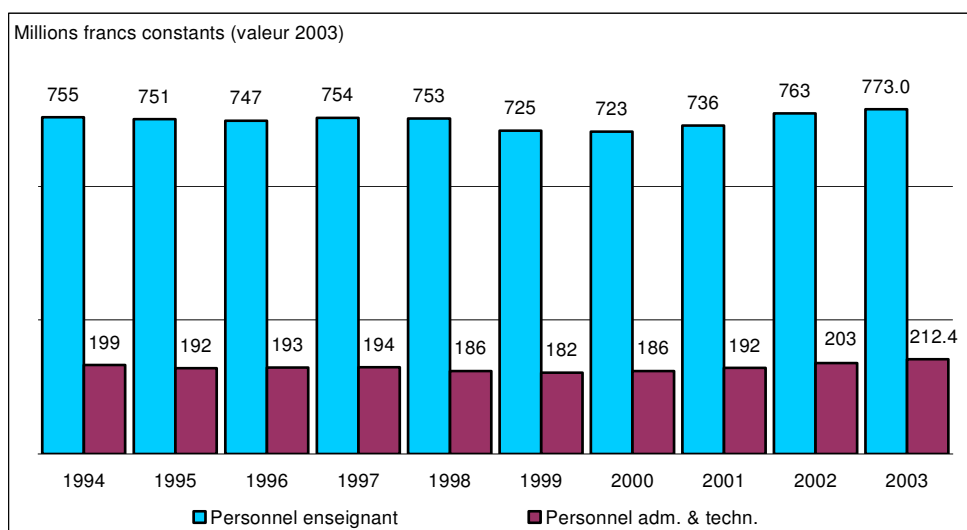
des dépenses de ces institutions. Sur ces dépenses de personnel la progression est de 19.0 Mio F la dernière année, ce qui représente 2.0%. La hausse est donc plus importante sur les autres postes que ceux qui recouvrent le personnel (biens & services, bâtiments).

Les bâtiments et les biens & services suivent une tendance ascendante depuis deux ans, en rattrapage de la période précédente. Les dépenses de personnel, bien que dans le même *trend*, progressent un peu moins rapidement. Le détail de ces chiffres se trouve dans les tableaux statistiques en annexe, à partir desquels on pourra reconstituer l'information des graphiques¹³. Il convient alors de continuer notre décomposition pour comprendre comment évoluent ces dépenses de personnel par type d'emplois.

L'accent mis sur les dépenses de personnel traduit l'importance bien plus grande, dans le domaine de l'enseignement, de l'activité humaine par rapport aux contributions matérielles, comparativement à d'autres secteurs. De surcroît, les dépenses pour les biens & services et même les dépenses de bâtiment recouvrent encore une part importante de ressources humaines allant de l'entretien du parc informatique aux tâches de conciergerie dans les écoles. Les dépenses de personnel incluent à la fois les traitements perçus par les collaborateurs réguliers, les sommes attribuées aux activités ponctuelles (notamment les remplacements de courte durée qui n'apparaissent pas dans la comptabilité des postes) et les charges sociales.

GRAPHIQUE 7

Dépenses pour le personnel selon le type, (sans Université ni HES), en millions de francs constants (valeur 2003), 1994-2003



© Source : SRED

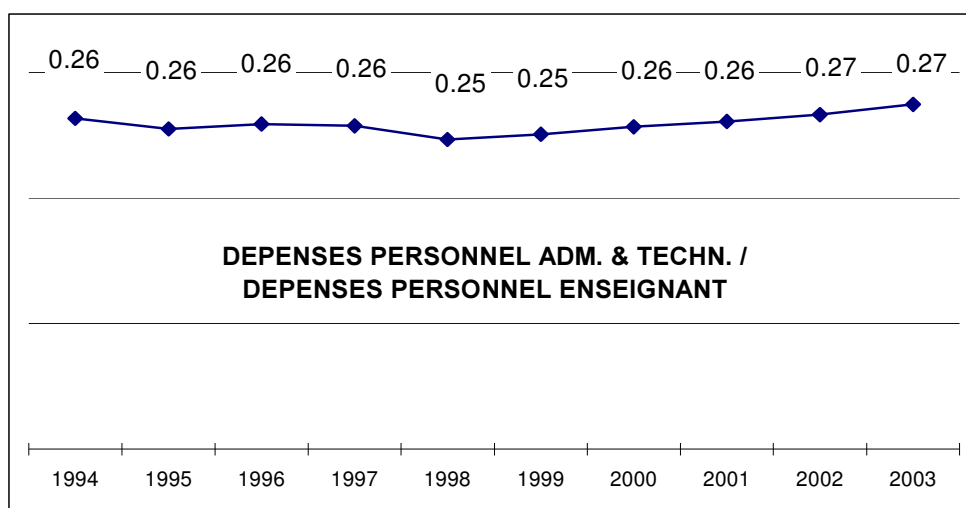
La présentation séparée des dépenses pour les enseignants et pour le personnel non enseignant – que l'on appelle aussi personnel administratif et technique bien qu'il inclue aussi des personnels médical, paramédical, scientifique ou pédagogique – fait apparaître des différences non seulement de niveau, mais aussi sur la tendance (Cf. **GRAPHIQUE 7**). L'augmentation observée sur le total des dépenses de personnel (de 2.0% ou 19 Mio F) recouvre une hausse de 10.0 Mio F sur le personnel enseignant, soit 1.3%, tandis que sur le personnel administratif et technique elle représente 9.0 Mio F ou 4.4%.

Cette évolution différenciée est aussi un changement progressif dans le *rapport* entre ces deux types de personnel, avec une importance accrue donnée au personnel non enseignant. Cette tendance est un mouvement de fond, qui ne concerne pas que la Suisse, reflétant des changements en profondeur dans les métiers de l'enseignement, par une complexification des tâches des

¹³ Le tableau 2, en annexe, regroupe les données pour le DIP sans Université ni HES.

enseignants, mais aussi par une organisation et une division du travail différente entre enseignants et non enseignants. Ces changements se justifient à la fois par une modernisation de l'institution et par des attentes nouvelles par rapport à l'école, tant de la part des parents que des milieux économiques.

La modification du rapport entre le poids financier des enseignants et celui des non enseignants est présentée dans le **GRAPHIQUE 8** ci-dessous. On y voit une diminution par paliers jusqu'en 1998 suivie par une progression continue et très régulière sur toute la deuxième partie de la période traitée. L'impression n'est pas très nette avant 1998, néanmoins l'année 1994 représente un sommet après une période avec des taux à 0.24-0.25% (non visible sur le graphique). De plus les dépenses de personnel ne représentent pas directement les emplois, ni en personnes ni en postes, car celles-ci sont l'objets d'effets dus à des hausses ou des baisses des moyennes de salaires qui sont elles-même dépendantes de mouvements de personnel (turn-over) très irréguliers d'une année à l'autre. Quant au nombre de personnes employées, il dépend encore du taux d'occupation moyen.



GRAPHIQUE 8
Rapport entre dépenses pour le personnel adm. & technique et dépenses pour le personnel enseignant, (sans Université ni HES), 1994-2003

© Source : SRED

La signification exacte des données du graphique est : quand 100 francs sont dépensés pour les enseignants, il y en a 27 qui le sont pour le PAT en 2003. Il faut donc bien considérer ce rapport comme un indicateur *financier*, qu'il s'agit de compléter avec des données de ressources humaines.

Augmentation des effectifs du personnel dès 2000

Ces données de ressources humaines, on les trouvera de façon détaillée dans la série des tableaux présentée après la troisième partie. Ces informations proviennent de la base de données utilisée par le DIP pour réaliser les paies du personnel, décrite dans les annexes. Outre les limites données par la nature des sources, il faut encore prendre en compte les différentes manières de mesurer les stocks de personnel, ainsi que les dimensions socio-démographiques. C'est pourquoi on présente plus loin des informations sous plusieurs angles qui donnent une idée de la complexité du domaine des ressources humaines.

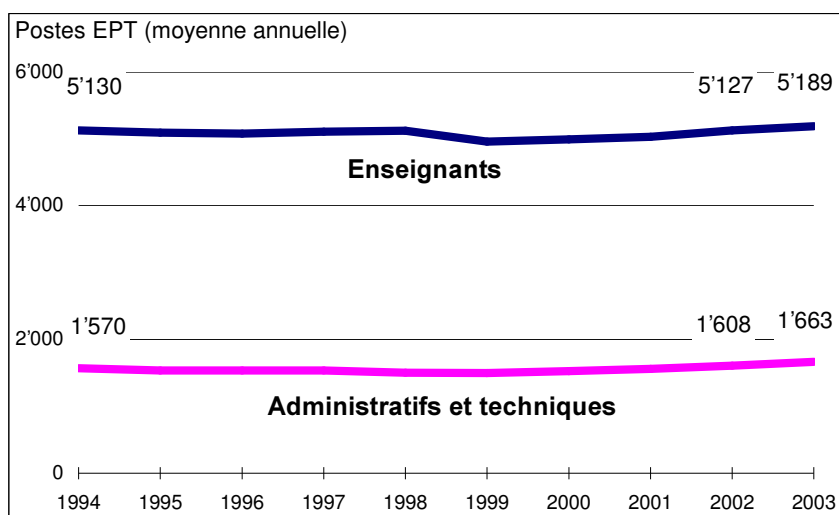
La mesure la plus pertinente pour articuler les données de personnel avec les données financières (qui représentent un bilan annuel) est la *moyenne annuelle* – sur l'année civile, comme la

comptabilité – de postes équivalents plein temps (EPT)¹⁴. Les données statistiques plus détaillées – telles les statistiques de traitements salariaux présentées plus loin – correspondent à des relevés en fin d’année.

C’est pourquoi nous présentons d’emblée les deux informations, en attirant l’attention sur l’évolution différente de ces deux types de mesures. L’évolution des postes occupés en moyenne sur l’année civile est visible dans le **GRAPHIQUE 9**, ci-dessous. On y voit une évolution positive depuis 2001, tant pour les enseignants que pour les autres types de personnel¹⁵. Pour les seuls enseignants, la progression entre 2002 et 2003 se monte à 61.2 postes EPT soit 1.2 %. Pour le personnel non enseignant, elle est de 55.8 postes EPT ou 3.5%. On a donc une confirmation nette de la tendance observée sur les dépenses avec un rapport évoluant en faveur du personnel administratif et technique (au sens large).

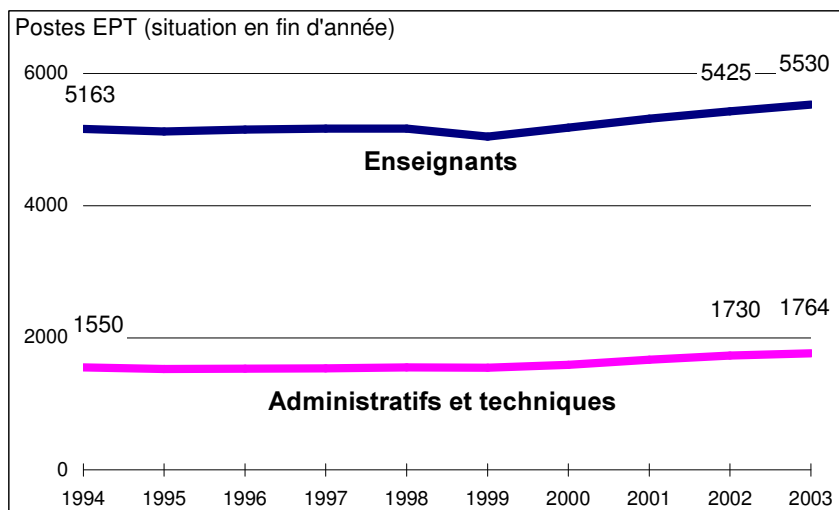
GRAPHIQUE 9

Postes occupés au DIP selon le type de personnel (sans Université ni HES) en EPT (moyennes annuelles), 1994-2003



GRAPHIQUE 10

Postes occupés au DIP selon le type de personnel (sans Université ni HES) en EPT (situation en fin d’année), 1994-2003



© Source : SRED

Dans le graphique suivant (**GRAPHIQUE 10**), la hausse observée est de 105.4 postes EPT entre le 31 décembre 2002 et le 31 décembre 2003, ce qui revient à 1.9% pour les enseignants. Cette progression est de 34.1 postes EPT pour le PAT, soit 2.0% de la valeur 2002.

¹⁴ Les données détaillées par unité budgétaire se trouvent dans le tableau 11 en annexe.

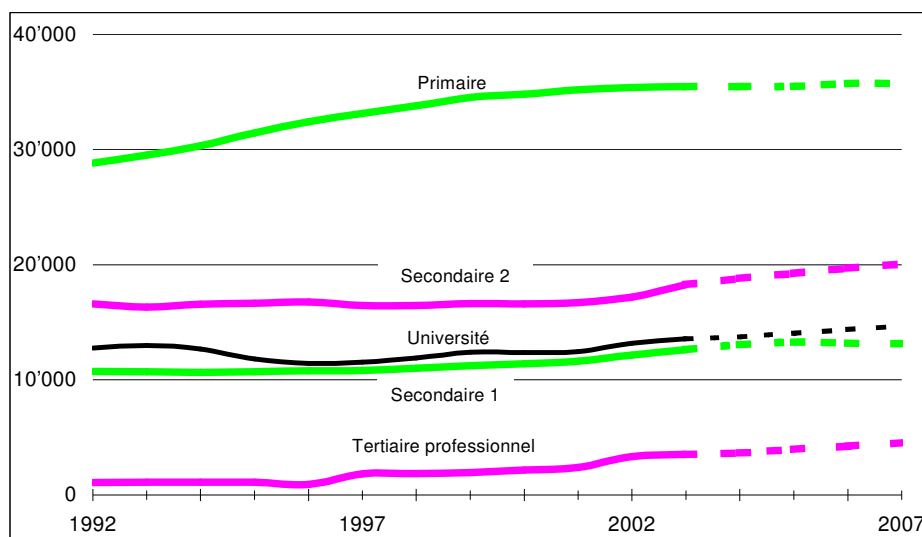
¹⁵ L’évolution en 2000 est due à l’intégration des remplaçants (nature 302.12) dans la statistique du personnel.

Entre valeur moyenne et situation en fin d'année, les résultats sont différents et varient de façon opposée pour les enseignants et les autres personnels. Cela montre des effets cachés qui n'agissent pas partout de la même manière, la situation en fin d'année s'écartant de la moyenne annuelle de manière plus prononcée pour les enseignants. La raison en est, d'une part, que des engagements réalisés à la rentrée scolaire infléchissent la moyenne de façon relativement modérée (chaque poste supplémentaire à la rentrée « pèse » environ pour un tiers sur le total annuel) et que le personnel enseignant est l'objet de tels mouvements liés à l'année scolaire. D'autre part, les modes de gestion et les statuts sont relativement différents entre ces types de personnel, en particulier les besoins de remplacement, qui peuvent changer passablement d'une période à l'autre et qui concernent du personnel non stabilisé, touchent essentiellement les enseignants.

L'infléchissement de la courbe des enseignants entre 1998 et 1999, visible tant sur les données en moyenne annuelle que sur celles qui proviennent de la fin d'année, correspond à la sortie de la statistique du DIP¹⁶ de personnels passés aux HES. Ces relevés comprennent l'ensemble du personnel du DIP, à l'exception de l'Université et des HES, et ne prennent pas en compte certains postes exprimés en francs et non budgétisés¹⁷, notamment les remplaçants de courte durée (Cf. aussi note 14). Au-delà de l'aspect de rattrapage que représente l'augmentation des postes de personnel en 2003, par rapport à une décennie 90 de réduction de la masse salariale, voyons si cette tendance correspond aussi à une évolution des activités.

Effectifs d'élèves toujours en hausse

Le **GRAPHIQUE 11** montre des tendances générales pour les différents niveaux de formation. Si la progression des effectifs du primaire s'est ralentie – au niveau enfantin le nombre d'élèves est même en diminution – on observe pour tous les autres degrés des évolutions positives et des perspectives en nette croissance sur quatre ans. Entre 2003 et 2007, on prévoit, tout degrés confondus, une hausse de près de 6%, c'est-à-dire 1.5% par an.



GRAPHIQUE 11

Effectifs d'élèves et étudiants de l'enseignement public à Genève 1992-2003 et projections¹⁸ pour la période 2004-2007

Source : SRED

¹⁶ Pour les écoles et les filières anciennement rattachées au postobligatoire et devenues HES.

¹⁷ Les institutions du DIP ont un budget en postes et un budget en francs ; les engagements de courte durée, peu prévisibles, apparaissent seulement dans le budget en francs.

¹⁸ Pour l'Université et le tertiaire professionnel, il s'agit de simples projections linéaires, tandis que pour les autres niveaux scolaires, les résultats proviennent de modèles prévisionnels complexes.

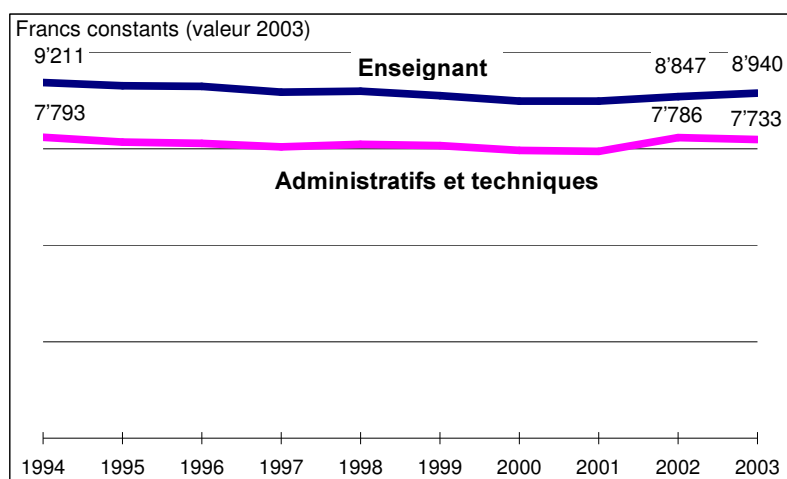
Il s'en suit que les besoins de recrutement de personnel enseignant augmentent de façon durable, accentués encore par des prévisions de départs importants pour ces prochaines années.

Globalement, le traitement brut moyen se stabilise en 2003

L'année 2002 avait vu les traitements bruts moyens¹⁹ remonter pour les administratifs et techniques comme pour les enseignants, après une longue période de diminution. Cet effet de rattrapage est en train de s'arrêter car si le traitement moyen des enseignants s'est encore accru d'un peu plus de F 90 (il revient presque au niveau atteint six ans plus tôt), celui des administratifs et techniques baisse en revanche de F 53 sur la dernière année de relevés (**GRAPHIQUE 12**). Au regard du niveau de traitement et du nombre de personnes concernées, il est clair que l'effet sur la masse salariale est positif. Cela ne signifie pas forcément que les salaires individuels aient augmenté, car la moyenne traduit des mouvements structurels très divers, notamment en fonction de l'importance du turn-over par groupe d'ancienneté²⁰.

GRAPHIQUE 12

Traitement mensuel brut moyen du personnel du DIP par type de personnel (sans Université ni HES) en francs constants (valeur 2003), (situation en fin d'année), 1994-2003



© Source : SRED

La progression observée correspond à une hausse de 1.1% pour les enseignants et à une baisse de 0.7% pour le personnel administratif et technique. Ces évolutions incluent les mécanismes salariaux²¹ qui, comme on le voit, ne se traduisent pas simplement sur la masse salariale par un effet unique. La revalorisation des traitements individuels selon l'ancienneté, par exemple, est compensée – de façon complète dans une situation d'équilibre – par le remplacement des sortants anciens par des débutants.

La baisse de la moyenne de traitement pour le personnel administratif et technique en 2003 est probablement à mettre en parallèle avec la baisse du taux d'encadrement²² passant de 3.5% à 3.4% la dernière année²³. Simultanément on observe une augmentation, pour la deuxième année

¹⁹ Cet indicateur correspond à la somme des montants versés pour les traitements (sans la part employeur aux assurances sociales) divisé par le total des postes EPT.

²⁰ La rotation du personnel affecte différemment la moyenne des traitements selon qu'elle touche des employés en début ou en fin de carrière.

²¹ Les mécanismes salariaux, liés à l'ancienneté ou au coût de la vie, sont présentés en annexe.

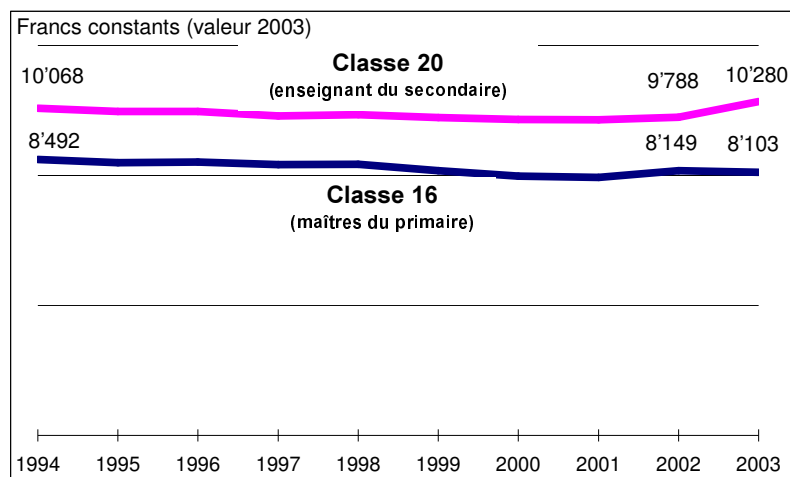
²² Taux d'encadrement administratif correspondant à la proportion des effectifs de cadres par rapport à l'ensemble du personnel, à ne pas confondre avec le taux d'encadrement scolaire, qui est le rapport des effectifs du personnel ou des seuls enseignants avec ceux des élèves ou des étudiants.

²³ Cf. tableaux 25 et 26 en annexe.

consécutives, de la proportion de cadres techniques – non compris dans le calcul du taux d'encadrement.

Evolution divergente des traitements bruts moyens du primaire et de secondaire en 2003

En analysant plus précisément les résultats des enseignants par classe de traitement, recouvrant pratiquement des types de fonctions et des niveaux scolaires, on constate des évolutions divergentes entre les deux principales classes de traitement (**GRAPHIQUE 13**). La classe 16 regroupe les maîtres de l'enseignement primaire – titulaires, généralistes non titulaire (GNT) ou enseignants spécialisés – et c'est pourquoi on y trouve un grand nombre de postes²⁴. Même constat pour la classe 20 qui recouvre largement le corps enseignant du secondaire – cycle d'orientation et postobligatoire. La moyenne des traitements de la classe 16 diminue de F 46 entre 2002 et 2003, ce qui représente une baisse de 0.6%, alors que celle de la classe 20 augmente de F 492, soit 5.0% sur la même période d'une année.



GRAPHIQUE 13
Traitement mensuel brut moyen
des enseignants du DIP
(sans Université ni HES)
en francs constants (valeur 2003),
pour les principales classes de traitement,
(situation en fin d'année),
1994-2003

© Source : SRED

Les mécanismes salariaux étant identiques pour tous les enseignants du DIP, les évolutions divergentes entre les classes de traitement sont principalement dues à des mouvements de personnel différents, par des répartitions inégales de l'ancienneté et de l'état de nomination.

Pour les enseignants du secondaire, les conditions d'engagement ont par ailleurs changé, à partir de septembre 2002. Le changement des normes d'engagement a généré un coût supplémentaire avec l'amélioration de traitement pour les personnes concernées, qui poursuit ses effets en 2003. Les conséquences sont, sur ce point, limitées par le faible nombre de personnes touchées et parce que la différence entre 2002 et 2003 ne concerne pas toute l'année (ces changements ont déjà partiellement infléchi la moyenne 2002).

Pourtant, le traitement moyen ne reflète pas directement l'évolution des salaires individuels. Les années de départs en retraite nombreux voient la moyenne des traitements diminuer. Même chose pour les années d'engagement massif de nouveaux enseignants et ces effets en général sont cumulés. A l'inverse, si l'on a peu de départs en retraite et lors d'une période d'embauche limitée, les effets cumulent négativement. De plus, l'effet de l'engagement est atténué au moment de la nomination dans la classe finale, ce qui module encore les effets de structure. De la sorte, la

²⁴ Le tableau 8, en annexe, expose les mêmes données mais incluant l'Université et les HES.

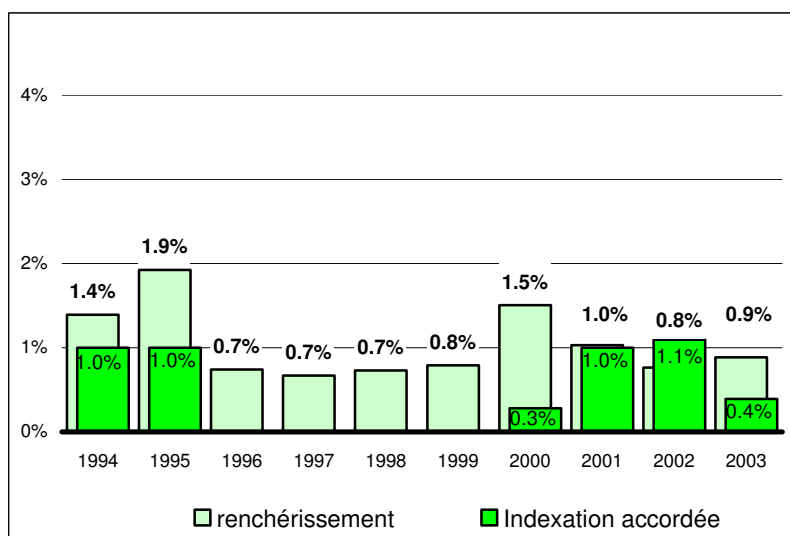
gestion à court terme du corps enseignant provoque des « sauts » budgétaires d'une année à l'autre – parfois à retardement – perturbant la planification financière.

Ces données sont exprimées en francs constants, c'est-à-dire que si aucune compensation du renchérissement n'est accordée, ou seulement une compensation partielle, la moyenne s'en trouve affecté. Dans ce cas, salaires individuels et moyennes vont de paire – toute chose égale par ailleurs – puisque c'est l'unité de mesure qui est touchée. C'est pourquoi il est nécessaire de suivre l'évolution du renchérissement du coût de la vie en parallèle avec la compensation de ce renchérissement. C'est ce que l'on voit dans le **GRAPHIQUE 14**.

GRAPHIQUE 14

Rattrapage de renchérissement du coût de la vie dans la rémunération du personnel : variation de l'indice genevois des prix à la consommation (moyenne annuelle), et indexation accordée, 1994-2003

L'indexation qui apparaît pour une année donnée est accordée sur la base du renchérissement calculé sur la période précédente. Pour les détails des mécanismes salariaux voir en annexe.



© Source : OCSTAT et SRED

La différence entre la valeur de l'indice genevois des prix à la consommation et le niveau de l'indexation accordée produit un gain en valeur constante pour l'institution payeuse, que les individus peuvent compenser avec des progressions d'ancienneté ou par des changements de classe, mais qui correspond à une diminution – toujours en valeur constante – de la masse salariale. A cet effet il faut encore ajouter la conséquence du décalage entre le moment de l'évolution des prix et celui du rattrapage. Ce phénomène est pris en compte dans les mécanismes salariaux de la fonction publique par une prime unique et éventuellement par une adaptation intermédiaire, bien qu'il concerne actuellement des taux assez faibles. Dans tous les cas le calcul de l'indice des prix est théorique car il dépend du mode de relevé qui est basé sur un panier standard et n'est pas au sens strict un indice du coût de la vie qui impliquerait une notion d'utilité.

Pour l'année 2003, la compensation du renchérissement n'a pas été accordée en janvier et portée à 0.78% en juillet. Ce taux correspond au niveau de compensation en fin d'année, la valeur versée sur l'ensemble de l'année 2003 est équivalente à la moyenne des deux taux rapportée au traitement total (arrondi à 0.4% dans le graphique).

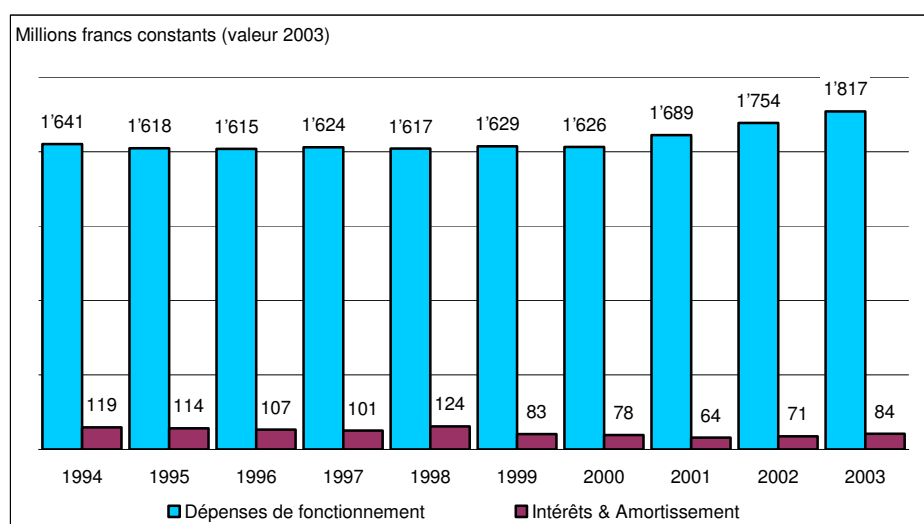
Pour conclure cette partie sur les mécanismes salariaux, on dira encore que le blocage, partiel ou complet, des annuités et des primes d'ancienneté produit aussi des effets sur la masse salariale sans diminuer pour autant les traitements individuels, si ce n'est de retarder la progression dans la carrière. Ce fut le cas en 1995 et en 1997.



DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU DIP

Le **GRAPHIQUE 15** ci-dessous présente les dépenses de fonctionnement du DIP et les dépenses *d'intérêts & d'amortissement*, avec les dépenses de l'Université et des HES, telles qu'elles sont inscrites dans les comptes de fonctionnement. On observe une augmentation de l'ordre de 13 Mio F sur ce total, qui est différent de celui qui est visible dans le GRAPHIQUE 3, car dans le GRAPHIQUE 3, les dépenses d'investissement de l'Université et des HES sont regroupées avec les dépenses totales de ces institutions.

Les 84 Mio F qui apparaissent en 2003 au titre des dépenses *d'intérêts & d'amortissement* recouvrent près de 24 Mio F d'intérêt de la dette ainsi que plus de 60 Mio F d'amortissement. Le poids des intérêts est en relation à la fois avec le degré d'endettement global, le niveau d'autofinancement sur les nouveaux investissements et la valeur des taux d'intérêts sur les marchés financiers. Le seul montant de l'amortissement représente la capacité théorique d'autofinancement par rapport à l'investissement effectué la même année, mais dans le même temps, il dépend de la politique générale de l'Etat. Intérêts et amortissements sont donc intimement liés et relèvent de la gestion financière qui est effectuée par le Département des finances.



GRAPHIQUE 15

Dépenses de fonctionnement avec l'Université et les HES et investissement (I & A), en millions de francs constants (valeur 2003), 1994-2003

Dépenses de fonctionnement corrigées (tableau 3 en annexe)

© Source : SRED

Les dépenses *d'intérêts & d'amortissement*, tout comme celles de fonctionnement sont en relation avec le développement de l'enseignement tertiaire ces dernières années. On relève pourtant que l'évolution des dépenses liées à l'investissement ne suivent pas automatiquement la progression des dépenses de fonctionnement : entre 1998 et 2001, les premières diminuent de façon prononcée, tandis que les dépenses courantes restaient à un niveau constant et augmentent même en 2001. La dernière année de la série, 2003, voit en revanche les dépenses *d'intérêts & d'amortissement* remonter fortement, avec une hausse de plus de 13 Mio F soit près de 19% alors que les dépenses de fonctionnement n'augmente que de 3.6% (avec l'Université et les HES).

Le poids important de facteurs externes (politique financière, taux d'intérêt) sur les *d'intérêts & d'amortissement* – qui représente les charges *indirectes* ou *annualisées* de l'investissement et de la dette – nécessite de suivre simultanément les dépenses pour l'investissement directement dans le compte d'investissement, qui représente l'engagement réel à long terme par opposition aux dépenses annuelles pour le fonctionnement.

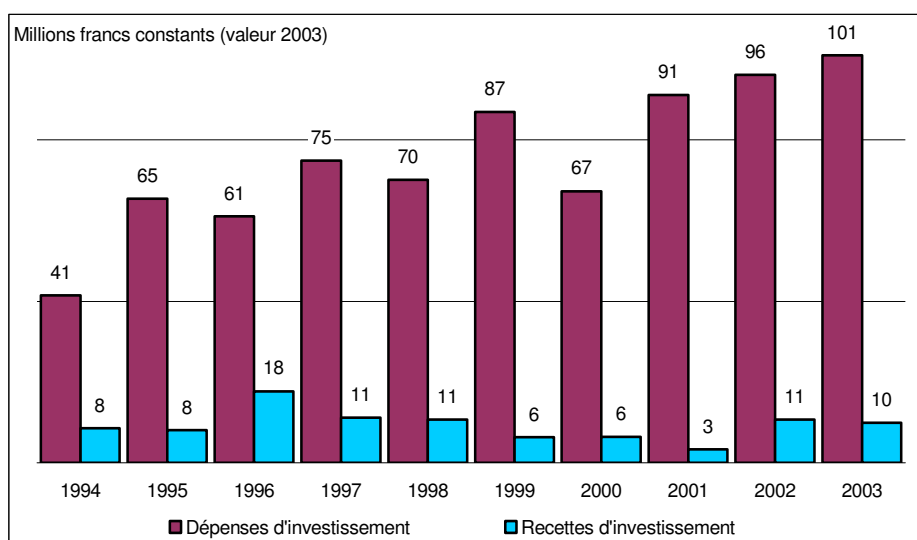
En 2003, l'investissement poursuit une tendance croissante

Depuis 2001, les dépenses en capital inscrites dans le compte d'investissement (**GRAPHIQUE 16**), suivent en parallèle les dépenses d'intérêts & d'amortissement comme nous avons vu plus haut. Pour l'année 2003, la progression est d'un peu moins de 5 Mio F ou 5.0% pour les dépenses, alors que les recettes suivent une pente inverse avec une diminution de 0.7 Mio F qui représente 6.3%. Sur le total net de l'investissement on a une augmentation de 5.5 Mio soit 6.5%.

Ces dépenses concernent les grands travaux et pour les achats destinés à être utilisés sur plusieurs années (construction, rénovation, équipement, etc.). Ces dépenses sont soumises aux décisions du Parlement, qui fixe les montants et les « tranches » nécessaires pour les investissements. Les prêts aux étudiants et apprentis font aussi partie de l'investissement, avec, en retour, les remboursements de prêts comme recettes d'investissement.

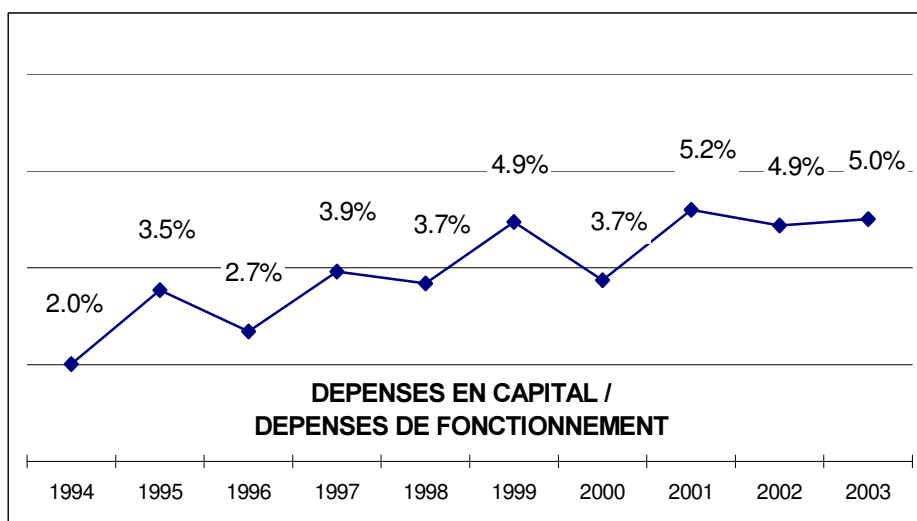
GRAPHIQUE 16

Dépenses et recettes d'investissement du DIP, en millions de francs constants (valeur 2003), 1994-2003



GRAPHIQUE 17

Rapport entre dépenses en capital et dépenses de fonctionnement, en %, 1994-2003



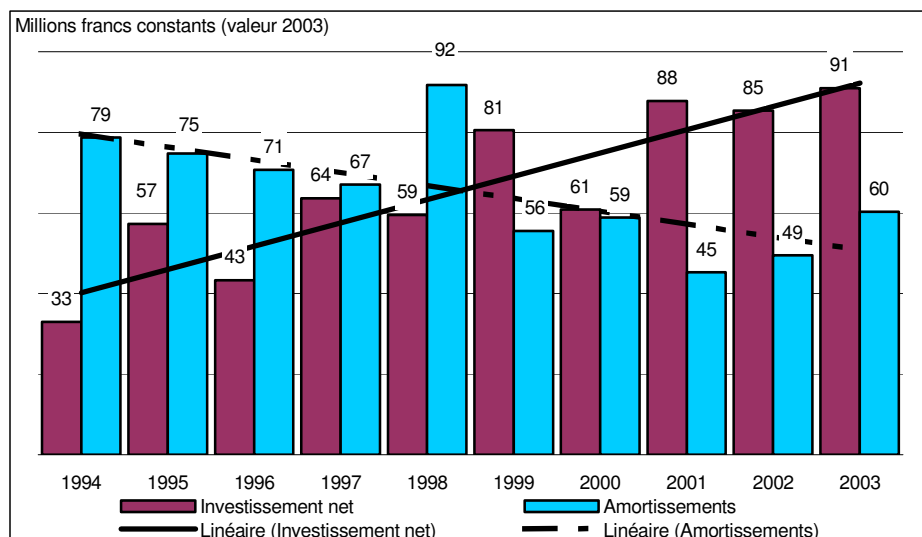
© Source : SRED

Le rapport entre les dépenses en capital et les dépenses de fonctionnement (**GRAPHIQUE 17**) montre la répartition de l'effort entre le court terme et le long terme et, de plus, donne une idée de la part consacrée (pour l'essentiel) à l'infrastructure. Un niveau trop bas de l'investissement

pourrait signaler des problèmes futurs quant aux bâtiments et à l'équipement lourd et, à l'inverse, un niveau élevé pourrait indiquer un déséquilibre en défaveur des charges de fonctionnement. Le rapport entre ces deux valeurs est toutefois une indication sur le long terme et l'on observe sur la période de dix ans dans le graphique 17 une tendance nette à la hausse.

Un autre aspect de l'investissement est la relation entre l'investissement direct, comme il est inscrit dans le compte d'investissement, et le provisionnement de cet investissement au travers de l'amortissement, que l'on peut lire dans le compte de fonctionnement. Là aussi l'information est à prendre sur le long terme sous forme de tendance.

Le **GRAPHIQUE 18** montre, sur une période de 10 ans, l'investissement *net* – revenant à la charge du canton – en rapport avec l'instruction publique et les amortissements imputés au département. Ces deux informations sont résumées dans des droites de régression qui indiquent la tendance. Bien que les évolutions de l'investissement net et des amortissements soient opposées, ce qui à terme pourrait poser des problèmes de financement, le total des amortissements, sur l'ensemble de la période de 10 ans (652 Mio F, valeur 2003), reste encore très proche du total des investissements nets (662 Mio F, valeur 2003).



GRAPHIQUE 18
Amortissements
et investissement net
(dépendances nettes en capital),
en millions de francs constants
(valeur 2003),
1994-2003

Linéaire : Régression linéaire
 donnant la tendance générale²⁵

© Source : SRED

On observe par ailleurs une correction de tendance pour les amortissements sur les deux dernières années, dont le niveau s'approche à nouveau de la moyenne de l'investissement (66 Mio F par an).

Il faut pourtant remarquer que la tendance générale de l'investissement va dans le même sens que l'évolution des dépenses de fonctionnement (et même de façon plus prononcée, comme le montre le graphique 17), alors que les charges d'amortissement vont dans la direction opposée, en correction à la politique du début des années 90 qui voyaient l'amortissement dépasser assez largement l'investissement net.

Il faut aussi relever que les recettes d'investissement sont tendanciellement à la baisse, ce qui n'incite pas les autorités scolaires à la dépense. Bien que ces recettes remontent sur les deux dernières années, se situant même au-dessus de la moyenne sur dix ans, la proportion de charges couvertes par les recettes d'investissement évolue clairement négativement avec une moyenne de

²⁵ Investissement : $y = 5.7797x + 34.437$ ($R^2 = 0.8013$), Amortissements : $y = -3.8859x + 85.366$ ($R^2 = 0.6022$)

19.4% entre 1994 et 1998 et une moyenne de 8.3% entre 1999 et 2003. Cela est du à l'effet conjugué de la baisse des ressources externes et de la hausse des dépenses totales d'investissement.

La diminution de la part d'autofinancement et la baisse des recettes d'investissement ne semble donc pas freiner l'investissement pour le moment. Les besoins en capital semblent d'ailleurs encore conséquents, notamment au niveau du cycle d'orientation où le parc immobilier est maintenant vieillissant et insuffisant doté pour répondre à la vague d'élèves qui atteint depuis peu le secondaire. Cette attitude est favorisée par des taux d'intérêts relativement bas qui limitent le poids total de la dette, facteur qui pourrait changer avec des politiques monétaire plus restrictives.

La décennie passée fait apparaître des périodes assez contrastées, avec une première et longue partie encore largement marquée par une politique de restriction budgétaire jusqu'en 2000, avec deux années d'amélioration des finances qui représentent un rattrapage partiel, notamment sur les effectifs du personnel et sur les salaires, puis la dernière année montrant des évolutions divergentes selon les types de dépenses. Les institutions du tertiaire, qui ont un fonctionnement relativement autonome par rapport au DIP, connaissent ces dernières années un développement important. L'ensemble de la période couverte représente pourtant une croissance continue de la demande éducative, avec des effectifs d'élèves toujours plus nombreux.



II. RESSOURCES PAR ELEVE OU ETUDIANT

Dépense unitaire par élève ou par étudiant : un recul pour l'enseignement primaire et secondaire en 2003

Dans la seconde partie de cette édition 2004, les nouveautés introduites lors des précédentes versions sont reconduites. Il s'agit pour les plus récentes de la mise à jour de la méthode de calcul, de la séparation de la dépense unitaire des filières de l'apprentissage dual et des formations à plein-temps dans les écoles de l'enseignement secondaire postobligatoire, et de la distinction de la dépense unitaire entre niveaux secondaire II et tertiaire du CEPSPE.

Les résultats des dépenses unitaires de l'enseignement primaire et secondaire en 2003 sont contenus dans le **GRAPHIQUE 19**. Nous rappelons que les montants indiqués sont ceux de la dépense de fonctionnement, qui regroupe les charges de personnel, de biens et services, et d'utilisation des bâtiments (charges en imputation interne). Les données détaillées peuvent être consultées dans le **TABLEAU 27** en fin de document. La dépense unitaire totale est indiquée dans le tableau synthétique en bas des graphiques. Cette dépense contient en plus les intérêts et amortissements, ainsi que les charges ventilées des services centraux et des Offices du DIP.

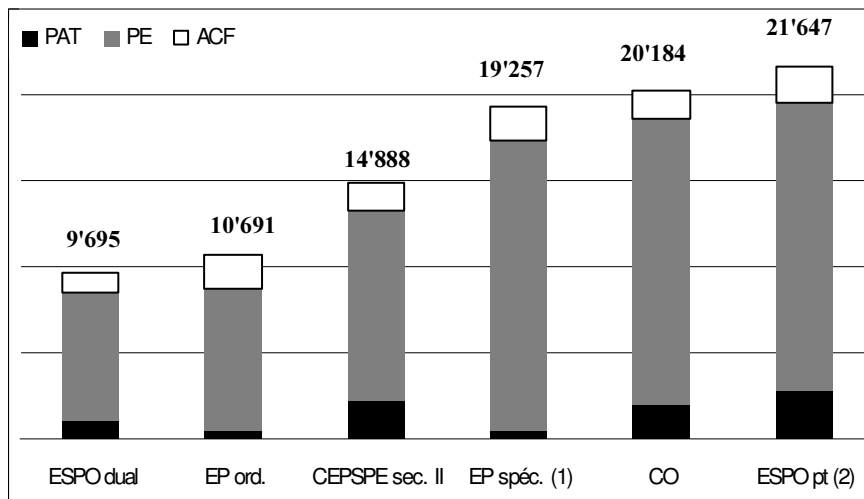
Pour l'ensemble des niveaux et filières contenus dans le **GRAPHIQUE 19**, les ordres de grandeur sont similaires à ceux de 2002, à l'exception du CEPSPE (niveau secondaire II). Le montant de la dépense de fonctionnement par élève de cette dernière filière a en effet doublé entre 2002 et 2003. En réalité, cette évolution traduit le changement de structure des écoles du CEPSPE, avec l'entrée en activité à la rentrée 2002 de l'école d'aide familiale, et de la formation d'aide soignant-e proposée par l'école d'assistant-e en soins et santé communautaire. Ces nouveautés ont augmenté la proportion des élèves à plein-temps au sein du niveau d'enseignement secondaire II du CEPSPE, et l'on trouve ici une explication par rapport à la croissance de la dépense unitaire. Notons toutefois que cette dernière reste en deçà des montants du cycle d'orientation et des formations à plein-temps de l'enseignement secondaire postobligatoire.

GRAPHIQUE 19 :

Structure de la dépense unitaire de fonctionnement de l'enseignement primaire et secondaire, 2003

Natures de dépenses :

- PE : Personnel enseignant
- PAT : Personnel administratif et technique
- ACF : Autres charges de fonctionnement



Source : SRED

(1) Sans les institutions du SMP.

(2) Filières gymnasiale, générale et professionnelles à plein-temps en école.

	ESPO dual	EP ordinaire	CEPSPE sec. II	EP spécialisé (1)	CO	ESPO pt (2)
Dépense unitaire totale	13'257	13'811	17'305	22'377	22'174	24'457

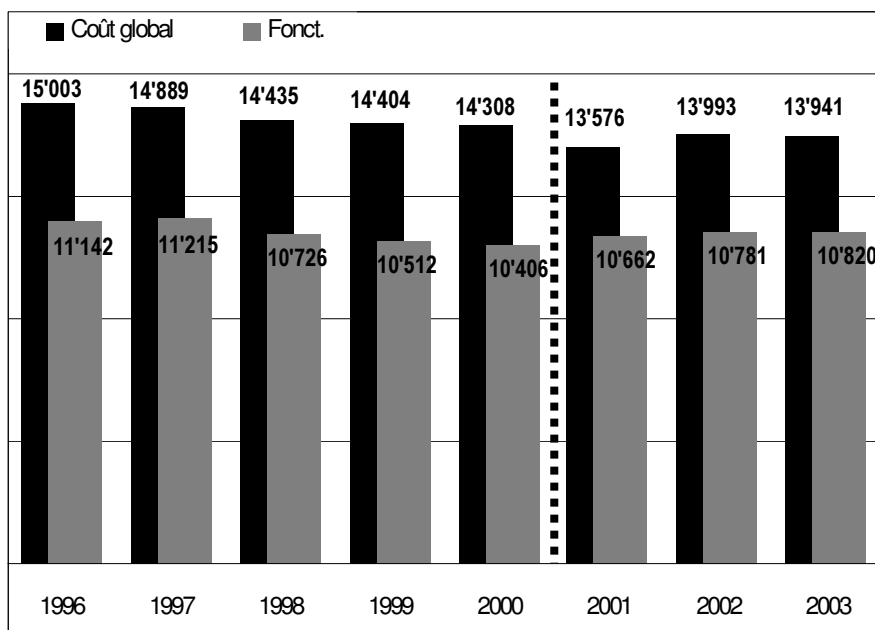
En francs constants (valeur 2003), la dépense unitaire de **l'enseignement primaire** n'a pratiquement pas bougé entre les deux dernières années d'observation (2002 et 2003). Elle est même en très léger recul, de 0.4%, si l'on considère l'ensemble des rubriques, tandis que la seule dépense de fonctionnement progresse du même taux. C'est ce que l'on peut voir dans le **GRAPHIQUE 20** ci-dessous.

GRAPHIQUE 20 :

Evolution des dépenses unitaires, totale et de fonctionnement de L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, 1996-2003

(en francs constants 2003)

Fonct. : Dépense unitaire de fonctionnement (personnel, biens et services, utilisation des bâtiments)



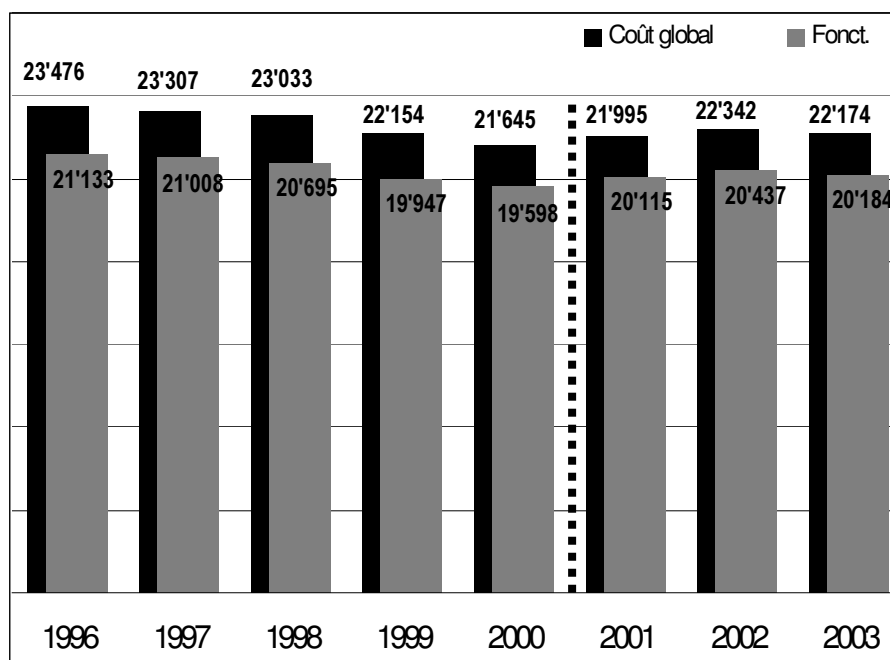
Source : SRED

Le **GRAPHIQUE 20** laisse clairement voir les deux tendances opposées sur les huit années observées. Une baisse, tout d'abord, entre 1996 et 2000 qui représente 1.2% en moyenne annuelle pour la dépense par élève totale, et 1.7% pour la dépense de fonctionnement. S'ensuit une croissance dès 2001 respectivement de 1.3% et 0.7% en moyenne annuelle. Ainsi, la compensation de la dépense unitaire de fonctionnement entre 2001 et 2003 est deux fois et demi plus faible que la baisse enregistrée sur les cinq premières années de la série, et elle ne concerne que trois ans.

Pour sa part, la dépense unitaire de fonctionnement des classes spéciales de l'enseignement primaire, contrairement à celle de la division ordinaire, a connu une baisse entre 2001 et 2003 de 1.9% par année, ce qui traduit une croissance des effectifs d'élèves plus importante que celle des ressources accordées.

Revenant à l'ensemble des classes ordinaires et spéciales, et dans le détail des natures de dépenses, la plus grande croissance entre 2002 et 2003 est celle du personnel non-enseignant (+6.0%), tandis que la dépense du personnel enseignant ne progresse que de 0.6%.

Le **GRAPHIQUE 21** présente l'évolution de la dépense par élève du **Cycle d'orientation**. Elle est également en baisse entre 2002 et 2003, tant du point de vue du fonctionnement que de l'ensemble des natures de dépenses.



GRAPHIQUE 21 :
Evolution des dépenses unitaires, totale et de fonctionnement du CYCLE D'ORIENTATION, 1996-2003
(en francs constants 2003)
 Fonct. : Dépense unitaire de fonctionnement (personnel, biens et services, utilisation des bâtiments)

Source : SRED

Pour cet ordre d'enseignement, la partition de l'évolution de la dépense de fonctionnement par élève en deux phases (1996-2000 et 2001-2003) est également valable. La baisse sur la première période est toutefois plus importante (elle atteint 1.8% en moyenne annuelle) que celle de l'enseignement primaire, tandis que la croissance sur la seconde période est moins prononcée (0.2% en moyenne annuelle).

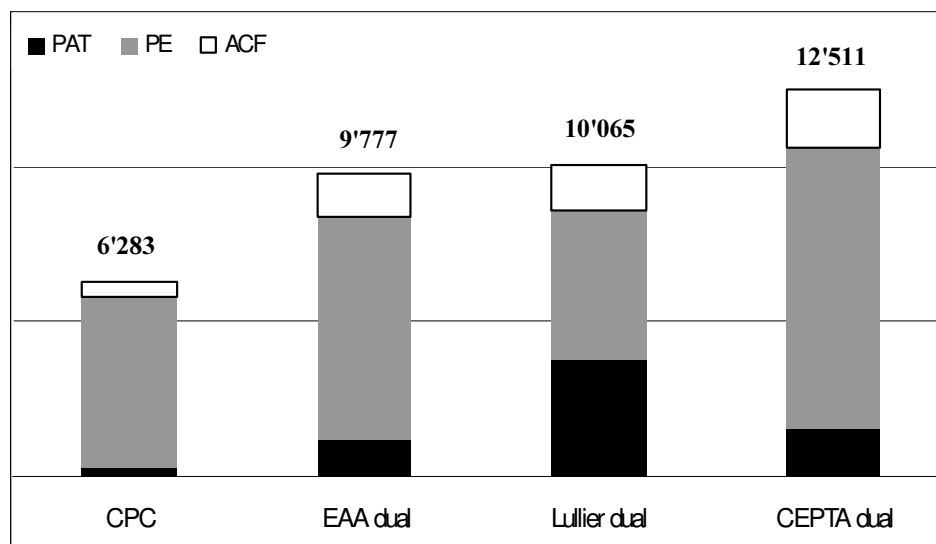
La baisse entre les deux dernières années d'observation concerne essentiellement le personnel, tout type confondu. Les ressources financières de personnel accordées ont pourtant augmenté de 2.9% entre les deux années, mais pas autant que les effectifs d'élèves (+ 4.3% sur l'année

civile 2003). L'encadrement par élève est également touché puisqu'il diminue de 0.6% pour le personnel non-enseignant, et de 0.5% pour le personnel enseignant (cf. p.36).

Pour **l'enseignement secondaire postobligatoire**, les informations sont contenues dans les **GRAPHIQUES 22 à 24** : les deux premiers présentent la dépense par élève ou apprenti des différentes filières ou type d'école, le troisième synthétise l'évolution de la dépense unitaire depuis 1996.

GRAPHIQUE 22 :

Structure de la dépense unitaire de fonctionnement de la filière apprentissage en système dual de l'enseignement secondaire postobligatoire, par type d'école, 2003



Source : SRED

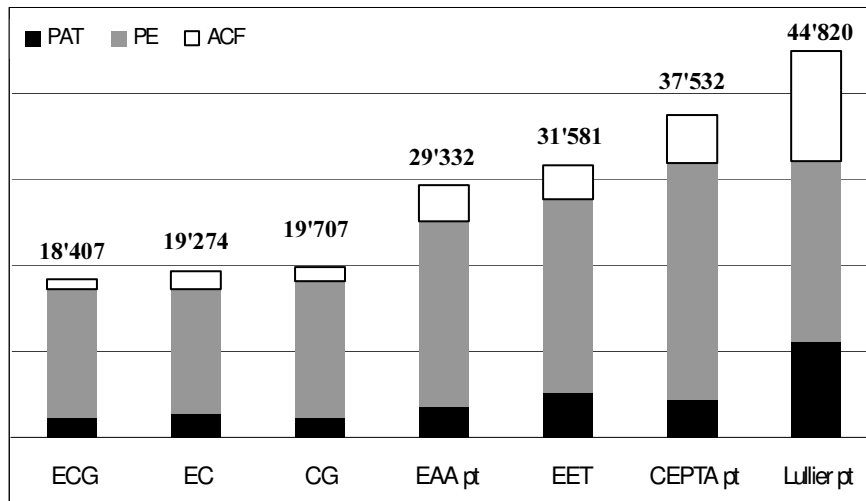
	CPC	EAA dual	Lullier dual	CEPTA dual
Dépense unitaire totale	9'845	13'339	13'627	16'072

Le **GRAPHIQUE 22** regroupe les valeurs de la dépense par apprenti en système dual de l'enseignement secondaire postobligatoire. Les dépenses unitaires des formations en emploi de l'École d'arts appliqués et du Centre de Lullier ont évolué inversement entre 2002 et 2003, faisant passer la première en dessous des dix mille francs, et la seconde en dessus. Il faut souligner que ces filières regroupent des petits effectifs d'apprentis, et qu'une variation de ces derniers de quelques unités d'une année à l'autre suffit à provoquer d'importants mouvements à la hausse ou à la baisse de la dépense unitaire. C'est le cas de la formation duale à Lullier dont la dépense de fonctionnement par apprenti a progressé d'un peu moins de mille francs entre 2002 et 2003, mais qui a connu en parallèle une baisse de ses effectifs d'apprentis en emploi.

Les deux autres filières de l'apprentissage dual de l'enseignement secondaire postobligatoire, à savoir les cours professionnels commerciaux et les apprentissages en emploi du CEPTA, conservent la même place qu'en 2002. L'analyse de l'évolution de la dépense unitaire pour les autres filières ou écoles est présentée plus loin.

Nous rappelons que le niveau relativement bas des dépenses unitaires du **GRAPHIQUE 22** par rapport aux autres filières de l'enseignement secondaire ne reflète que les coûts de la scolarisation en école, et n'inclut donc pas la partie prise en charges par les employeurs.

Les filières de l'enseignement gymnasial, général et professionnel à plein-temps en école sont présentées dans le **GRAPHIQUE 23**. La forme de la distribution est stable par rapport aux deux années précédentes, avec d'une part les écoles de formations gymnasiale et générale plus l'Ecole de commerce, dont les dépenses unitaires de fonctionnement sont proches de Frs 20'000.-, et d'autre part les apprentissages et formations professionnelles en école qui sont traditionnellement plus chers (ils bénéficient notamment d'un encadrement par élève ou par apprenti plus important).



GRAPHIQUE 23 :
Structure de la dépense unitaire de fonctionnement des filières gymnasiale, générale et professionnelles à plein-temps en école (enseignement secondaire postobligatoire), par type d'école, 2003

Natures de dépenses :

PE : Personnel enseignant
PAT : Personnel administratif et technique
ACF : Autres charges de fonctionnement

Source : SRED

	ECG	EC	CG	EEA plein-temps	EET	CEPTA plein-temps	Lullier plein-temps
Dépense unitaire totale	21'121	21'988	22'421	33'211	34'295	41'237	47'534

Nous rappelons ici que la dépense unitaire élevée du Centre de Lullier doit être mise en relation avec des prestations spécifiques pour cette institution (internat avec équipe de restauration, activités de décoration horticole pour le Protocole, etc.). Par rapport aux autres écoles de l'enseignement secondaire postobligatoire, le centre de Lullier a des charges de personnel administratif et technique plus élevées. La dépense par élève et apprenti à plein-temps de Lullier a toutefois augmenté de manière assez prononcée entre 2002 et 2003. Les dépenses totales ont en effet progressé sur l'ensemble des natures de fonctionnement, tandis que les effectifs sont en légère diminution sur la même période.

Pour l'ensemble des filières et écoles de l'enseignement secondaire postobligatoire, comme pour les deux autres ordres d'enseignement de la scolarité obligatoire, la dépense unitaire est en recul entre 2002 et 2003. L'évolution entre les deux années représente - 1.2% sur le fonctionnement, et - 1.9% sur le personnel uniquement. Cette tendance est confirmée par un encadrement par élève ou apprenti en baisse d'un quart de pour-cent (cf. p. 36).

Comme pour l'enseignement primaire et le cycle d'orientation, la tendance depuis 1996 se décline là encore en deux phases. Tout d'abord la période 1996-2000 se caractérise par une déflation de la dépense unitaire de fonctionnement de l'ordre de 1.4% en moyenne annuelle. Pour les trois dernières années d'observation, la tendance globale s'inverse (0.4% de

croissance, toujours en moyenne annuelle). Pour cette seconde période, l'augmentation a eu lieu en réalité entre 2001 et 2002.

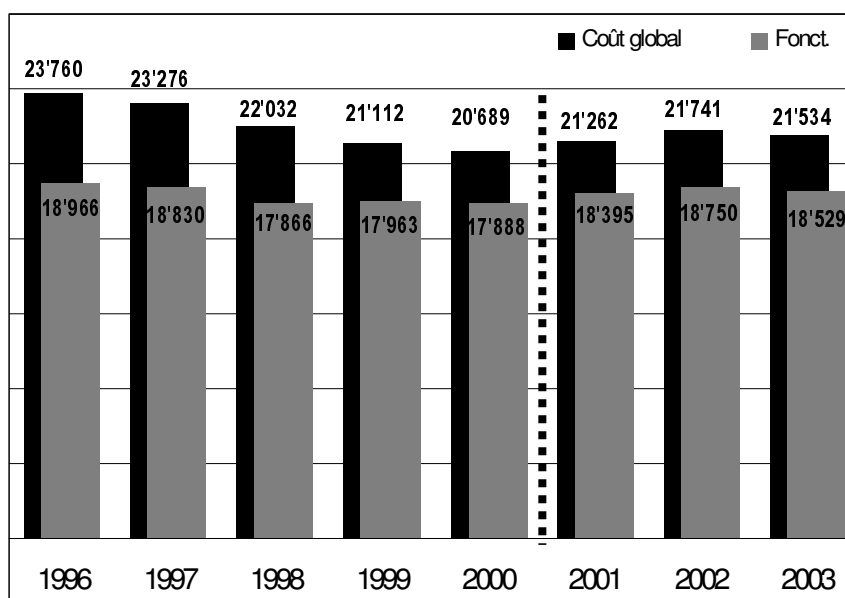
L'évolution depuis 1996 de la dépense par élève de l'enseignement secondaire postobligatoire (pour le fonctionnement d'une part, et toutes natures confondues d'autre part) est visible dans le **GRAPHIQUE 24**.

GRAPHIQUE 24 :

Evolution des dépenses unitaires, totale et de fonctionnement de L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POSTOBLIGTOIRE, 1996-2003

(en francs constants 2003)

Fonct. : Dépense unitaire de fonctionnement (personnel, biens et services, utilisation des bâtiments)



Source : SRED

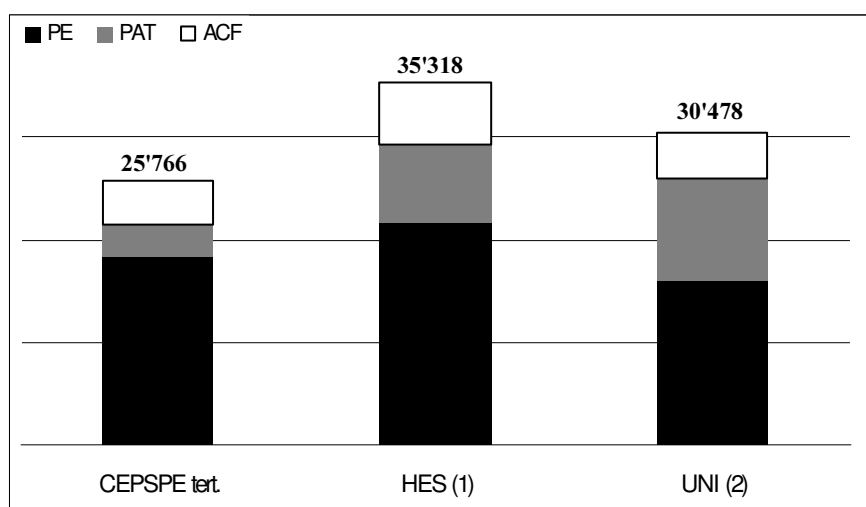
La variation de la dépense unitaire entre 2002 et 2003 est différente selon le type d'école ou de filière. Le Collège de Genève, l'Ecole de culture générale, l'Ecole de commerce, l'Ecole d'enseignement technique, ainsi que l'Ecole d'arts appliqués ont vu leur dépense par élève ou apprenti diminuer de 1% (EET) à près de 6% (ECG). Les moyens supplémentaires dont a disposé l'Ecole de culture générale, qui a déjà enregistré une baisse de la dépense unitaire entre 2001 et 2002, n'ont pas suffi à contenir la progression de ses effectifs d'élèves (pondérés sur l'année civile 2003). La croissance a représenté en effet 9.5% au cours des deux dernières années d'observation.

D'autres filières ont bénéficié d'un mouvement de hausse de la dépense unitaire. C'est le cas du CEPTA, dont les dépenses totales pour l'ensemble des filières ont augmenté de 3.8 % pour une croissance des effectifs d'apprentis et d'élèves inférieure à 1 % (effectifs pondérés sur l'année civile 2003). C'est également le cas du Centre de Lullier pour lequel les dépenses de biens et services, ainsi que, dans une moindre mesure, celles de personnel, ont progressé alors que les effectifs pondérés d'élèves et apprentis ont fléchi de près de 5%.

Nous examinons maintenant les résultats de la dépense par étudiant de l'enseignement tertiaire, contenus dans le **GRAPHIQUE 25**. Celle du **CEPSPE** tout d'abord, qui est en baisse de 5.5% par rapport à 2002. Ce mouvement reflète en partie les changements structurels du Centre, avec le passage des filières de physiothérapeute, de diététicien-ne, et de technicien-ne en radiologie médicale vers la HES santé-social. Ce mouvement ampute de près d'un tiers les effectifs

d'étudiants, effectifs pondérés sur l'année civile 2003. La diminution des charges concerne principalement la catégorie du personnel enseignant.

Pour les Hautes écoles spécialisées genevoises, on observe à l'inverse une nette tendance à la hausse entre 2002 et 2003. Cette tendance peut être expliquée par le renforcement de l'encadrement par étudiant (cf. p. 37). L'augmentation de la dépense par étudiant est importante au niveau du personnel. Les comptes provisoires des HES²⁰ indiquent par ailleurs une croissance des frais directs d'enseignement par étudiant pour la HES-S2 de Genève. Il faut également souligner le fait que la dépense par étudiant peut varier sensiblement lorsque les effectifs d'étudiants sont eux-mêmes très fluctuants. La création des filières de la HES santé-social dans le courant 2002 a précisément eu un tel effet.



GRAPHIQUE 25 :

Dépenses unitaires de fonctionnement de l'enseignement tertiaire, 2003

Natures de dépenses :

PE : Personnel enseignant
 PAT : Personnel administratif et technique
 ACF : Autres charges de fonctionnement

Source : SRED

- (1) Ecoles genevoises HES-SO, ESBA, ESIG et HES-S2. Selon comptes provisoires de l'exercice 2003, état au 30 avril 2004.
 (2) Uniquement compte de fonctionnement courant, sans fonds FNRS ou privés de recherche.

	CEPSPE tertiaire	HES (1)	UNI (2)
Dépense unitaire totale	26'436	40'473	32'447

Enfin, les résultats pour l'**Université** montrent une diminution de la dépense unitaire en 2003. La variation est plutôt faible, elle représente 0.6% par rapport à 2002. La baisse se fait surtout sentir sur la rubrique du personnel enseignant, tandis que la variation est positive sur les autres types de personnel (non-enseignant). Globalement, les charges totales ont augmenté de 4.3%, pour une croissance des effectifs d'étudiants de 4.9% (pondérés sur l'année civile 2003).

Notons encore que la question de la séparation des dépenses liées à l'enseignement d'une part, et à la recherche d'autre part, a fait l'objet de discussions au sein du GIR. Il s'agit d'une question importante (mais controversée) pour appréhender la dépense unitaire de l'enseignement universitaire. Dans la perspective d'un développement de cette thématique, nous présentons ici quelques données issues des premiers résultats calculés par l'Office fédéral de la statistique.

²⁰ Comptes provisoires pour l'exercice 2003, situation au 30 avril 2004.

Sous l'impulsion de l'Office fédéral de l'éducation et de la science, la conférence universitaire suisse a élaboré un modèle de comptabilité analytique pour toutes les hautes écoles helvétiques. Ce modèle a permis de calculer le coût par étudiant et par domaine d'étude pour l'enseignement de base, c'est-à-dire en excluant les dépenses pour la formation post-grade, doctorale et continue, ainsi que la recherche et les prestations à des tiers.

Parmi les formations les moins chères à Genève, on trouve les sciences sociales, les sciences économiques et le droit avec une dépense proche des Frs 10'000.- par étudiant. A l'autre extrême de l'échelle se situe le domaine des sciences naturelles avec un coût par étudiant de plus de Frs 68'000.-.²¹

Pour expliquer ces différences, on peut souligner l'impact des effectifs d'étudiants. Lorsque ceux-ci sont peu nombreux dans un type de formation, le coût est proportionnellement plus élevé, car une partie des dépenses (les frais fixes) ne sont pas réductibles et ne dépendent pas directement des effectifs. Par ailleurs, le matériel utilisé par exemple dans les facultés de Sciences est plus onéreux que celui des facultés de Lettres, Sciences économiques et sociales ou Droit.

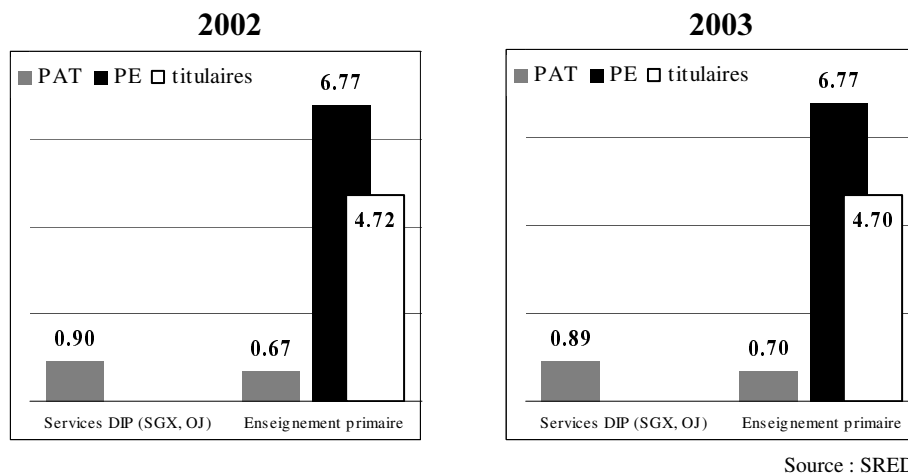


²¹ Nous renonçons à publier ici l'ensemble des données présentées, car elles n'ont pas fait à ce jour l'objet d'une publication officielle. Par ailleurs, certains points sont en discussion et en cours d'ajustements. Le lecteur intéressé par le modèle de comptabilité analytique pour les institutions universitaire trouvera plus d'informations sur le site de la Conférence universitaire suisse :

http://shkwww.unibe.ch/Fr/F_Projekte/F_Projekte_Koop/Projets_coope.html

Encadrement unitaire par élève ou par étudiant

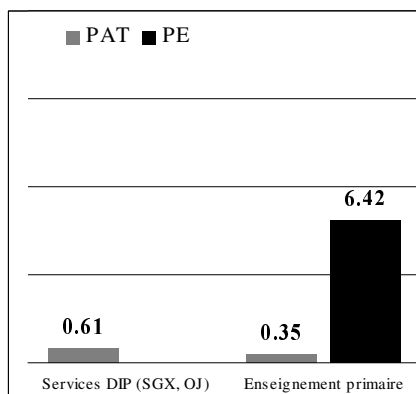
La mesure de l'utilisation des ressources en postes dans **l'enseignement primaire** dévoile un encadrement unitaire presque inchangé, toutes catégories de personnel confondues et pour l'ensemble de l'enseignement ordinaire et spécialisé. La diminution sur le personnel enseignant est inférieure au dixième de pour-cent, alors que le taux progresse légèrement sur le personnel non-enseignant, grâce à une dotation de dix postes supplémentaires. Considéré à partir des seuls titulaires, l'encadrement par élève est en faible recul (-0.3%). Ces résultats figurent dans le **GRAPHIQUE 26**.



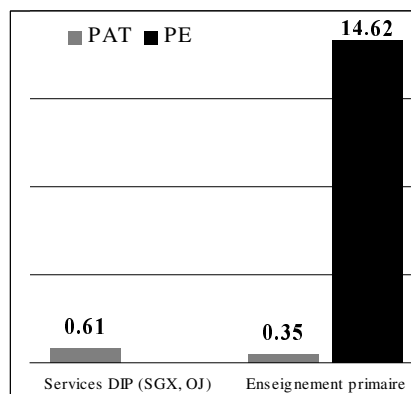
GRAPHIQUE 26 :
Encadrement unitaire pour 100 élèves, par catégorie de personnel, ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, enseignements ordinaire et spécialisé (y compris institutions du SMP), 2002 et 2003

Pour mieux rendre compte des différences entre l'enseignement ordinaire et les classes spéciales, nous présentons ici le **GRAPHIQUE 27** qui contient les informations des deux types de prise en charge en 2003. L'utilisation des postes est globalement deux fois plus élevée pour 100 élèves dans les classes spéciales, ce qui traduit bien l'effort de soutien accru pour les élèves ayant des besoins d'encadrement plus spécifiques.

Enseignement ordinaire 2003



Classes spéciales 2003

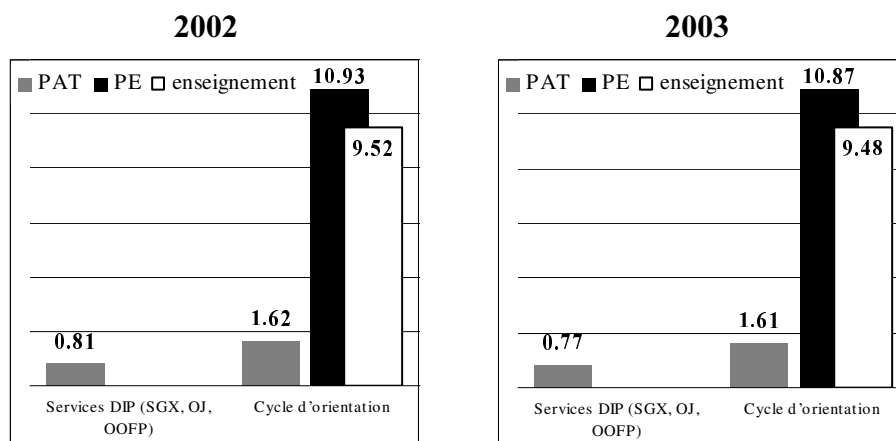


GRAPHIQUE 27 :
Encadrement unitaire pour 100 élèves, par catégorie de personnel, ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, enseignements ordinaire, classes spéciales 2003

Source : SRED

Pour la deuxième année consécutive, le ratio d'encadrement par élève au **cycle d'orientation** diminue (cf. **GRAPHIQUE 28**), ce qui confirme la tendance observée au niveau de la dépense unitaire. La baisse est imputable essentiellement aux enseignants et aux activités d'enseignement au sens strict. Par contre, la dotation pour la formation des enseignants (IFMES et formation continue) se renforce. Par ailleurs, la croissance des effectifs réels d'élèves (sans pondération sur l'année civile comme dans le cas de la dépense unitaire) se poursuit en 2003 (+ 3.7%).

GRAPHIQUE 28 :
Encadrement unitaire pour 100 élèves, par catégorie de personnel, CYCLE D'ORIENTATION, 2002 et 2003

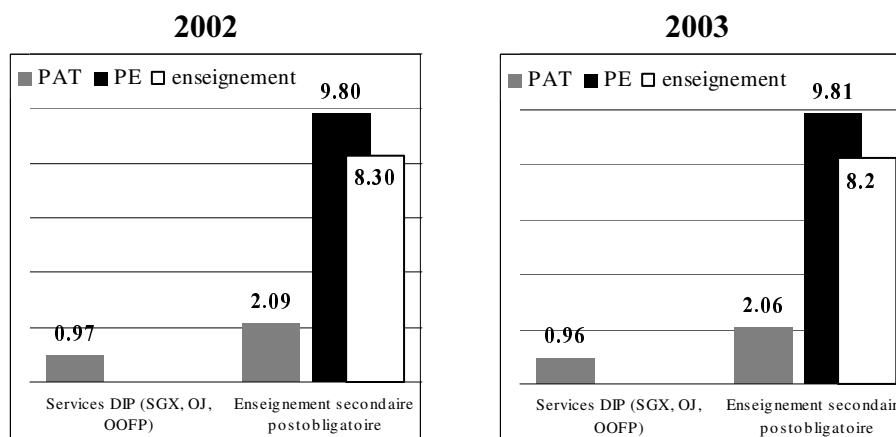


Source : SRED

Pris globalement, le mouvement de baisse s'observe également dans **l'enseignement secondaire postobligatoire**, tous types d'écoles et de filières confondus. L'encadrement diminue sur le personnel non-enseignant, tandis qu'une très légère hausse est visible au niveau du personnel enseignant. Comme dans le cas du cycle d'orientation, cette croissance est liée au renforcement des postes pour les enseignants formateurs, ainsi que les formations complémentaires. Par contre, l'encadrement des élèves et apprentis au niveau des postes d'enseignants recule, tout comme celui lié aux activités d'enseignement au sens strict. Les résultats sont résumés dans le **GRAPHIQUE 29**.

GRAPHIQUE 29 :
Encadrement unitaire pour 100 élèves, par catégorie de personnel, ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, POSTOBLIGATOIRE, 2002 et 2003

(effectifs d'élèves et d'apprentis non-pondérés en équivalent plein-temps)

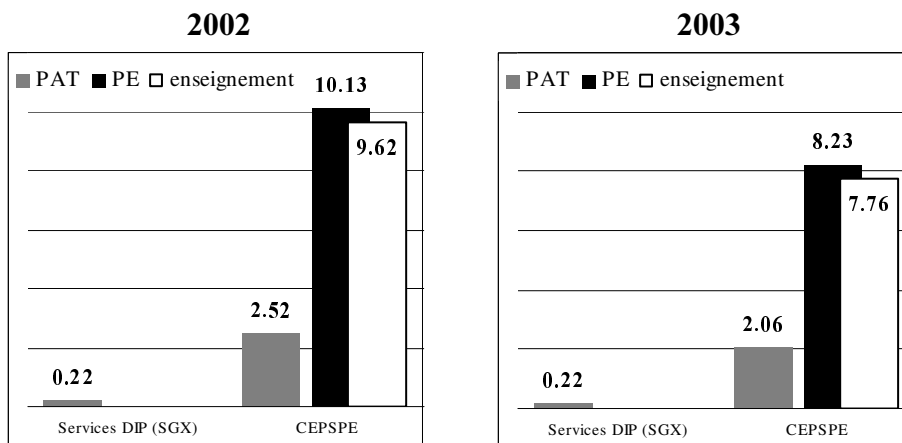


Source : SRED

Comme dans le cas de la dépense unitaire, l'encadrement varie différemment selon le type d'école ou de filière. Le CEPTA et le Centre de Lullier, par exemple, ont bénéficié d'un encadrement par élève ou apprenti plus important en 2003. Pour ces derniers, la tendance confirme les résultats de la dépense unitaire.

A l'inverse, les écoles de culture générale, l'école d'enseignement technique ainsi que les écoles de commerce accusent un recul de leur encadrement par élève ou apprenti, comme de leur dépense unitaire.

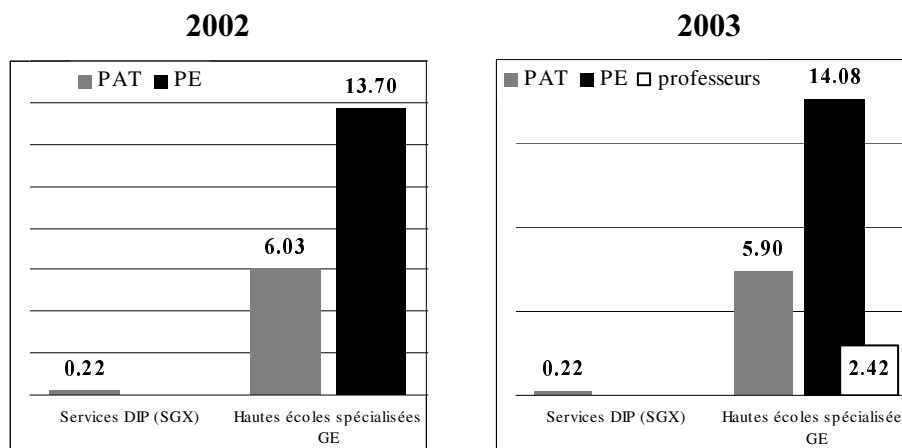
Le **CEPSPE**, pour sa part, voit son ratio d'encadrement tous types de personnel confondus baisser également, comme le montre le **GRAPHIQUE 30**. La tendance est assez marquée, tant pour le personnel enseignant que non-enseignant. Cette évolution semble s'expliquer en partie par les modifications structurelles qu'a connu le Centre, par exemple la mise en place de la formation d'aide-soignant-e à la rentrée 2002.



GRAPHIQUE 30 :
Encadrement unitaire pour 100 étudiants, par catégorie de personnel, CEPSPE, 2002 et 2003

Source : SRED

L'encadrement global par étudiant des **HES** s'est renforcé en 2003, de 1.2%. La hausse est effective au niveau du personnel enseignant. Par contre, l'encadrement administratif s'est détérioré, comme on peut le voir dans le **GRAPHIQUE 31**.



GRAPHIQUE 31 :
Encadrement unitaire pour 100 étudiants, par catégorie de personnel, HAUTES ECOLES SPECIALISEES, 2002 et 2003

Source : SRED

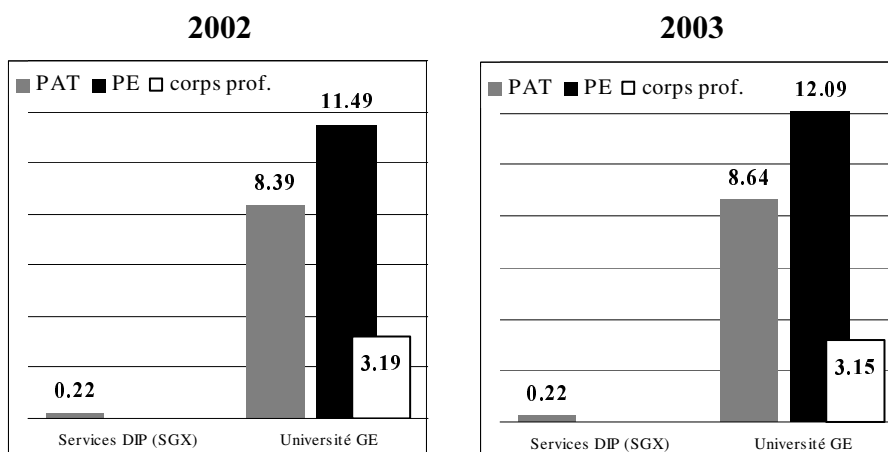
Par ailleurs, la création en 2003 de rubriques nouvelles et spécifiques au corps enseignant des HES permet désormais de mieux différencier les types de personnel au sein de ce groupe. Ainsi apparaissent désormais les catégories « professeurs », « chargés d'enseignement » et « chargés de cours ». En terme d'encadrement par étudiant, la première représente un peu moins d'un poste sur cinq.

Enfin, l'encadrement par étudiant de l'**Université** est aussi en progression, tant au niveau du personnel non-enseignant que du personnel enseignant, la hausse étant plus marquée pour ce dernier.

GRAPHIQUE 32 :

Encadrement unitaire pour 100 étudiants, par catégorie de personnel, UNIVERSITE, 2002 et 2003

(uniquement postes liés à l'enveloppe cantonale)



Source : SRED

En réalité, ce sont les membres du corps intermédiaire, et notamment les assistants, qui participent à cette évolution. A l'inverse, l'encadrement par le corps professoral est en recul puisque sa part passe de 3.19 à 3.15 postes pour 100 étudiants.



III. LES RESSOURCES PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT

Un certain nombre de données statistiques et d'éléments d'information sur les ressources a déjà été donné pour les ordres d'enseignement dans les parties précédentes. L'intérêt de ce chapitre réside plutôt dans le fait de regrouper dans une même section l'essentiel des données pour un seul ordre d'enseignement, et d'associer à ce corpus d'autres indicateurs, en dehors du domaine des ressources, pour produire une connaissance plus complète.

La nature extrêmement résumée des indicateurs apporte un éclairage supplémentaire à des données autrement trop nombreuses ou trop diversifiées, mais elle représente dans le même temps une limite à la lecture de l'information. Il faut donc considérer les indicateurs pour ce qu'ils sont : des indications sur des phénomènes bien plus amples et complexes, qui permettent d'orienter une réflexion et une recherche plus approfondie sur les questions soulevées.

L'accent mis sur l'évolution la plus récente, entre 2002 et 2003, est aussi une option qui limite la profondeur temporelle des phénomènes observés et dans ce sens aussi assigne à nos données un rôle d'indicateurs sur des mouvements qui peuvent être plus longs et constituer des vraies tendances, ou, au contraire, des soubresauts qui iraient à contresens de la marche générale des affaires. L'édition 2004 des Ressources humaines et financières du DIP est la troisième parution de ce groupe d'indicateurs sous la même forme et il est donc déjà possible de se référer aux éditions antérieures¹ pour procéder à des comparaisons temporelles.

Dans tous les cas, le besoin supplémentaire d'information trouve une première réponse dans les annexes où l'on trouve un ensemble de tableaux statistiques plus complets et plus détaillés sur les trois ordres d'enseignement directement rattachés au DIP : enseignement enfantin et primaire, cycle d'orientation et enseignement postobligatoire.



¹ Cf. Editions 2002 et 2003 des *Ressources humaines et financières du DIP*.

Enseignement enfantin et primaire

Elèves ^A	2002	2003	Δ 2002-03
Enseignement enfantin	8'378	8'349	-29 (-0.3%)
Enseignement primaire	25'829	25'929	+100 (+0.4%)
Classes spéciales	527	519	-8 (-1.5%)
Total	34'734	34'797	+63 (+0.2%)
Institutions ^B	627	676	+49 (+7.8%)
Personnel ^A			Δ 2002-03
Enseignants (postes) ^C	2'809 (2'395.6)	2'827 (2'403.8)	+0.6% (+0.3%)
Administratifs et techniques (postes) ^C	298 (238.2)	310 (249.0)	+4.0% (+4.5%)
Proportion de cadres ^D	1.9%	1.8%	-2.7%
Proportion de femmes parmi les enseignants	83.5%	83.7%	+0.2%
Age moyen des enseignants	42.9	42.7	-0.2 ans
Proportion d'enseignants de 50 ans et plus	34.2%	33.6%	-1.8%
Encadrement unitaire ^A , en EPT pour 100 élèves (enseignants seuls)	8.3 (6.8)	8.4 (6.8)	+0.0% (+0.0%)
Dépenses ^E			Δ 2002-03
Personnel, en 1000 F constants (% du total)	330'150 (92.5%)	335'498 (92.3%)	+1.6% (-0.2%)
Fonctionnement ^F , en 1000 F constants (% du total)	25'841 (7.2%)	26'848 (7.4%)	+3.9% (+2.0%)
Investissement ^G , en 1000 F constants (% du total)	998 (0.3%)	1'205 (0.3%)	+20.8% (+18.6%)
Dépense ^H par élève (fonctionnement) en F constants	13'993 (10'781)	13'941 (10'820)	-0.4% (+0.4%)

© SRED 2004

^A Situation au 31 décembre

^B Y compris des jardins d'enfant (pédagogie curative), les EFP et cinq centres pour adolescents

^C Y compris remplaçants (et surnuméraires pour le PAT)

^D Fonctions d'autorité dès la classe de traitement 14 et cadres supérieurs à partir de la classe 23

^E Pour l'année civile

^F Biens, services, subventions et frais de bâtiments, sans les dépenses de personnel

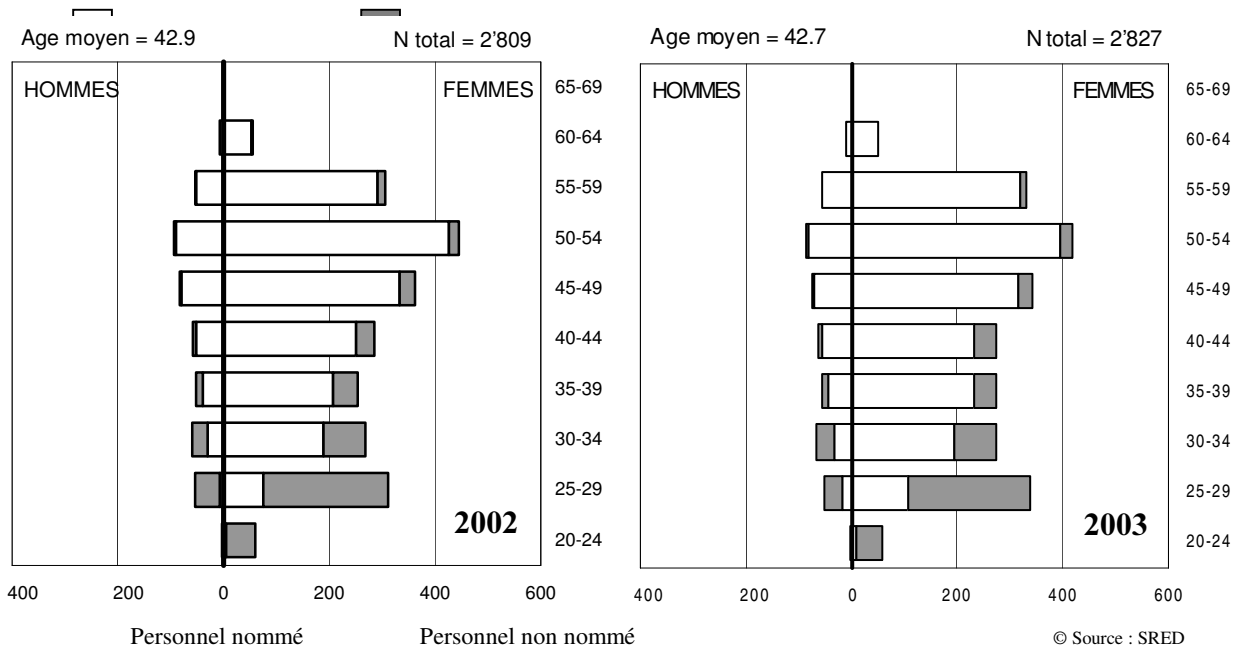
^G Dépenses d'intérêt et d'amortissement apparaissant dans le compte de fonctionnement

^H Pour l'enseignement enfantin, primaire et les classes spéciales

Le libellé entre parenthèses se rapporte au chiffre entre parenthèses

Elèves : diminution de -1.5% pour les *classes spéciales* et augmentation de +7.8% pour les *institutions* (consommatrices de ressources) **Personnel** : hausse des effectifs plus forte pour les *non enseignants* (+4.5%) que pour les enseignants (+0.3%) ; rajeunissement du corps enseignant sur l'ensemble (-0.2 ans) et baisse de la part des *50 ans et plus* (-1.8%) **Dépenses** : hausse pour tous les types de dépenses, plus limitée pour le *personnel* (+1.6%) ; les dépenses *d'intérêts et d'amortissement* n'incluent pas les bâtiments des écoles (financés par les communes) ; la dépense par élève augmente sur le fonctionnement (+0.4%) mais diminue sur l'ensemble des charges (-0.4%) incluant dans ce cas les dépenses des communes.

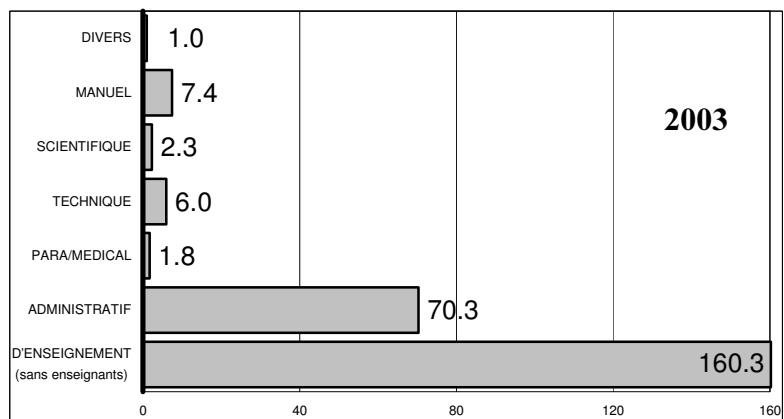
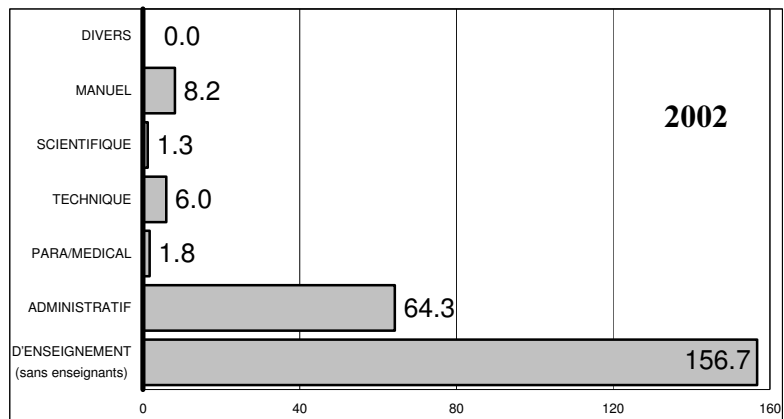
GRAPHIQUE 33 : ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE (PERSONNES)



Age moyen : la baisse de 0.2 ans entre 2002 et 2003, poursuit la tendance des deux années précédentes
Groupes d'âges : la diminution des *plus de 50 ans* (-1.8%) confirme le rajeunissement du corps enseignant
Etat de nomination : diminution de la part des enseignants *non nommés* (passe de 22.1% à 21.5% en un an)

**GRAPHIQUE 34 :
 Personnel non enseignant
 du primaire (EPT)**

Volume : au total, augmentation de 10.8 postes EPT (+4.0%) pour le personnel *non enseignant*, dont principalement 3.6 postes EPT pour le *personnel d'enseignement (sans les enseignants)* et 6.0 EPT pour le *personnel administratif proprement dit*. **Composition** : le *personnel d'enseignement* est composé principalement des *éducateurs* (autre personnel éducatif) et des *cadres de l'enseignement* ; le *personnel administratif proprement dit* comprend avant tout des *secrétaires*, des *archivistes-bibliothécaires-documentalistes* et des *commis administratifs* (tableaux 12 et 13, en annexes)



Cycle d'orientation

Elèves ^A	2002	2003	Δ 2002-03
Accueil	420	428	+8 (+1.9%)
Atelier	110	113	+3 (+2.7%)
Regroupement A	6'979	7'408	+429 (+6.1%)
Regroupement B	2'125	2'335	+210 (+9.9%)
Regroupement C	90	90	0 (0.0%)
Spéciale	357	160	-197 (-55.2%)
Niveaux - options	2'077	2'072	-5 (-0.2%)
Total	12'158	12'606	+437 (+3.8%)
Personnel ^A			Δ 2002-03
Enseignants (postes)	1'857 (1'327.7)	1'896 (1'366.3)	+2.1% (+2.9%)
Administratifs et techniques (postes)	246 (197.5)	251 (203.3)	+2.0% (+2.9%)
Proportion de cadres ^B	1.8%	1.8%	-0.1%
Proportion de femmes parmi les enseignants	56.7%	56.3%	-0.7%
Age moyen des enseignants	42.9	42.8	-0.1 ans
Proportion d'enseignants de 50 ans et plus	31.0%	30.3%	-2.2%
Encadrement unitaire ^A , en EPT pour 100 élèves (enseignants seuls)	13.4 (10.9)	13.3 (10.9)	-0.1% (-0.1%)
Dépenses ^C			Δ 2002-03
Personnel, en 1000 F constants (% du total)	216'019 (87.4%)	222'162 (86.9%)	+2.8% (-0.6%)
Fonctionnement ^D , en 1000 F constants (% du total)	23'137 (9.4%)	24'229 (9.5%)	+4.7% (+1.2%)
Investissement ^E , en 1000 F constants (% du total)	8'024 (3.2%)	9'337 (3.7%)	+16.4% (+12.5%)
Dépense par élève (fonctionnement) en F constants	22'342 (20'437)	22'174 (20'184)	-0.8% (-1.2%)

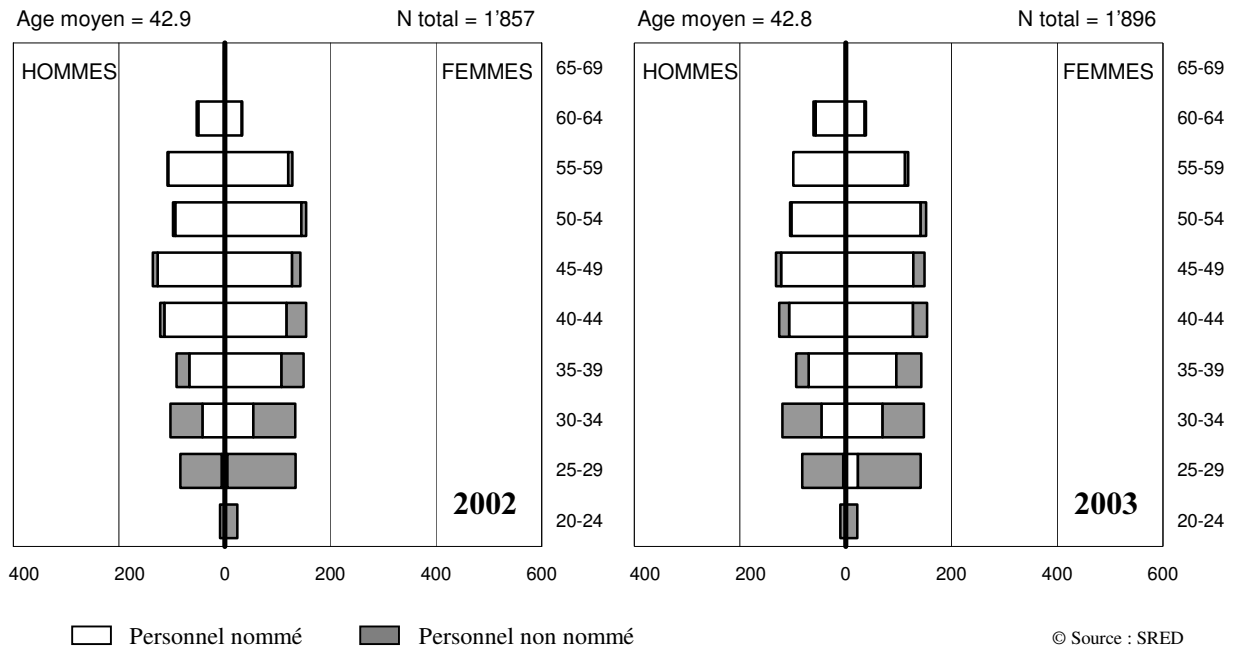
© SRED 2004

^A Situation au 31 décembre^B Fonctions d'autorité dès la classe de traitement 14 et cadres supérieurs à partir de la classe 23^C Pour l'année civile^D Biens, services, subventions et frais de bâtiments, sans les dépenses de personnel^E Dépenses d'intérêt et d'amortissement apparaissant dans le compte de fonctionnement

Le libellé entre parenthèses se rapporte au chiffre entre parenthèses

Elèves : augmentation totale de 437 élèves (+3.8%); la filière *Spéciale* recule de façon prononcée (plus de la moitié des effectifs disparaissent en une année) **Personnel** : hausse des effectifs d'*enseignants* et de personnel *administratif et technique* ; légère réduction de *l'âge moyen* du corps enseignant et baisse de la part que représentent les *50 ans et plus* **Dépenses** : augmentation limitée des dépenses de personnel (+2.8%) et plus importante (+4.7%) pour les dépenses de fonctionnement (Biens & services, subventions et frais de bâtiments)

GRAPHIQUE 35 : ENSEIGNANTS DU CYCLE D'ORIENTATION (PERSONNES)

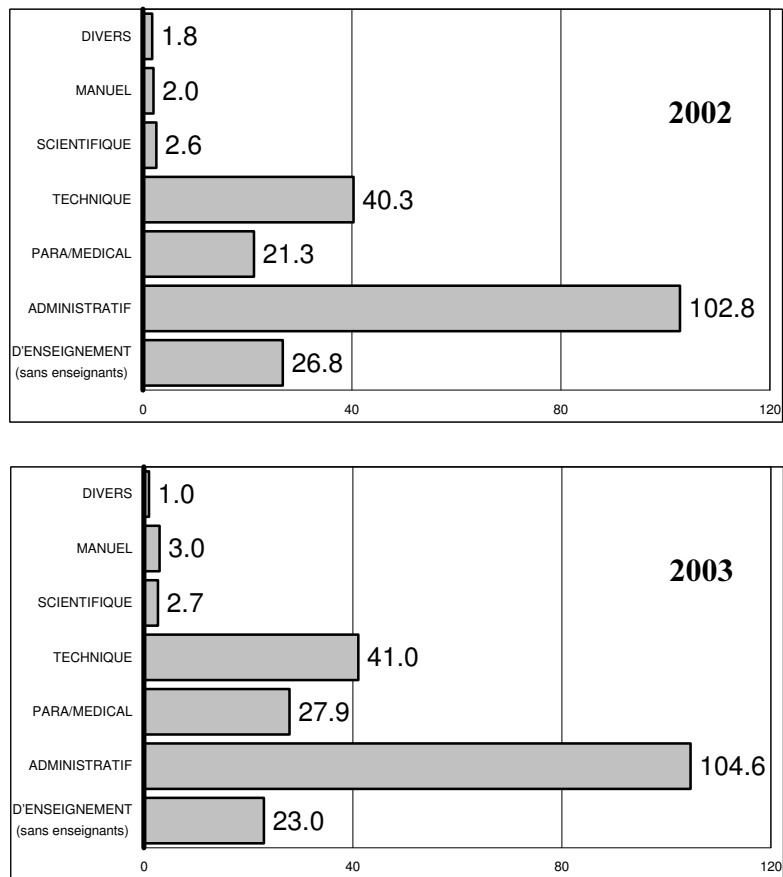


Age moyen : diminution de 0.1 ans de l'âge moyen en une année **Groupes d'âges :** des effectifs du groupe des 50 ans et plus continue de diminuer (-2.2%) **Etat de nomination :** la part des enseignants non nommés reste à un niveau élevé avec +29.1% en 2003 (+21.5% au primaire)

**GRAPHIQUE 36 :
Personnel non enseignant
du cycle d'orientation (EPT)**

Volume : augmentation de 5.8 postes EPT (+2.9%) en un an pour le personnel administratif et technique, dont 1.8 EPT pour le seul personnel administratif et 6.3 EPT pour le personnel médical et paramédical; en revanche, le personnel d'enseignement (sans les enseignants) diminuent de 3.8 EPT

Composition : le groupe administratif est composé principalement de personnel de secrétariat, de spécialistes d'archives, de documentation et de biblio-thèques; le personnel technique recouvre des assistants techniques et du personnel pour l'audiovisuel, le personnel d'enseignement essentiellement des cadres d'enseignement



Enseignement postobligatoire

Elèves ^A	2002	2003	Δ 2002-03
Collège de Genève ^B	6'617	6'868	+251 (+3.8%)
Ecole de culture générale ^B	1'815	1'831	+16 (+0.9%)
Ecole de commerce & Cours prof. commerciaux	3'914	4'131	+217 (+5.5%)
Ecole d'enseignement technique	430	454	+24 (+5.6%)
Centre de Lullier	305	281	-24 (-7.9%)
SCAI & SGIPA (accueil & intégration)	456	520	+64 (+14.0%)
Ecole d'arts appliqués	444	463	+19 (+4.3%)
Centre d'enseignement professionnel CEPTA	3'047	3'010	-37 (-1.2%)
Ecole professionnelle EPIA (extérieur)	341	343	+2 (+0.6%)
Total	17'369	17'901	+532 (+3.1%)
Personnel ^A			Δ 2002-03
Enseignants (postes)	2'524 (1'641.5)	2'591 (1'697.2)	+2.7% (+3.4%)
Administratifs et techniques (postes)	474 (352.4)	471 (356.4)	-0.6% (+1.1%)
Proportion de cadres ^C	2.8%	2.8%	+1.0%
Proportion de femmes parmi les enseignants	44.8%	45.7%	+2.0%
Age moyen des enseignants	45.7	45.2	-0.5 ans
Proportion d'enseignants de 50 ans et plus	39.6%	38.9%	-1.9%
Encadrement unitaire ^A , en EPT pour 100 élèves (enseignants seuls)	12.9 (9.8)	12.8 (9.8)	-0.0% (+0.0%)
Dépenses ^D			Δ 2002-03
Personnel, en 1000 F constants (% du total)	294'029 (79.1%)	296'920 (78.6%)	+1.0% (-0.6%)
Fonctionnement ^E , en 1000 F constants (% du total)	53'179 (14.3%)	55'742 (14.8%)	+4.8% (+3.1%)
Investissement ^F , en 1000 F constants (% du total)	24'564 (6.6%)	25'217 (6.7%)	+2.7% (+1.0%)
Dépense ^G par élève (fonctionnement) en F constants	21'741 (18'750)	21'534 (18'529)	-1.0% (-1.2%)

© SRED 2004

A Situation au 31 décembre

B Avec les formations du soir ou pour adultes

C Fonctions d'autorité dès la classe de traitement 14 et cadres supérieurs à partir de la classe 23

D Pour l'année civile

E Biens, services, subventions et frais de bâtiments, sans les dépenses de personnel

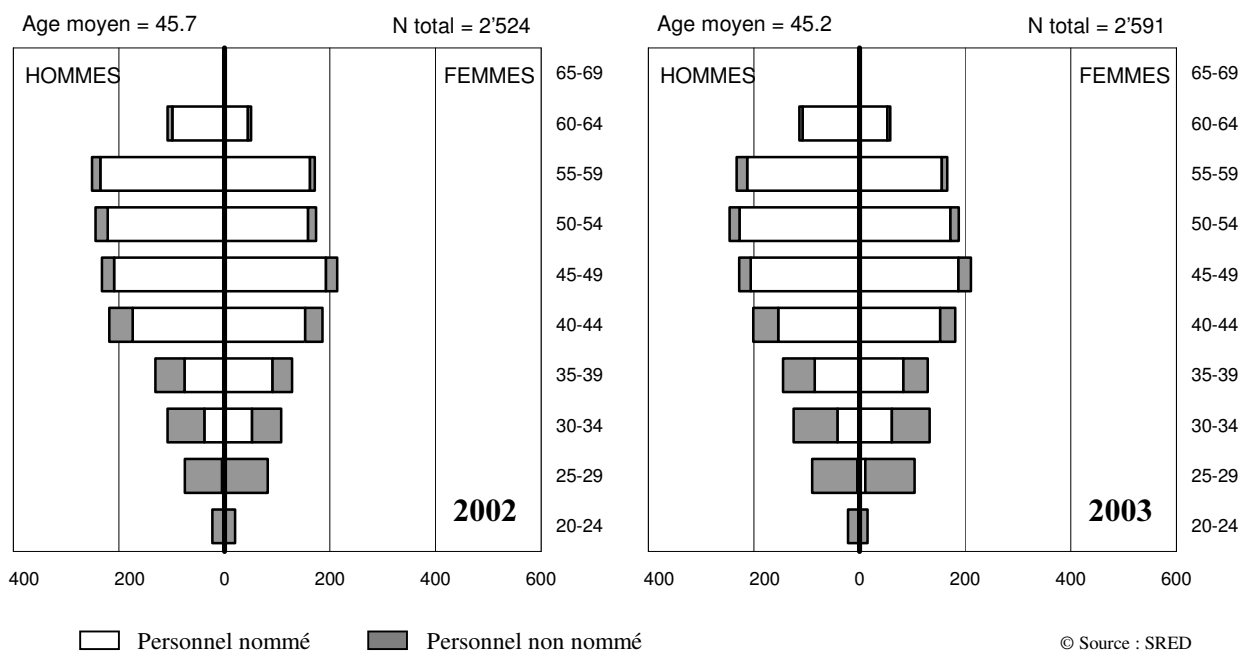
F Dépenses d'intérêt et d'amortissement apparaissant dans le compte de fonctionnement

G Pour toutes les filières, sans le SCAI

Le libellé entre parenthèses se rapporte au chiffre entre parenthèses

Elèves : augmentation marquée des effectifs totaux (+3.1%) en 2003, grosse croissance sur les filières de la SGIPA et du SCAI en pour-cent (+14.0%) et pour les formations commerciales en chiffre absolu (+217 élèves et apprentis) **Personnel** : évolution plus importante pour les *enseignants* (+3.4%), que pour les *non enseignants* (+1.1%) dont l'effectif en personnes diminue même (-0.6%) **Dépenses** : le fonctionnement – bien & services, bâtiments, subventions – (+4.8%) augment davantage que le personnel (+1.0%).

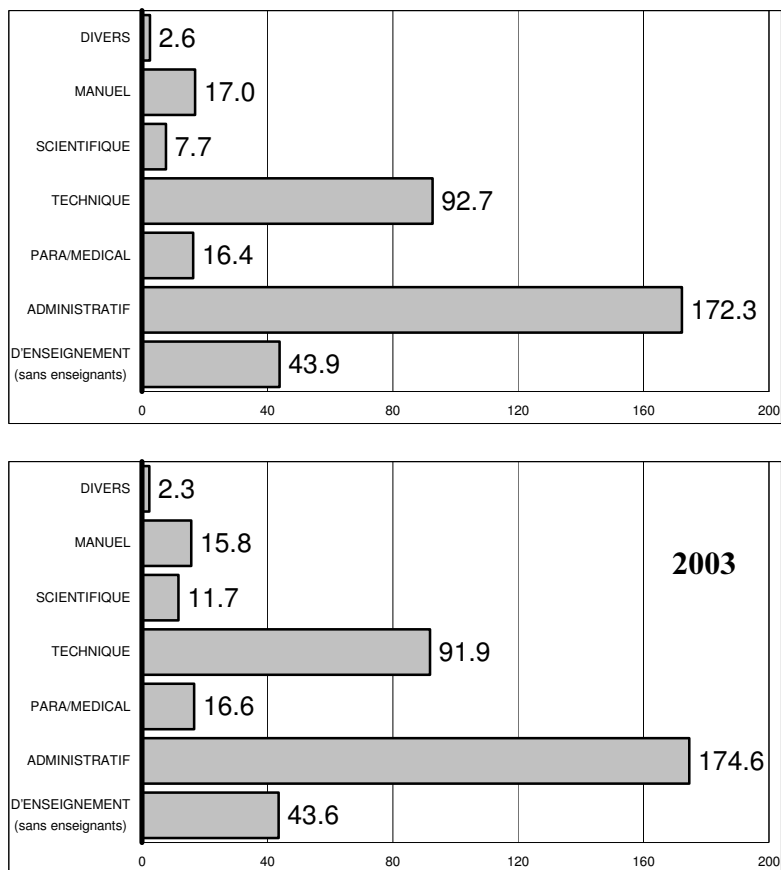
GRAPHIQUE 37 : Enseignants du postobligatoire (personnes)



Age moyen : diminution de l'âge moyen qui perd 0.5 années entre 2002 et 2003 **Groupes d'âges** : simultanément on a une baisse du groupe des « 50 ans et plus » (-1.9%) **Etat de nomination** : la part des enseignants *non nommés* se situe à 24.2%, à un niveau intermédiaire entre le primaire et le cycle d'orientation

GRAPHIQUE 38 : Personnel non enseignant du postobligatoire (EPT)

Volume : le total des postes des *administratifs et techniques* augmente de 4.0 EPT (+1.1%) entre 2002 et 2003 avec 2.3 EPT pour le personnel *administratif* au sens strict et 4.0 EPT pour le personnel *scientifique*, mais avec des diminutions pour les *manuels*, les *techniques*, et le personnel *d'enseignement* **Composition** : le groupe du personnel *administratif* est formé par ordre d'importance de personnel de *secrétariat*, *d'archivistes*, *biblio-thécaires* et *documentaristes* et de *commis administratifs* ; le *personnel d'enseignement* est composé presque exclusivement de cadres



Tableaux

- Tableau 1 : Charges et revenus du DIP, en milliers de francs courants, 1994-2003
- Tableau 2 : Charges et revenus du DIP (avec PUMD, OOFP et Lullier, sans Université ni HES), en milliers de francs constants (valeur 2003), 1994-2003
- Tableau 3 : Charges et revenus du DIP (avec PUMD, OOFP, Lullier, Université et HES), en milliers de francs constants (valeur 2003), 1994-2003
- Tableau 4 : Charges et revenus du DIP par indice 1994 = 100 (avec PUMD, OOFP et Lullier, sans Université ni HES), en valeur constante, 1994-2003
- Tableau 5 : Charges et revenus par unité budgétaire, en 2003
- Tableau 6 : Structure des dépenses en personnel 1994-2003 en milliers de francs constants (valeur 2003)
- Tableau 7 : Structure des charges sociales, en 2003
- Tableau 8 : Traitements salariaux mensuels bruts moyens par classes de traitement, en 2003 (situation fin décembre)
- Tableau 9 : Personnes employées par classes de traitement, en 2003 (situation fin décembre)
- Tableau 10 : Postes occupés par classes de traitement, en 2003 (situation fin décembre)
- Tableau 11 : Postes au budget et réellement occupés, en moyennes annuelles, évolution 1994-2003
- Tableau 12 : Personnes employées selon la famille de fonctions et l'unité budgétaire, en 2003 (situation fin décembre)
- Tableau 13 : Postes EPT occupés selon la famille de fonctions et l'unité budgétaire, en 2003 (situation fin décembre)
- Tableau 14 : Personnes employées selon le statut et l'unité budgétaire, en 2003 (situation fin décembre)
- Tableau 15 : Postes occupés selon le statut et l'unité budgétaire, en 2003 (situation fin décembre)
- Tableau 16 : Taux d'activité moyen et ratio emploi par poste selon la famille de fonctions et le sexe, en 2003 (situation fin décembre)
- Tableaux 17 à 24 : Répartition du personnel du DIP selon l'âge, le sexe et le statut par tranche d'âge quinquennale, en 2003 (situation fin décembre)
- Tableau 17 : Personnel enseignant (CEPSPE et HES compris)
- Tableau 18 : Personnel non enseignant
- Tableau 19 : Enseignants du primaire
- Tableau 20 : Enseignants du Cycle d'Orientation
- Tableau 21 : Enseignants de l'enseign. postobligatoire
- Tableau 22 : Enseignants de l'Université
- Tableau 23 : Enseignants du CEPSPE
- Tableau 24 : Enseignants des HES
- Tableau 25 : Ensemble du personnel du DIP en personnes, selon la position hiérarchique, le sexe et l'unité budgétaire, en 2003 (situation fin décembre)
- Tableau 26 : Ensemble du personnel du DIP en postes EPT, selon la position hiérarchique, le sexe et l'unité budgétaire, en 2003 (situation fin décembre)
- Tableau 27 : Evolution des dépenses unitaires et des effectifs d'élèves/étudiants (1996-2003), en francs constants 2003
- Tableau 28 : Dépenses unitaires, selon la source de financement, 2003 (en francs courants)
- Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes EPT pour 100 élèves/étudiants) par catégorie de personnel, 2003



Tableau 1 : Charges et revenus du DIP, en milliers de francs courants, 1994-2003

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
30 Charges de personnel	1'155'981	1'163'269	874'881	886'830	892'835	869'461	884'196	913'365	957'861	985'371
31 Biens & services	48'245	44'470	43'348	28'650	41'718	40'587	40'216	43'370	45'300	48'180
32 Intérêts passifs			33'971	32'077	30'339	26'382	18'608	18'532		
33 Amortissements	71'713	69'480	66'176	62'694	86'658	53'069	51'718	38'677	42'620	47'896
35 Dédommagements à des collectivités publiques	1'201	1'747	1'904	2'064	2'149	2'240	2'602	3'139	3'170	3'932
36 Subventions accordées	218'698	221'894	416'662	431'003	431'439	456'406	460'660	491'931	517'740	547'063
37 Subventions redistribuées	4'584	2'582				373	1'192	6'024	441'619	471'594
39 Imputations internes										
<i>Frais de bâtiment</i>		63'607	62'326	63'318	63'213	64'414	67'218	67'304	68'896	72'566
<i>Intérêts sur investissement</i>	36'903	36'296							20'334	21'288
<i>Autres prestations de service</i>			299	333	433	466	587	563	536	529
3 Total des charges	1'537'326	1'603'345	1'499'567	1'506'970	1'548'785	1'513'398	1'526'996	1'582'904	2'098'075	2'198'419
42 Revenus des biens	35	33	26	18	17	31	21	18	22	33
43 Recettes diverses	20'286	29'281	22'264	18'730	33'311	30'887	30'514	38'442	38'923	29'349
45 Dédommagements de collectivités publiques	549	622	503	510	1'440	5'816	7'340	6'055	6'059	4'362
46 Subventions acquises	130'821	137'355	44'867	47'487	50'515	39'955	38'064	40'441	41'369	38'518
47 Subventions à redistribuer	4'584	2'582				373	1'192	6'024	441'619	471'594
49 Imputations internes										
<i>Revenus de bâtiment</i>		3'489	2'680	3'090	3'253	3'236	1'686	1'838	1'640	1'968
<i>Autres prestations de service</i>		83	90		75					
4 Total des revenus	156'274	173'444	70'430	69'835	88'611	80'298	78'818	92'818	529'631	545'823
Coûts nets	1'381'052	1'429'902	1'429'137	1'437'135	1'460'173	1'433'100	1'448'178	1'490'085	1'568'444	1'652'596

© Service de la recherche en éducation, Genève

Tableau 2 : Charges et revenus du DIP (avec PUMD, OOF et Lullier, sans Université ni HES), en milliers de francs constants (valeur 2003), 1994-2003

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Charges de personnel	954'320	942'687	940'253	947'835	938'214	906'472	908'154	928'529	966'359	985'371
Biens & services	53'502	47'985	47'714	41'328	43'043	43'397	40'929	46'287	43'622	46'301
Intérêts	28'674	27'785	25'932	24'894	23'400	19'760	13'391	12'391	13'408	13'794
Amortissements	55'358	52'326	49'673	47'934	74'180	45'328	42'507	25'810	27'589	29'858
Dédommagements à des collectivités publiques	1'315	1'876	2'029	2'185	2'258	2'336	2'672	3'191	3'198	3'932
Subventions accordées	189'778	186'266	182'890	189'823	190'458	187'562	200'472	207'826	217'395	201'720
Subventions redistribuées	78					388	1'225	6'124	6'067	4'226
Frais de bâtiment et autres	37'916	39'526	38'647	39'958	39'329	37'113	38'444	39'180	40'929	43'899
Total des charges	1'320'940	1'298'451	1'287'139	1'293'957	1'310'882	1'242'354	1'247'795	1'269'338	1'318'567	1'329'102
Recettes et revenus divers	22'931	22'592	25'329	21'493	35'006	32'234	31'363	39'099	39'290	29'381
Dédommagements de collectivités publiques	880	1'163	1'221	1'503	1'513	6'063	7'539	6'155	6'113	4'362
Subventions acquises	46'705	49'762	47'061	49'477	50'772	39'491	39'095	41'112	41'736	38'518
Subventions à redistribuer	78					388	1'225	6'124	6'067	4'226
Revenus de bâtiment et autres	3'378	1'783	814	1'294	1'402	1'436	1'276	1'235	1'020	991
Total des revenus	73'972	75'300	74'425	73'767	88'692	79'614	80'498	93'726	94'226	77'479
Coûts nets	1'246'968	1'223'151	1'212'713	1'220'189	1'222'190	1'162'741	1'167'297	1'175'612	1'224'341	1'251'623

Biens et services (nature 31) sans reports

© Service de la recherche en éducation, Genève

**Tableau 3 : Charges et revenus du DIP (avec PUMD, OOF, Lullier, Université et HES),
en milliers de francs constants (valeur 2003), 1994-2003**

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Charges de personnel	1'273'979	1'256'496	1'251'442	1'263'848	1'252'009	1'257'757	1'261'492	1'296'955	1'349'747	1'416'957
Biens & services	86'666	78'626	79'672	71'610	73'425	80'671	75'701	88'492	90'710	100'097
Intérêts	40'423	39'005	36'230	34'158	31'881	27'505	19'127	18'865	21'184	23'625
Amortissements	78'716	74'734	70'697	66'995	91'675	55'540	58'882	45'242	49'457	60'313
Dédommagements à des collectivités publiques	1'315	1'876	2'029	2'185	2'258	2'336	2'672	3'206	3'198	3'932
Subventions accordées	207'227	208'800	210'008	214'261	220'953	217'244	218'083	225'768	235'136	220'553
Subventions redistribuées	5'015	2'772	4'225	3'932	3'474	3'847	4'205	8'877	8'134	6'085
Frais de bâtiment et autres	66'668	69'357	67'834	68'505	64'852	67'642	63'410	65'463	66'726	69'080
Total des charges	1'760'010	1'731'665	1'722'138	1'725'494	1'740'527	1'712'542	1'703'571	1'752'868	1'824'294	1'900'642
Recettes et revenus divers	24'922	33'138	42'084	36'182	50'104	48'313	50'801	57'940	64'220	65'406
Dédommagements de collectivités publiques	880	1'163	1'221	1'503	1'513	6'063	7'539	6'155	6'113	4'362
Subventions acquises	144'365	148'623	147'751	150'442	152'532	155'987	149'426	141'070	112'786	129'104
Subventions à redistribuer	5'015	2'772	4'225	3'932	3'474	3'847	4'205	8'877	8'134	6'085
Revenus de bâtiment et autres	7'084	3'884	3'004	3'413	2'587	3'544	1'588	1'754	1'563	1'752
Total des revenus	182'266	189'580	198'286	195'472	210'210	217'754	213'559	215'796	192'817	206'709
Coûts nets	1'577'744	1'542'084	1'523'852	1'530'022	1'530'317	1'494'788	1'490'012	1'537'072	1'631'477	1'693'933

© Service de la recherche en éducation, Genève

**Tableau 4 : Charges et revenus du DIP par indice 1994 = 100 (avec PUMD, OOF et Lullier, sans Université
en valeur constante, 1994-2003**

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Charges de personnel	100	99	99	99	98	95	95	97	101	103
Biens & services	100	90	89	77	80	81	77	87	82	87
Intérêts	100	97	90	87	82	69	47	43	47	48
Amortissements	100	95	90	87	134	82	77	47	50	54
Dédommagements à des collectivités publiques	100	143	154	166	172	178	203	243	243	299
Subventions accordées	100	98	96	100	100	99	106	110	115	106
Subventions redistribuées	100					498	1'571	7'855	7'783	5'421
Frais de bâtiment et autres	100	104	102	105	104	98	101	103	108	116
Total des charges	100	98	97	98	99	94	94	96	100	101
Recettes et revenus divers	100	99	110	94	153	141	137	171	171	128
Dédommagements de collectivités publiques	100	132	139	171	172	689	857	700	695	496
Subventions acquises	100	107	101	106	109	85	84	88	89	82
Subventions à redistribuer	100					498	1'571	7'855	7'783	5'421
Revenus de bâtiment et autres	100	53	24	38	41	43	38	37	30	29
Total des revenus	100	102	101	100	120	108	109	127	127	105
Coûts nets	100	98	97	98	98	93	94	94	98	100

© Service de la recherche en éducation, Genève

Tableau 5 : Charges et revenus par unité budgétaire, en 2003

Nature des charges et revenus		SGX		EP		CO		PO		UNI		OJ		CEPSPE		OOFPP		HES		DIP	
		milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total
No	CHARGES																				
rubrique																					
30	CHARGES DE PERSONNEL	20'295	2%	335'498	34%	222'162	23%	296'920	30%			77'756	8%	11'760	1%	20'980	2%			985'371	100%
31	BIENS,SERVICES	2'500	5%	9'000	19%	7'800	16%	12'700	26%			11'980	25%	1'500	3%	2'700	6%			48'180	100%
32	INTERETS PASSIFS																				
33	AMORTISSEMENTS	478	1%	466	1%	5'442	11%	17'572	37%	18'038	38%	5'296	11%	11	0%	593	1%			47'896	100%
35	DEDOMMAGEMENTS A DES COLLECTIVITES PUBLIQUES							611	16%					1'313	33%	2'008	51%			3'932	100%
36	SUBVENTIONS ACCORDEES	103'397	19%	15'818	3%	390	0%	14'087	3%	277'220	51%	60'414	11%			7'614	1%	68'123	12%	547'063	100%
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	718	0%					500	0%	387'902	82%	272	0%	114	0%	2'622	1%	79'466	17%	471'594	100%
39	IMPUTATIONS INTERNES	1'986	2%	2'030	2%	16'039	17%	27'843	30%	32'675	35%	8'382	9%	574	1%	838	1%	4'016	4%	94'383	100%
391	FRAIS BÂTIMENTS	1'200	2%	1'285	2%	12'131	17%	20'185	28%	25'178	35%	7'541	10%	569	1%	461	1%	4'016	6%	72'566	100%
392	INTERETS SUR INVESTISSEMENT	750	4%	739	3%	3'895	18%	7'645	36%	7'494	35%	388	2%			377	2%			21'288	100%
397	AUTRES PRESTAT. DE SERVICE	37	7%	5	1%	13	2%	13	2%	3	1%	453	86%	6	1%					529	100%
3	TOTAL CHARGES	129'374	6%	362'812	17%	251'832	11%	370'233	17%	715'834	33%	164'100	7%	15'273	1%	37'356	2%	151'604	7%	2'198'419	100%
	REVENUS																				
		milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total
42	REVENUS DES BIENS	31	94%	0	0%	0	0%	0	0%			2	5%			0	0%			33	100%
43	RECETTES DIVERSES	6'151	21%	3'413	12%	2'251	8%	4'846	17%			11'046	38%	714	2%	927	3%			29'349	100%
45	DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES PUBLIQUES	405	9%	564	13%	91	2%	1'279	29%					1'212	28%	810	19%			4'362	100%
46	SUBVENTIONS ACQUISES	3'912	10%	354	1%			14'104	37%			18'314	48%	509	1%	1'325	3%			38'518	100%
47	SUBVENTIONS A REDISTRIBUER	718	0%					500	0%	387'902	82%	272	0%	114	0%	2'622		79'466		471'594	100%
49	IMPUTATIONS INTERNES	9	0%	38	2%	334	17%	341	17%	760	39%	185	9%	33	2%	51	3%	216	11%	1'968	100%
491	REVENUS BÂTIMENTS	9	0%	38	2%	334	17%	341	17%	760	39%	185	9%	33	2%	51	3%	216	11%	1'968	100%
497	AUTRES PRESTAT. DE SERVICE																				
4	TOTAL REVENUS	11'226	2%	4'369	1%	2'676	0%	21'072	4%	388'662	71%	29'819	5%	2'583	0%	5'734	1%	79'682	15%	545'823	100%

**Tableau 6 : Structure des dépenses en personnel 1994-2003
en milliers de francs constants (valeur 2003)**

	1994	% du tot.	2000	2001	2002	2003	% du tot.
SERVICES GENERAUX	16'164	100.0%	18'030	17'465	19'465	20'295	100.0%
Personnel adm. & techn.	13'623	84.3%	14'931	14'462	15'476	16'364	80.6%
Personnel enseignant	0	0.0%	0	0	0	0	0.0%
Assurances et charges sociales	2'500	15.5%	3'071	2'949	3'169	3'340	16.5%
Prestations diverses	40	0.3%	28	55	820	591	2.9%
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	315'680	100.0%	314'582	321'835	330'150	335'498	100.0%
Personnel adm. & techn.	20'360	6.4%	19'507	20'580	22'234	24'055	7.2%
Personnel enseignant	247'443	78.4%	244'832	249'121	254'374	257'507	76.8%
Assurances et charges sociales	47'813	15.1%	50'189	52'073	53'488	53'646	16.0%
Prestations diverses	65	0.0%	54	60	55	290	0.1%
CYCLE D'ORIENTATION	213'293	100.0%	200'297	206'533	216'019	222'162	100.0%
Personnel adm. & techn.	20'034	9.4%	17'763	18'271	18'907	19'502	8.8%
Personnel enseignant	160'444	75.2%	149'642	153'982	161'267	166'428	74.9%
Assurances et charges sociales	32'755	15.4%	32'865	34'223	35'714	36'111	16.3%
Prestations diverses	60	0.0%	27	56	131	121	0.1%
ENSEIGN. POSTOBLIGATOIRE	314'987	100.0%	281'081	283'520	294'029	296'920	100.0%
Personnel adm. & techn.	45'192	14.3%	32'981	33'203	33'708	34'321	11.6%
Personnel enseignant	227'239	72.1%	201'900	203'067	211'336	213'947	72.1%
Assurances et charges sociales	49'574	15.7%	46'044	47'086	48'811	48'305	16.3%
Prestations diverses	173	0.1%	156	163	174	347	0.1%
OFFICE DE LA JEUNESSE	61'826	100.0%	63'592	67'423	72'948	77'756	100.0%
Personnel adm. & techn.	52'220	84.5%	53'058	56'236	60'573	64'425	82.9%
Personnel enseignant	0	0.0%	0	0	0	0	0.0%
Assurances et charges sociales	9'564	15.5%	10'467	11'097	12'173	13'072	16.8%
Prestations diverses	43	0.1%	67	90	202	259	0.3%
CEPSPE	9'695	100.0%	11'538	12'158	12'952	11'760	100.0%
Personnel adm. & techn.	1'251	12.9%	1'141	1'420	1'303	1'434	12.2%
Personnel enseignant	6'911	71.3%	8'225	8'542	9'201	8'189	69.6%
Assurances et charges sociales	1'515	15.6%	2'132	2'138	2'405	2'079	17.7%
Prestations diverses	19	0.2%	40	57	43	58	0.5%
OOF	20'709	100.0%	19'035	19'595	20'795	20'980	100.0%
Personnel adm. & techn.	17'625	85.1%	15'977	16'382	17'384	17'424	83.1%
Personnel enseignant	0	0.0%	0	0	0	0	0.0%
Assurances et charges sociales	3'092	14.9%	3'042	3'196	3'392	3'490	16.6%
Prestations diverses	-8	0.0%	16	17	20	66	0.3%
TOTAL DIP (sans HES ni Université)	952'355	100.0%	908'154	928'529	966'359	985'371	100.0%
Personnel adm. & techn.	164'228	17.2%	155'358	160'555	169'585	177'526	18.0%
Personnel enseignant	642'037	67.4%	604'598	614'713	636'178	646'071	65.6%
Assurances et charges sociales	145'699	15.3%	147'810	152'762	159'152	160'042	16.2%
Prestations diverses	392	0.0%	388	499	1'444	1'732	0.2%
HAUTES ECOLES SPECIALISEES *			34'394	45'482	51'976	87'206	100.0%
Personnel adm. & techn.		
Personnel enseignant		
Assurances et charges sociales		
Prestations diverses		
UNIVERSITE	321'622	100.0%	318'943	322'943	331'412	344'381	100.0%
Personnel adm. & techn.	96'265	29.9%	95'379	97'162	101'845	108'022	31.4%
Personnel enseignant	174'141	54.1%	168'898	170'103	172'571	177'062	51.4%
Assurances et charges sociales	51'151	15.9%	54'164	55'029	56'488	58'569	17.0%
Prestations diverses	66	0.0%	503	650	508	728	0.2%
TOTAL AVEC HES ET UNIVERSITE	1'273'977	100.0%	1'261'203	1'296'955	1'349'747	1'416'957	100.0%
Personnel adm. & techn.	260'493	20.4%	258'549	257'717	271'430	285'549	21.5%
Personnel enseignant	816'177	64.1%	794'249	784'816	808'748	823'133	61.9%
Assurances et charges sociales	196'850	15.5%	207'501	207'791	215'640	218'610	16.4%
Prestations diverses	457	0.0%	905	1'149	1'952	2'460	0.2%

* L'information pour les HES n'utilise pas les même catégories de détail

Tableau 7: Structure des charges sociales, en 2003

Type de charge sociale	Part employé (Au 1.1.03)	Part employeur (Au 1.1.03)	
AVS/AI/APG	5.05%	5.05%	
AVS frais de gestion	-	0.13%	
Cotisations assur. chômage			
° Jusqu'au plafond de F 106'800/an	1.25%	1.25%	plafond F 106'800/an
° Part entre F 106'800 et F 267'000/an	0.50%	0.50%	de F 106'801 à 267'000/an
Allocations familiales	-	1.70%	
Assurance maternité	0.15%	0.15%	
Caisses de pensions			
° CIA sur salaire assuré	8.00%	16.00%	plafond à F 198'530/an
° LPP sur salaire assuré	8.00%	16.00%	plancher F 2'110/mois
Assurance-maladie complémentaire	0.10%	-	
Assurance-accidents			
° Accidents non-professionnels privé	1.00%	-	plafond F 106'800/an
° Accidents professionnels	-	0.31%	
Fonds de formation professionnelle	-	F 20.-	par an
Fonds d'entraide			
° pour les groupes B et C de la CIA	F 15.-	-	par an
° pour les groupes E et D de la CIA	F 6.-	-	par an
Assurance-maladie	-	F 30.-	par mois

Tableau 8 : Traitements salariaux mensuels bruts moyens par classes de traitement, en 2003

(situation fin décembre)

Classes de traitement	DIP				ENSEIGNANTS				AUTRES FONCTIONS			
	TOTAL		DONT FEMMES		TOTAL		DONT FEMMES		TOTAL		DONT FEMMES	
	postes EPT	traitement moyen par poste EPT	postes EPT	traitement moyen par poste	postes EPT	traitement moyen par poste EPT	postes EPT	traitement moyen par poste EPT	postes EPT	traitement moyen par poste EPT	postes EPT	traitement moyen par poste EPT
non-classés												
4	28.9	4'938	25.7	4'966					28.9	4'938	25.7	4'966
5	11.6	4'756	8.0	4'827					11.6	4'756	8.0	4'827
6	41.3	4'910	34.3	4'893					41.3	4'910	34.3	4'893
7	90.7	4'992	56.1	5'116	38.3	4'427	19.1	4'411	52.4	5'405	37.0	5'480
8	700.0	5'383	373.0	5'371	572.0	5'354	272.0	5'342	128.1	5'513	101.0	5'449
9	330.2	5'888	199.5	5'929	136.4	5'699	60.1	5'652	193.8	6'021	139.4	6'048
10	235.8	6'104	152.7	6'114					235.8	6'104	152.7	6'114
11	530.5	6'738	316.4	6'675					530.5	6'738	316.4	6'675
12	298.9	6'919	225.9	6'932	11.8	5'104	9.0	5'100	287.2	6'993	216.9	7'008
13	286.0	6'929	186.2	6'824	48.8	5'257	39.4	5'258	237.2	7'274	146.8	7'244
14	540.1	7'004	408.5	6'973	371.1	6'937	283.0	6'924	169.1	7'151	125.5	7'083
15	399.4	7'285	225.8	7'322	132.7	6'416	61.2	6'371	266.7	7'718	164.7	7'676
16	2'186.8	8'099	1'758.9	8'085	2'079.1	8'101	1'698.7	8'084	107.7	8'070	60.3	8'114
17	453.7	8'035	185.0	8'004	321.2	8'006	115.6	8'007	132.5	8'106	69.5	7'999
18	549.6	8'128	293.2	8'096	395.0	7'793	204.7	7'726	154.6	8'984	88.5	8'952
19	148.7	9'409	75.2	9'250	85.9	9'565	49.2	9'412	62.8	9'196	26.1	8'945
20	2'767.1	10'225	1'314.5	10'101	2'664.6	10'237	1'260.7	10'111	102.5	9'890	53.7	9'855
21	74.2	10'225	26.7	10'317	7.6	10'730	5.7	10'596	66.6	10'168	21.0	10'241
22	115.3	10'003	51.4	9'939	56.6	9'654	18.4	9'317	58.7	10'340	33.0	10'286
23	358.1	11'257	95.5	11'157	276.1	11'182	63.0	11'010	82.0	11'509	32.5	11'440
24	54.9	11'458	16.0	11'573	31.0	11'159	6.4	11'120	23.9	11'844	9.6	11'873
25	108.1	11'929	15.9	12'187	94.1	11'845	11.7	12'065	14.0	12'497	4.2	12'529
26	63.3	12'748	13.0	12'651					63.3	12'748	13.0	12'651
27	17.8	13'653	5.5	13'687	10.8	13'814	3.5	13'827	7.0	13'405	2.0	13'443
28	5.0	14'765							5.0	14'765		
30 et +	278.4	15'807	36.2	15'638	270.4	15'810	34.2	15'647	8.0	15'709	2.0	15'491
TOTAL	#####	8'546	6'098.9	8'079	7'603.4	8'936	4'215.4	8'457	3'070.9	7'581	1'883.5	7'234

Tableau 9 : Personnes employées par classes de traitement, en 2003 (situation fin décembre)

Classes de traitement	DIP					ENSEIGNANTS					AUTRES FONCTIONS				
	TOTAL		DONT FEMMES			TOTAL		DONT FEMMES			TOTAL		DONT FEMMES		
	personnes	% cum.	personnes	% cum.	% femmes	personnes	% cum.	personnes	% cum.	% femmes	personnes	% cum.	personnes	% cum.	% femmes
non-classés															
4	54	0.4	48	0.6	89 %						54	1.4	48	1.9	89 %
5	19	0.5	13	0.8	68 %						19	1.9	13	2.5	68 %
6	61	1.0	52	1.4	85 %						61	3.6	52	4.6	85 %
7	259	3.0	151	3.4	58 %	179	1.9	92	1.7	51 %	80	5.7	59	7.0	74 %
8	1'034	10.8	540	10.3	52 %	867	10.9	406	9.3	47 %	167	10.1	134	12.4	80 %
9	406	13.8	264	13.7	65 %	151	12.5	70	10.6	46 %	255	16.9	194	20.3	76 %
10	313	16.2	219	16.5	70 %		12.5		10.6		313	25.2	219	29.1	70 %
11	670	21.2	437	22.1	65 %		12.5		10.6		670	43.1	437	46.9	65 %
12	407	24.3	323	26.2	79 %	19	12.7	14	10.8	74 %	388	53.4	309	59.4	80 %
13	349	26.9	237	29.2	68 %	60	13.3	49	11.8	82 %	289	61.1	188	67.0	65 %
14	700	32.2	550	36.3	79 %	495	18.5	392	19.1	79 %	205	66.5	158	73.4	77 %
15	530	36.2	321	40.4	61 %	199	20.6	100	20.9	50 %	331	75.3	221	82.4	67 %
16	2'570	55.5	2'089	67.2	81 %	2'434	46.0	2'007	58.3	82 %	136	79.0	82	85.7	60 %
17	543	59.6	237	70.2	44 %	380	50.0	143	61.0	38 %	163	83.3	94	89.5	58 %
18	875	66.2	476	76.3	54 %	666	57.0	344	67.4	52 %	209	88.9	132	94.9	63 %
19	190	67.7	99	77.6	52 %	114	58.1	64	68.6	56 %	76	90.9	35	96.3	46 %
20	3'507	94.1	1'762	100.1	50 %	3'375	93.4	1'686	100.0	50 %	132	94.4	76	99.4	58 %
21	84	94.7	31	100.5	37 %	8	93.5	6	100.1	75 %	76	96.4	25	100.4	33 %
22	156	95.9	71	101.4	46 %	85	94.4	29	100.6	34 %	71	98.3	42	102.1	59 %
23	590	100.3	158	103.4	27 %	490	99.5	114	102.8	23 %	100	101.0	44	103.9	44 %
24	61	100.8	19	103.7	31 %	33	99.9	7	102.9	21 %	28	101.7	12	104.3	43 %
25	133	101.8	20	103.9	15 %	116	101.1	14	103.1	12 %	17	102.2	6	104.6	35 %
26	64	102.3	13	104.1	20 %		101.1		103.1		64	103.9	13	105.1	20 %
27	19	102.4	6	104.2	32 %	12	101.2	4	103.2	33 %	7	104.0	2	105.2	29 %
28	5	102.4		104.2			101.2		103.2		5	104.2		105.2	
30 et +	308	104.8	40	104.7	13 %	300	104.3	38	103.9	13 %	8	104.4	2	105.3	25 %
TOTAL	#####	100.0	7'809	100.0	59 %	9'569	100.0	5'368	100.0	56 %	3'759	100.0	2'467	100.0	66 %

Tableau 10 : Postes occupés par classes de traitement, en 2003 (situation fin décembre)

Classes de traitement	DIP					ENSEIGNANTS					AUTRES FONCTIONS				
	TOTAL		DONT FEMMES			TOTAL		DONT FEMMES			TOTAL		DONT FEMMES		
	postes	% cum.	postes	% cum.	% femmes	postes	% cum.	postes	% cum.	% femmes	postes	% cum.	postes	% cum.	% femmes
non-classés															
4	28.9	0.3	25.7	0.4	89 %						28.9	0.9	25.7	1.4	89 %
5	11.6	0.4	8.0	0.6	69 %						11.6	1.3	8.0	1.8	69 %
6	41.3	0.8	34.3	1.1	83 %						41.3	2.7	34.3	3.6	83 %
7	90.7	1.6	56.1	2.0	62 %	38.3	0.5	19.1	0.5	50 %	52.4	4.4	37.0	5.6	71 %
8	700.0	8.2	373.0	8.1	53 %	572.0	8.0	272.0	6.9	48 %	128.1	8.5	101.0	10.9	79 %
9	330.2	11.3	199.5	11.4	60 %	136.4	9.8	60.1	8.3	44 %	193.8	14.9	139.4	18.3	72 %
10	235.8	13.5	152.7	13.9	65 %		9.8		8.3		235.8	22.5	152.7	26.4	65 %
11	530.5	18.4	316.4	19.1	60 %		9.8		8.3		530.5	39.8	316.4	43.2	60 %
12	298.9	21.2	225.9	22.8	76 %	11.8	10.0	9.0	8.5	76 %	287.2	49.2	216.9	54.8	76 %
13	286.0	23.9	186.2	25.9	65 %	48.9	10.6	39.4	9.5	81 %	237.2	56.9	146.8	62.5	62 %
14	540.1	29.0	408.5	32.6	76 %	371.1	15.5	283.0	16.2	76 %	169.1	62.4	125.5	69.2	74 %
15	399.4	32.7	225.9	36.3	57 %	132.7	17.2	61.2	17.6	46 %	266.7	71.1	164.7	78.0	62 %
16	2'186.8	53.2	1'758.9	65.1	80 %	2'079.1	44.6	1'698.7	57.9	82 %	107.7	74.6	60.3	81.2	56 %
17	453.7	57.5	185.0	68.1	41 %	321.2	48.8	115.6	60.7	36 %	132.5	78.9	69.5	84.8	52 %
18	549.6	62.6	293.2	72.9	53 %	395.0	54.0	204.7	65.5	52 %	154.6	84.0	88.5	89.5	57 %
19	148.7	64.0	75.2	74.2	51 %	85.9	55.1	49.2	66.7	57 %	62.8	86.0	26.1	90.9	41 %
20	2'767.1	89.9	1'314.5	95.7	48 %	2'664.6	90.2	1'260.7	96.6	47 %	102.5	89.3	53.7	93.8	52 %
21	74.2	90.6	26.7	96.2	36 %	7.6	90.3	5.7	96.7	75 %	66.6	91.5	21.0	94.9	32 %
22	115.3	91.7	51.4	97.0	45 %	56.6	91.0	18.4	97.2	33 %	58.7	93.4	33.0	96.6	56 %
23	358.1	95.1	95.5	98.6	27 %	276.1	94.7	63.0	98.7	23 %	82.0	96.1	32.5	98.4	40 %
24	54.9	95.6	16.0	98.8	29 %	31.0	95.1	6.4	98.8	21 %	23.9	96.9	9.6	98.9	40 %
25	108.1	96.6	15.9	99.1	15 %	94.1	96.3	11.7	99.1	12 %	14.0	97.3	4.2	99.1	30 %
26	63.3	97.2	13.0	99.3	21 %		96.3		99.1		63.3	99.4	13.0	99.8	21 %
27	17.8	97.4	5.5	99.4	31 %	10.8	96.4	3.5	99.2	32 %	7.0	99.6	2.0	99.9	29 %
28	5.0	97.4		99.4			96.4		99.2		5.0	99.8		99.9	
30 et +	277.4	100.0	36.2	100.0	13 %	270.4	100.0	34.2	100.0	13 %	7.0	100.0	2.0	100.0	29 %
TOTAL	10'673.3	100.0	6'098.9	100.0	57 %	7'603.4	100.0	4'215.4	100.0	55 %	3'069.9	100.0	1'883.5	100.0	61 %

Tableau 11 : Postes au budget et réellement occupés, en moyennes annuelles, évolution 1994-2003

Unité budgétaire	1994		1998		1999		2000		2001		2002		2003		Var. 1994-2003	
	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés
Services généraux	129	119	123	113	130	120	133	124	135	124	138	130	139	133	10	15
adm & techn	129	119	123	113	130	120	133	124	135	124	138	130	139	133	10	15
enseignants																
Enseignement primaire	2'330	2'341	2'403	2'393	2'401	2'396	2'440	2'426	2'475	2'466	2'515	2'506	2'530	2'527	200	185
adm & techn	198	202	208	198	206	199	206	204	213	213	229	225	241	235	43	32
enseignants	2'132	2'139	2'195	2'195	2'195	2'196	2'234	2'222	2'262	2'253	2'286	2'281	2'289	2'292	156	153
Cycle d'orientation	1'432	1'426	1'388	1'373	1'354	1'345	1'353	1'348	1'391	1'381	1'434	1'425	1'479	1'469	47	44
adm & techn	203	199	192	188	183	182	184	183	187	185	193	190	201	197	-2	-2
enseignants	1'229	1'227	1'196	1'184	1'170	1'163	1'169	1'165	1'204	1'196	1'242	1'235	1'278	1'273	49	46
Ens. postobligatoire	2'082	2'048	2'085	2'077	1'907	1'881	1'904	1'892	1'909	1'865	1'886	1'888	1'911	1'910	-171	-139
adm & techn	401	398	401	393	358	342	350	345	349	345	345	340	347	344	-54	-54
enseignants	1'737	1'705	1'684	1'684	1'549	1'538	1'554	1'548	1'560	1'520	1'541	1'547	1'564	1'565	-172	-140
Office de la jeunesse	499	490	483	473	508	508	536	522	547	541	575	566	600	592	101	102
adm & techn	499	490	483	473	508	508	536	522	547	541	575	566	600	592	101	102
enseignants																
CEPSPE	68	66	70	71	73	73	74	73	76	75	77	78	81	74	14	7
adm & techn	13	12	12	12	13	13	13	13	14	14	14	14	16	15	3	3
enseignants	55	54	58	59	60	60	61	60	62	61	63	64	65	59	10	5
OOF	154	150	130	128	131	134	138	134	140	138	148	143	151	147	-3	-3
adm & techn	154	150	130	128	131	134	138	134	140	138	148	143	151	147	-3	-3
enseignants																
TOTAL sans HES ni Uni	6'749	6'695	6'683	6'628	6'503	6'456	6'579	6'520	6'674	6'590	6'773	6'735	6'890	6'852	142	156
adm & techn	1'596	1'570	1'551	1'505	1'529	1'498	1'560	1'525	1'585	1'560	1'641	1'608	1'694	1'663	98	93
enseignants	5'153	5'125	5'132	5'123	4'974	4'958	5'019	4'995	5'089	5'030	5'132	5'127	5'196	5'189	43	63
Hautes écoles spécialisées					222		242		322		365		591		///	///
adm & techn					70		81		99		112		174		///	///
enseignants					152		161		223		253		417		///	///
<i>dont assistants</i>					11		23		41		63		88			
Université	2'722	2'419	2'416		2'464		2'469		2'475		2'508		2'612		///	94
adm & techn	1'025	994	984		994		996		1'001		1'021		1'082		///	-3
enseignants	1'697	1'426	1'432		1'471		1'473		1'474		1'487		1'530		///	97
<i>dont assistants</i>			738		769		774		783		791		819			
TOTAL avec HES et Uni	9'471	9'115	9'045		9'142		9'232		9'387		9'608		10'054		///	448
adm & techn	2'621	2'564	2'489		2'562		2'602		2'660		2'740		2'920		///	123
enseignants	6'850	6'551	6'555		6'580		6'630		6'727		6'868		7'135		///	325

**Tableau 12: Personnes employées selon la famille de fonctions et l'unité budgétaire, en 2003
(situation fin décembre)**

UNITE BUDGETAIRE	ENSEIGNEMENT (4) dont:		ENSEIGNANTS		CADRES DE L'ENSEIGNEMENT		AUTRES FONCTIONS EDUCATIVES			
	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%		
SERVICES GENERAUX	3	1.6%			3	1.6%				
ECOLE PRIMAIRE	3'020	96.3%	2'827	90.1%	47	1.5%	146	4.7%		
CYCLE D'ORIENTATION	1'919	89.4%	1'896	88.3%	23	1.1%				
ENS. POSTOBLIGATOIRE	2'638	86.2%	2'591	84.6%	43	1.4%	4	0.1%		
UNIVERSITE	2'599	64.5%	2'596	64.4%			3	0.1%		
OFFICE DE LA JEUNESSE	23	2.7%					23	2.7%		
CEPSPE	113	82.5%	113	82.5%						
OOF	603	71.8%	591	70.4%	12	1.4%				
HES										
TOTAL	10'221	74.3%	9'921	72.1%	124	0.9%	176	1.3%		
UNITE BUDGETAIRE	AMINISTRATION (5) dont principalement:		SECRETARIAT		BIBLIOTHECAIRES/ DOCUMENTALISTES		COMMIS ADMINISTRATIFS		COMPTABLES	
	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%
SERVICES GENERAUX	121	65.8%	46	25.0%	5	2.7%	53	28.8%	10	5.4%
ECOLE PRIMAIRE	96	3.1%	50	1.6%	17	0.5%	20	0.6%	2	0.1%
CYCLE D'ORIENTATION	142	6.6%	74	3.4%	32	1.5%	9	0.4%	4	0.2%
ENS. POSTOBLIGATOIRE	246	8.0%	125	4.1%	54	1.8%	37	1.2%	17	0.6%
UNIVERSITE	671	16.7%	270	6.7%	151	3.7%	150	3.7%	42	1.0%
OFFICE DE LA JEUNESSE	242	28.1%	102	11.9%	3	0.3%	79	9.2%	32	3.7%
CEPSPE	23	16.8%	18	13.1%	1	0.7%	4	2.9%		
OOF	131	69.7%	74	8.8%	14	1.7%	13	1.5%	17	2.0%
HES	104	55.3%	40	21.3%			7	3.7%	5	2.7%
TOTAL	1'742	12.7%	789	5.7%	272	2.0%	365	2.7%	124	0.9%
UNITE BUDGETAIRE	PARAMEDICAUX & MEDICAUX (7) dont principalement:		LABORANTS		ASSISTANTS SOCIAUX		MEDE CINS		INFIRMIERS & AUXILIAIRES SOIGNANTS	
	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%
SERVICES GENERAUX	2	1.1%			2	1.1%				
ECOLE PRIMAIRE	2	0.1%			1	0.0%				
CYCLE D'ORIENTATION	33	1.5%			33	1.5%				
ENS. POSTOBLIGATOIRE	28	0.9%			28	0.9%				
UNIVERSITE	291	7.2%	225	5.6%	2	0.0%	15	0.4%	32	0.8%
OFFICE DE LA JEUNESSE	543	63.1%			161	18.7%	91	10.6%	99	11.5%
CEPSPE	1	0.7%								
OOF	10	1.2%	3	0.4%	4	0.5%			2	0.2%
HES	79	42.0%			29	15.4%				
TOTAL	982	7.1%	228	1.7%	254	1.8%	105	0.8%	133	1.0%
UNITE BUDGETAIRE	TECHNIQUE (1) dont principalement:		ASSISTANTS TECHNIQUES							
	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%				
SERVICES GENERAUX	9	4.9%								
ECOLE PRIMAIRE	6	0.2%	3	0.1%						
CYCLE D'ORIENTATION	46	2.1%	41	1.9%						
ENS. POSTOBLIGATOIRE	108	3.5%	89	2.9%						
UNIVERSITE	169	4.2%	85	2.1%						
OFFICE DE LA JEUNESSE	1	0.1%	1	0.1%						
CEPSPE										
OOF	41	4.9%	33	3.9%						
HES	1	0.5%	1	0.5%						
TOTAL	369	2.7%	244	1.8%						
UNITE BUDGETAIRE	SCIENTIFIQUES (2) dont:		INFORMATIQUES		AUTRES SCIENTIFIQUES					
	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%				
SERVICES GENERAUX	44	23.9%	2	1.1%	42	22.8%				
ECOLE PRIMAIRE	3	0.1%	2	0.1%	1	0.0%				
CYCLE D'ORIENTATION	3	0.1%	2	0.1%	1	0.0%				
ENS. POSTOBLIGATOIRE	15	0.5%	15	0.5%						
UNIVERSITE	209	5.2%	111	2.8%	98	2.4%				
OFFICE DE LA JEUNESSE	3	0.3%			3	0.3%				
CEPSPE										
OOF	17	2.0%	15	1.8%	2	0.2%				
HES	2	1.1%	1	0.5%	1	0.5%				
TOTAL	291	2.1%	144	1.0%	147	1.1%				
UNITE BUDGETAIRE	MANUELS (6)									
	PERSONNES	%								
SERVICES GENERAUX	2	1.1%								
ECOLE PRIMAIRE	9	0.3%								
CYCLE D'ORIENTATION	3	0.1%								
ENS. POSTOBLIGATOIRE	24	0.8%								
UNIVERSITE	79	2.0%								
OFFICE DE LA JEUNESSE	40	4.7%								
CEPSPE										
OOF	27	3.2%								
HES	1	0.5%								
TOTAL	166	1.2%								
UNITE BUDGETAIRE	TOTAL									
	PERSONNES	%								
SERVICES GENERAUX	184	100.0%								
ECOLE PRIMAIRE	3'137	100.0%								
CYCLE D'ORIENTATION	2'147	100.0%								
ENS. POSTOBLIGATOIRE	3'062	100.0%								
UNIVERSITE	4'029	100.0%								
OFFICE DE LA JEUNESSE	860	100.0%								
CEPSPE	137	100.0%								
OOF	840	100.0%								
HES	188	100.0%								
TOTAL*	13'759	100.0%								

* Dont 39 personnes appartenant aux familles de fonction "divers" et "juridique".

**Tableau 13: Postes EPT occupés selon la famille de fonctions et l'unité budgétaire, en 2003
(situation fin décembre)**

UNITE BUDGETAIRE	ENSEIGNEMENT (4) dont:		ENSEIGNANTS CADRES DE L'ENSEIGNEMENT				AUTRES FONCTIONS EDUCATIVES			
	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%		
SERVICES GENERAUX					2.2	1.5%				
ECOLE PRIMAIRE			2'403.8	90.6%	43.5	1.6%	116.8	4.4%		
CYCLE D'ORIENTATION			1'366.3	87.1%	23.0	1.5%				
ENS. POSTOBLIGATOIRE			1'697.2	82.6%	40.0	1.9%	3.6	0.2%		
UNIVERSITE			1'639.5	59.3%			3.0	0.1%		
OFFICE DE LA JEUNESSE							17.3	2.7%		
CEPSPE			62.7	80.0%						
OOF			433.9	70.6%	10.8	1.8%				
HES										
TOTAL			7'603.4	71.2%	119.5	1.1%	140.7	1.3%		
UNITE BUDGETAIRE	ADMINISTRATION (5) dont		SECRETARIAT		BIBLIOTHECAIRES/ DOCUMENTALISTES		COMMIS ADMINISTRATIFS		COMPTABLES	
	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%
SERVICES GENERAUX	98.8	66.9%	38.1	25.8%	3.3	2.2%	43.6	29.5%	9.5	6.4%
ECOLE PRIMAIRE	70.3	2.7%	32.3	1.2%	15.3	0.6%	14.5	0.5%	1.7	0.1%
CYCLE D'ORIENTATION	104.6	6.7%	51.7	3.3%	21.5	1.4%	7.6	0.5%	2.8	0.2%
ENS. POSTOBLIGATOIRE	174.6	8.5%	90.6	4.4%	35.2	1.7%	28.2	1.4%	10.5	0.5%
UNIVERSITE	503.5	18.2%	198.3	7.2%	101.4	3.7%	114.3	4.1%	36.7	1.3%
OFFICE DE LA JEUNESSE	202.9	31.8%	84.7	13.3%	1.8	0.3%	67.3	10.6%	28.1	4.4%
CEPSPE	14.7	18.8%	11.4	14.5%	0.5	0.6%	2.8	3.6%		
OOF	94.9	15.4%	54.4	8.9%	9.5	1.5%	8.8	1.4%	12.7	2.1%
HES	86.0	55.5%	33.3	21.5%			5.6	3.6%	4.8	3.1%
TOTAL	1'350.2	12.6%	594.6	5.6%	188.5	1.8%	292.5	2.7%	106.6	1.0%
UNITE BUDGETAIRE	PARAMEDICAUX & MEDICAUX (7) dont		LABORANTS		ASSISTANTS SOCIAUX		MEDECINS		INFIRMIERS & AUXILIAIRES SOIGNANTS	
	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%
SERVICES GENERAUX	0.4	0.3%			0	0.3%				
ECOLE PRIMAIRE	1.8	0.1%			1	0.0%				
CYCLE D'ORIENTATION	27.9	1.8%			28	1.8%				
ENS. POSTOBLIGATOIRE	16.6	0.8%			17	0.8%				
UNIVERSITE	215.6	7.8%	172	6.2%	2	0.1%	9	0.3%	21	0.8%
OFFICE DE LA JEUNESSE	384.7	60.4%			136	21.3%	60	9.3%	69	10.9%
CEPSPE	1.0	1.3%								
OOF	6.1	1.0%	3	0.4%	1	0.2%			1	0.2%
HES	64.4	41.6%			27.2	17.5%				
TOTAL	718.3	6.7%	174.2	1.6%	212.0	2.0%	68.1	0.6%	92.0	0.9%
UNITE BUDGETAIRE	TECHNIQUE (1) dont		ASSISTANTS TECHNIQUES							
	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%				
SERVICES GENERAUX	8.0	5.4%								
ECOLE PRIMAIRE	6.0	0.2%	3.0	0.1%						
CYCLE D'ORIENTATION	41.0	2.6%	36.2	2.3%						
ENS. POSTOBLIGATOIRE	91.9	4.5%	75.5	3.7%						
UNIVERSITE	158.1	5.7%	80.5	2.9%						
OFFICE DE LA JEUNESSE	1.0	0.2%	1.0	0.2%						
CEPSPE										
OOF	33.1	5.4%	26.8	4.4%						
HES	1.0	0.6%	1.0	0.6%						
TOTAL	340.1	3.2%	223.9	2.1%						
UNITE BUDGETAIRE	SCIENTIFIQUES (2) dont:		INFORMATIQUES		AUTRES SCIENTIFIQUES					
	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%				
SERVICES GENERAUX	33.7	22.8%	2.0	1.4%	31.7	21.5%				
ECOLE PRIMAIRE	2.3	0.1%	1.8	0.1%	0.5	0.0%				
CYCLE D'ORIENTATION	2.7	0.2%	1.7	0.1%	1.0	0.1%				
ENS. POSTOBLIGATOIRE	11.7	0.6%	11.7	0.6%						
UNIVERSITE	176.2	6.4%	100.8	3.6%	75.4	2.7%				
OFFICE DE LA JEUNESSE	2.5	0.4%			2.5	0.4%				
CEPSPE										
OOF	15.4	2.5%	13.4	2.2%	2.0	0.3%				
HES	1.5	1.0%	1.0	0.6%	0.5	0.3%				
TOTAL	245.8	2.3%	132.2	1.2%	113.6	1.1%				
UNITE BUDGETAIRE	MANUELS (6)									
	POSTES	%								
SERVICES GENERAUX	2.0	1.4%								
ECOLE PRIMAIRE	7.4	0.3%								
CYCLE D'ORIENTATION	3.0	0.2%								
ENS. POSTOBLIGATOIRE	15.8	0.8%								
UNIVERSITE	62.7	2.3%								
OFFICE DE LA JEUNESSE	21.4	3.4%								
CEPSPE										
OOF	9.9	1.6%								
HES	1.0	0.6%								
TOTAL	123.1	1.2%								
UNITE BUDGETAIRE	TOTAL									
	POSTES	%								
SERVICES GENERAUX	147.7	100.0%								
ECOLE PRIMAIRE	2'652.7	100.0%								
CYCLE D'ORIENTATION	1'569.6	100.0%								
ENS. POSTOBLIGATOIRE	2'053.6	100.0%								
UNIVERSITE	2'765.6	100.0%								
OFFICE DE LA JEUNESSE	637.3	100.0%								
CEPSPE	78.4	100.0%								
OOF	614.6	100.0%								
HES	154.9	100.0%								
TOTAL*	10'674.3	100.0%								

* Dont 33.3 postes appartenant aux familles de fonction "divers" et "juridique".

**Tableau 14: Personnes employées selon le statut et l'unité budgétaire, en 2003
(situation fin décembre)**

UNITE BUDGETAIRE	STATUT JURIDIQUE DE LA PERSONNE	ENSEIGNANTS		AUTRES FONCTIONS		TOTAL	
		PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%
SERVICES GENERAUX	FONCTIONNAIRE			120	65.2%	120	65.2%
	EMPLOYE DETAT			3	1.6%	3	1.6%
	SUPPLEANT						
	AUXILIAIRE ADMIN.			15	8.2%	15	8.2%
	AGENT SPECIALISE			2	1.1%	2	1.1%
	PROBATOIRE			44	23.9%	44	23.9%
	Total			184	4.7%	184	1.3%
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	FONCTIONNAIRE	2'220	78.5%	233	75.2%	2'453	78.2%
	EMPLOYE DETAT			7	2.3%	7	0.2%
	SUPPLEANT	607	21.5%			607	19.3%
	AUXILIAIRE ADMIN.			14	4.5%	14	0.4%
	PROBATOIRE			56	18.1%	56	1.8%
	Total	2'827	28.5%	310	8.0%	3'137	22.8%
CYCLE D'ORIENTATION	FONCTIONNAIRE	1'344	70.9%	192	76.5%	1'536	71.5%
	EMPLOYE DETAT			3	1.2%	3	0.1%
	SUPPLEANT	552	29.1%			552	25.7%
	AUXILIAIRE ADMIN.			9	3.6%	9	0.4%
	PROBATOIRE			47	18.7%	47	2.2%
	Total	1'896	19.1%	251	6.5%	2'147	15.6%
ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE	FONCTIONNAIRE	1'916	73.9%	360	76.4%	2'276	74.3%
	EMPLOYE DETAT			18	3.8%	18	0.6%
	SUPPLEANT	675	26.1%			675	22.0%
	AUXILIAIRE ADMIN.			17	3.6%	17	0.6%
	PROBATOIRE			76	16.1%	76	2.5%
	Total	2'591	26.1%	471	12.1%	3'062	22.3%
UNIVERSITE	FONCTIONNAIRE	2'589	99.7%	924	64.5%	3'513	87.2%
	EMPLOYE DETAT			134	9.4%	134	3.3%
	SUPPLEANT	7	0.3%			7	0.2%
	AUXILIAIRE ADMIN.			96	6.7%	96	2.4%
	AGENT SPECIALISE			2	0.1%	2	0.0%
	PROBATOIRE			277	19.3%	277	6.9%
	Total	2'596	26.2%	1'433	36.8%	4'029	29.3%
OFFICE DE LA JEUNESSE	FONCTIONNAIRE			532	61.9%	532	61.9%
	EMPLOYE DETAT			67	7.8%	67	7.8%
	AUXILIAIRE ADMIN.			67	7.8%	67	7.8%
	AGENT SPECIALISE						
	PROBATOIRE			194	22.6%	194	22.6%
	Total			860	22.1%	860	6.3%
CEPSPE	FONCTIONNAIRE	61	54.0%	17	70.8%	78	56.9%
	EMPLOYE DETAT			3	12.5%	3	2.2%
	SUPPLEANT	52	46.0%			52	38.0%
	AUXILIAIRE ADMIN.			2		2	
	PROBATOIRE			2	8.3%	2	1.5%
	Total	113	1.1%	24	0.6%	137	1.0%
OOF	FONCTIONNAIRE			134	71.3%	134	16.0%
	AUXILIAIRE ADMIN.			5	2.7%	5	0.6%
	PROBATOIRE			46	24.5%	46	5.5%
	Total			188	4.8%	188	1.4%
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	FONCTIONNAIRE	191	32.3%	99	39.8%	290	34.5%
	EMPLOYE DETAT			73	29.3%	73	8.7%
	SUPPLEANT	400	67.7%			400	47.6%
	AUXILIAIRE ADMIN.			19	7.6%	19	2.3%
	PROBATOIRE			58	23.3%	58	6.9%
	Total	591	6.0%	249	6.4%	840	6.1%
TOTAL DIP	FONCTIONNAIRE	7'816	78.8%	2'560	65.8%	10'340	75.2%
	EMPLOYE DETAT			301	7.7%	297	2.2%
	SUPPLEANT	2'105	21.2%			2'102	15.3%
	AUXILIAIRE ADMIN.			244	6.3%	240	1.7%
	AGENT SPECIALISE			4	0.1%	4	0.0%
	PROBATOIRE			780	20.1%	776	5.6%
	Total	9'921	100.0%	3'889	100.0%	13'759	100.0%

**Tableau 15: Postes occupés selon le statut et l'unité budgétaire, en 2003
(situation fin décembre)**

UNITE BUDGETAIRE	STATUT JURIDIQUE DE LA PERSONNE	ENSEIGNANTS		AUTRES FONCTIONS		TOTAL	
		POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%
SERVICES GENERAUX	FONCTIONNAIRE			96.6	65.4%	96.6	65.4%
	EMPLOYE DETAT			1.5	1.0%	1.5	1.0%
	SUPPLEANT						
	AUXILIAIRE ADMIN.			11.4	7.7%	11.4	7.7%
	AGENT SPECIALISE			2.0	1.4%	2.0	1.4%
	PROBATOIRE			36.2	24.5%	36.2	24.5%
	Total			147.8	4.8%	147.8	1.4%
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	FONCTIONNAIRE	1'897.4	78.9%	190.9	76.7%	2'088.2	78.7%
	EMPLOYE DETAT			5.8	2.3%	5.8	0.2%
	SUPPLEANT	506.4	21.1%			506.4	19.1%
	AUXILIAIRE ADMIN.			11.3	4.5%	11.3	0.4%
	PROBATOIRE			41.1	16.5%	41.1	1.5%
	Total	2'403.8	31.6%	249.0	8.1%	2'652.7	24.9%
CYCLE D'ORIENTATION	FONCTIONNAIRE	1'035.9	75.8%	160.2	78.8%	1'196.1	76.2%
	EMPLOYE DETAT			3.0	1.5%	3.0	0.2%
	SUPPLEANT	330.5	24.2%			330.5	21.1%
	AUXILIAIRE ADMIN.			4.9	2.4%	4.9	0.3%
	PROBATOIRE			35.2	17.3%	35.2	2.2%
	Total	1'366.3	18.0%	203.3	6.6%	1'569.6	14.7%
ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE	FONCTIONNAIRE	1'399.6	82.5%	281.1	78.9%	1'680.8	81.8%
	EMPLOYE DETAT			11.8	3.3%	11.8	0.6%
	SUPPLEANT	297.6	17.5%			297.6	14.5%
	AUXILIAIRE ADMIN.			10.1	2.8%	10.1	0.5%
	PROBATOIRE			53.4	15.0%	53.4	2.6%
	Total	1'697.2	22.3%	356.4	11.6%	2'053.6	19.2%
UNIVERSITE	FONCTIONNAIRE	1'636.6	99.8%	753.1	66.9%	2'389.7	86.4%
	EMPLOYE DETAT			104.1	9.2%	104.1	3.8%
	SUPPLEANT	2.9	0.2%			2.9	0.1%
	AUXILIAIRE ADMIN.			52.9	4.7%	52.9	1.9%
	AGENT SPECIALISE			1.4	0.1%	1.4	0.1%
	PROBATOIRE			214.7	19.1%	214.7	7.8%
	Total	1'639.5	21.6%	1'126.1	36.7%	2'765.6	25.9%
OFFICE DE LA JEUNESSE	FONCTIONNAIRE			392.3	61.6%	392.3	61.6%
	EMPLOYE DETAT			45.0	7.1%	45.0	7.1%
	AUXILIAIRE ADMIN.			48.0	7.5%	48.0	7.5%
	AGENT SPECIALISE						
	PROBATOIRE			151.9	23.8%	151.9	23.8%
	Total			637.2	20.8%	637.2	6.0%
CEPSPE	FONCTIONNAIRE	32.4	51.7%	11.7	74.2%	44.0	56.2%
	EMPLOYE DETAT			2.3	14.6%	2.3	2.9%
	SUPPLEANT	30.3	48.3%			30.3	38.6%
	AUXILIAIRE ADMIN.			0.7		0.7	
	PROBATOIRE			1.1	7.0%	1.1	1.4%
	Total	62.7	0.8%	15.7	0.5%	78.4	0.7%
OOF	FONCTIONNAIRE			112.4	72.6%	112.4	18.3%
	AUXILIAIRE ADMIN.			3.9	2.5%	3.9	0.6%
	PROBATOIRE			37.3	24.1%	37.3	6.1%
	Total			154.9	5.0%	154.9	1.5%
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	FONCTIONNAIRE	141.1	32.5%	69.4	38.4%	210.5	34.2%
	EMPLOYE DETAT			53.2	29.4%	53.2	8.7%
	SUPPLEANT	292.8	67.5%			292.8	47.6%
	AUXILIAIRE ADMIN.			12.5	6.9%	12.5	2.0%
	PROBATOIRE			45.6	25.2%	45.6	7.4%
	Total	433.9	5.7%	180.7	5.9%	614.6	5.8%
TOTAL DIP	FONCTIONNAIRE	6'142.9	80.8%	2'067.7	67.3%	8'210.6	76.9%
	EMPLOYE DETAT			227.9	7.4%	227.9	2.1%
	SUPPLEANT	1'460.5	19.2%			1'460.5	13.7%
	AUXILIAIRE ADMIN.			155.5	5.1%	155.5	1.5%
	AGENT SPECIALISE			3.4	0.1%	3.4	0.0%
	PROBATOIRE			616.4	20.1%	616.4	5.8%
	Total	7'603.4	100.0%	3'070.9	100.0%	10'674.3	100.0%

Tableau 16: Taux d'activité moyen et ratio emploi par poste selon la famille de fonctions et le sexe, en 2003 (situation fin décembre)

	Ratio personnes/postes			Taux d'activité moyen		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
ENSEIGNANTS:						
Enseignement primaire	1.09	1.20	1.18	0.92	0.84	0.85
Cycle d'Orientation	1.31	1.45	1.39	0.76	0.69	0.72
Enseignement Postobligatoire	1.39	1.72	1.53	0.72	0.58	0.66
CEPSE	2.09	1.72	1.80	0.48	0.58	0.55
HES	1.33	1.42	1.36	0.75	0.70	0.73
Université	1.56	1.62	1.58	0.64	0.62	0.63
total (enseignants)	1.29	1.32	1.30	0.78	0.76	0.77
AUTRES FONCTIONS:						
Enseignement primaire	1.08	1.34	1.25	0.92	0.74	0.80
Cycle d'Orientation	1.08	1.38	1.23	0.93	0.72	0.81
Enseignement Postobligatoire	1.19	1.45	1.32	0.84	0.69	0.76
CEPSE	1.00	1.61	1.53	1.00	0.62	0.65
HES	1.30	1.43	1.38	0.77	0.70	0.73
Université	1.12	1.38	1.27	0.89	0.72	0.79
Services généraux	1.18	1.29	1.25	0.85	0.78	0.80
Office de la jeunesse	1.19	1.40	1.35	0.84	0.71	0.74
OOFF	1.08	1.30	1.21	0.93	0.77	0.82
total (autres fonctions)	1.11	1.37	1.27	0.90	0.73	0.79
Ensemble du personnel DIP	1.24	1.33	1.29	0.81	0.75	0.78

**Répartition du personnel du DIP selon l'âge, le sexe et le statut par tranche d'âge quinquennale, en 2003
(situation fin décembre)**

Tableau 17: Personnel enseignant (CEPSPE et HES compris)

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL		TOTAL
	nommé		nommé		femme		
	nommé:	s	nommé:	s	homme:	s	
15-19		2		1	2	1	3
20-24		127	8	190	127	198	325
25-29	30	547	142	695	577	837	1414
30-34	129	388	324	402	517	726	1243
35-39	250	212	418	219	462	637	1099
40-44	407	126	540	140	533	680	1213
45-49	517	70	658	120	587	778	1365
50-54	565	42	751	78	607	829	1436
55-59	543	43	634	40	586	674	1260
60-64	342	15	180	17	357	197	554
65-69	7	1	1		8	1	9
TOTAL	2790	1573	3656	1902	4363	5558	9921

Tableau 18: Personnel non enseignant

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL		TOTAL
	nommé		nommé		femme		
	nommé:	s	nommé:	s	homme:	s	
15-19				1		1	1
20-24	10	9	27	29	19	56	75
25-29	44	23	75	106	67	181	248
30-34	72	38	136	78	110	214	324
35-39	133	32	244	84	165	328	493
40-44	151	23	360	69	174	429	603
45-49	178	22	354	51	200	405	605
50-54	201	13	368	34	214	402	616
55-59	228	11	367	18	239	385	624
60-64	125	5	163	7	130	170	300
65-69							
TOTAL	1142	176	2094	477	1318	2571	3889

Tableau 19: Enseignants du primaire

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL		TOTAL
	nommé		nommé		femme		
	nommé:	s	nommé:	s	homme:	s	
15-19							
20-24		1	8	50	1	58	59
25-29	16	34	108	232	50	340	390
30-34	34	32	195	80	66	275	341
35-39	43	14	232	42	57	274	331
40-44	55	8	231	45	63	276	339
45-49	70	5	316	27	75	343	418
50-54	83	3	396	21	86	417	503
55-59	54	1	321	10	55	331	386
60-64	9		49	2	9	51	60
65-69							
TOTAL	364	98	1856	509	462	2365	2827

Tableau 20: Enseignants du Cycle d'Orientation

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL		TOTAL
	nommé		nommé		femme		
	nommé:	s	nommé:	s	homme:	s	
15-19							
20-24		10		22	10	22	32
25-29	5	77	23	119	82	142	224
30-34	46	74	70	78	120	148	268
35-39	70	24	96	47	94	143	237
40-44	107	19	127	27	126	154	280
45-49	122	10	128	21	132	149	281
50-54	103	2	142	10	105	152	257
55-59	99		112	6	99	118	217
60-64	57	4	36	2	61	38	99
65-69			1			1	1
TOTAL	609	220	735	332	829	1067	1896

Répartition du personnel du DIP selon l'âge, le sexe et le statut par tranche d'âge quinquennale, en 2003 (suite)

Tableau 21: Enseignants de l'ensegn. postobligatoire

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL		TOTAL
	nommé		nommé		femme		
	nommé:	s	nommé:	s	homme:	s	
15-19							
20-24		22	15		22	15	37
25-29	4	86	11	93	90	104	194
30-34	42	83	61	72	125	133	258
35-39	85	60	83	46	145	129	274
40-44	154	47	153	28	201	181	382
45-49	206	22	187	24	228	211	439
50-54	227	19	172	16	246	188	434
55-59	213	20	156	10	233	166	399
60-64	108	6	53	5	114	58	172
65-69	1	1			2		2
TOTAL	1040	366	876	309	1406	1185	2591

Tableau 22: Enseignants de l'Université

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL		TOTAL
	nommé		nommé		femme		
	nommé:	s	nommé:	s	homme:	s	
15-19		2		1	2	1	3
20-24		82		96	82	96	178
25-29	8	339	7	271	347	278	625
30-34	22	206	24	181	228	205	433
35-39	76	91	31	69	167	100	267
40-44	123	14	54	17	137	71	208
45-49	149	7	52	11	156	63	219
50-54	170		58	3	170	61	231
55-59	171		60		171	60	231
60-64	152		43		152	43	195
65-69	6				6		6
TOTAL	877	741	329	649	1618	978	2596

Tableau 23: Enseignants du CEPSPE

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL		TOTAL
	nommé		nommé		femme		
	nommé:	s	nommé:	s	homme:	s	
15-19							
20-24							
25-29				2		2	2
30-34	2	2	3	1	4	4	8
35-39	3	1	3	6	4	9	13
40-44	4	4	4	11	8	15	23
45-49	2	2	11	9	4	20	24
50-54	3	2	10	8	5	18	23
55-59	2	1	9	2	3	11	14
60-64	2		3	1	2	4	6
65-69							
TOTAL	18	12	43	40	30	83	113

Tableau 24: Enseignants des HES

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL		TOTAL
	nommé		nommé		femme		
	nommé:	s	nommé:	s	homme:	s	
15-19							
20-24		15		9	15	9	24
25-29		37		25	37	25	62
30-34	1	27		26	28	26	54
35-39	6	33	3	23	39	26	65
40-44	13	37	11	22	50	33	83
45-49	28	28	11	30	56	41	97
50-54	30	18	11	24	48	35	83
55-59	31	21	13	13	52	26	78
60-64	28	5	5	7	33	12	45
65-69							
TOTAL	137	221	54	179	358	233	591

Tableau 25: Ensemble du personnel du DIP en personnes, selon la position hiérarchique, le sexe et l'unité budgétaire, en 2003 (situation fin décembre)

UNITE BUDGETAIRE	POSITION	Total		dont femmes	
		personnes	% de l'unité budgétaire	personnes	% de la position
SERVICES GENERAUX	Non cadres	145	78.8 %	103	71.0 %
	Cadres techniques	6	3.3 %	1	16.7 %
	Encadrement	33	17.9 %	10	30.3 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>184</i>	<i>100.0 %</i>	<i>114</i>	<i>62.0 %</i>
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	Non cadres	3'079	98.2 %	2'545	82.7 %
	Cadres techniques	6	0.2 %	2	33.3 %
	Encadrement	52	1.7 %	27	51.9 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>3'137</i>	<i>100.0 %</i>	<i>2'574</i>	<i>82.1 %</i>
CYCLE D'ORIENTATION	Non cadres	2'117	98.6 %	1'203	56.8 %
	Cadres techniques	2	0.1 %	2	100.0 %
	Encadrement	28	1.3 %	6	21.4 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>2'147</i>	<i>100.0 %</i>	<i>1'211</i>	<i>56.4 %</i>
ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE	Non cadres	2'989	97.6 %	1'426	47.7 %
	Cadres techniques	11	0.4 %	2	18.2 %
	Encadrement	62	2.0 %	21	33.9 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>3'062</i>	<i>100.0 %</i>	<i>1'449</i>	<i>47.3 %</i>
UNIVERSITE	Non cadres	3'769	93.5 %	1'778	47.2 %
	Cadres techniques	147	3.6 %	61	41.5 %
	Encadrement	113	2.8 %	46	40.7 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>4'029</i>	<i>100.0 %</i>	<i>1'885</i>	<i>46.8 %</i>
OFFICE DE LA JEUNESSE	Non cadres	713	82.9 %	583	81.8 %
	Cadres techniques	89	10.3 %	62	69.7 %
	Encadrement	58	6.7 %	27	46.6 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>860</i>	<i>100.0 %</i>	<i>672</i>	<i>78.1 %</i>
CEPSPE	Non cadres	132	96.4 %	103	78.0 %
	Cadres techniques				
	Encadrement	5	3.6 %	2	40.0 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>137</i>	<i>100.0 %</i>	<i>105</i>	<i>76.6 %</i>
OOF	Non cadres	160	85.1 %	117	73.1 %
	Cadres techniques	16	8.5 %	4	25.0 %
	Encadrement	12	6.4 %	3	25.0 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>188</i>	<i>100.0 %</i>	<i>124</i>	<i>66.0 %</i>
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	Non cadres	791	94.2 %	370	46.8 %
	Cadres techniques	13	1.5 %	5	38.5 %
	Encadrement	36	4.3 %	12	33.3 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>840</i>	<i>100.0 %</i>	<i>387</i>	<i>46.1 %</i>
TOTAL DIP	Non cadres	13'111	95.3 %	7'828	59.7 %
	Cadres techniques	266	1.9 %	127	47.7 %
	Encadrement	382	2.8 %	149	39.0 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>13'759</i>	<i>100.0 %</i>	<i>8'104</i>	<i>58.9 %</i>

Non cadres : personnel en dessous de la classe 18 sans fonction hiérarchique.
 Cadres techniques : cadres intermédiaires, cadre B et cadre supérieur sans fonction hiérarchique.
 Encadrement : cadres A et cadres supérieurs.

Tableau 26: Ensemble du personnel du DIP en postes EPT, selon la position hiérarchique, le sexe et l'unité budgétaire, en 2003 (situation fin décembre)

UNITE BUDGETAIRE	POSITION	Total		dont femmes	
		postes	% de l'unité budgétaire	postes	% de la position
SERVICES GENERAUX	Non cadres	111.3	75.3 %	78.9	70.9 %
	Cadres techniques	5.5	3.7 %	0.5	9.1 %
	Encadrement	31.0	20.9 %	9.2	29.6 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>147.7</i>	<i>100.0 %</i>	<i>88.6</i>	<i>60.0 %</i>
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	Non cadres	2'600.5	98.0 %	2'108.9	81.1 %
	Cadres techniques	3.7	0.1 %		
	Encadrement	48.5	1.8 %	23.5	48.5 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>2'652.7</i>	<i>100.0 %</i>	<i>2'132.4</i>	<i>80.4 %</i>
CYCLE D'ORIENTATION	Non cadres	1'540.5	98.1 %	830.9	53.9 %
	Cadres techniques	1.6	0.1 %	1.6	100.0 %
	Encadrement	27.5	1.8 %	5.5	20.0 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>1'569.6</i>	<i>100.0 %</i>	<i>838.0</i>	<i>53.4 %</i>
ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE	Non cadres	1'989.7	96.9 %	849.3	42.7 %
	Cadres techniques	6.7	0.3 %	0.5	7.8 %
	Encadrement	57.3	2.8 %	20.0	34.8 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>2'053.6</i>	<i>100.0 %</i>	<i>869.8</i>	<i>42.4 %</i>
UNIVERSITE	Non cadres	2'550.6	92.2 %	1'180.0	46.3 %
	Cadres techniques	118.7	4.3 %	44.3	37.3 %
	Encadrement	96.4	3.5 %	36.4	37.8 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>2'765.6</i>	<i>100.0 %</i>	<i>1'260.8</i>	<i>45.6 %</i>
OFFICE DE LA JEUNESSE	Non cadres	531.4	83.4 %	417.0	78.5 %
	Cadres techniques	54.7	8.6 %	38.9	71.2 %
	Encadrement	51.2	8.0 %	14.1	27.6 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>637.2</i>	<i>100.0 %</i>	<i>470.1</i>	<i>73.8 %</i>
CEPSPE	Non cadres	74.3	94.8 %	60.1	81.0 %
	Cadres techniques				
	Encadrement	4.1	5.2 %	1.9	46.3 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>78.4</i>	<i>100.0 %</i>	<i>62.0</i>	<i>79.2 %</i>
OOF	Non cadres	128.4	82.9 %	89.2	69.5 %
	Cadres techniques	14.6	9.4 %	3.3	22.7 %
	Encadrement	11.8	7.6 %	2.8	23.7 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>154.9</i>	<i>100.0 %</i>	<i>95.3</i>	<i>61.6 %</i>
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	Non cadres	572.1	93.1 %	257.4	45.0 %
	Cadres techniques	11.2	1.8 %	4.4	39.3 %
	Encadrement	31.3	5.1 %	9.7	30.9 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>614.6</i>	<i>100.0 %</i>	<i>271.5</i>	<i>44.2 %</i>
TOTAL DIP	Non cadres	10'098.8	94.6 %	5'871.9	58.1 %
	Cadres techniques	216.6	2.0 %	95.1	43.9 %
	Encadrement	358.9	3.4 %	131.9	36.8 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>10'674.3</i>	<i>100.0 %</i>	<i>6'098.9</i>	<i>57.1 %</i>

Non cadres : personnel en dessous de la classe 18 sans fonction hiérarchique.
 Cadres techniques : cadres intermédiaires, cadre B et cadre supérieur sans fonction hiérarchique.
 Encadrement : cadres A et cadres supérieurs.

Tableau 27 : Evolution des dépenses unitaires et des effectifs d'élèves/étudiants (1996-2003), en francs constants 2003

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	15'003	14'889	14'435	14'404	14'308	13'576	13'993	13'941
(division ordinaire et classes spéciales)								
Personnel administratif et technique	433	413	379	367	359	384	413	437
Personnel enseignant	8732	8855	8487	8321	8156	8263	8358	8404
Biens & services	256	226	227	235	241	242	240	233
Bâtiments	1'722	1'720	1'632	1'589	1'650	1'773	1'770	1'746
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	11'142	11'215	10'726	10'512	10'406	10'662	10'781	10'820
Intérêts & amort.	2'591	2'420	2'515	2'655	2'668	2'092	2'355	2'237
SGX	334	329	307	309	336	331	350	360
OJ	936	926	886	927	897	492	507	524
OOF	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>31'888</i>	<i>31'971</i>	<i>32'812</i>	<i>33'482</i>	<i>34'062</i>	<i>34'345</i>	<i>34'625</i>	<i>34'740</i>
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (division ordinaire)						13'440	13'860	13'811
Personnel administratif et technique						384	413	437
Personnel enseignant						8'127	8'225	8'275
Biens & services						242	240	233
Bâtiments						1'773	1'770	1'746
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT						10'525	10'648	10'691
Intérêts & amort.						2'092	2'355	2'237
SGX						331	350	360
OJ						492	507	524
OOF						0	0	0
<i>Effectifs d'élèves/étudiants</i>						<i>33'851</i>	<i>34'112</i>	<i>34'216</i>
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (classes spéciales)						22'918	22'840	22'377
Personnel administratif et technique						386	414	440
Personnel enseignant						17'603	17'204	16'838
Biens & services						242	240	233
Bâtiments						1'773	1'770	1'746
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT						20'003	19'628	19'257
Intérêts & amort.						2'092	2'355	2'237
SGX						331	350	360
OJ						492	507	524
OOF						0	0	0
<i>Effectifs d'élèves/étudiants</i>						<i>494</i>	<i>513</i>	<i>524</i>
CYCLE D'ORIENTATION	23'476	23'307	23'033	22'154	21'645	21'995	22'342	22'174
Personnel administratif et technique	2'078	2'041	1'963	1'839	1'825	1'994	2'009	1'979
Personnel enseignant	17'411	17'421	17'136	16'589	16'150	16'512	16'840	16'621
Biens & services	732	537	607	541	622	623	549	594
Bâtiments	913	1'010	989	978	1'002	985	1'039	990
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	21'133	21'008	20'695	19'947	19'598	20'115	20'437	20'184
Intérêts & amort.	877	950	1'016	837	684	697	705	785
SGX	334	329	307	309	336	331	350	360
OJ	781	767	753	790	767	542	547	549
OOF	352	253	261	271	259	310	303	296
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>10'776</i>	<i>10'791</i>	<i>10'887</i>	<i>11'080</i>	<i>11'273</i>	<i>11'479</i>	<i>11'803</i>	<i>12'307</i>

suite >>

Tableau 27 : Evolution des dépenses unitaires et des effectifs d'élèves/étudiants (1996-2003), en francs constants 2003 (suite)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
ENSEIGN. SECOND. POSTOBLIG. (toutes filières, sans SCAI)	23'760	23'276	22'032	21'112	20'689	21'262	21'741	21'534
Personnel administratif et technique	2'373	2'363	2'329	2'235	2'249	2'281	2'340	2'301
Personnel enseignant	14'762	14'818	13'911	13'974	13'901	14'212	14'588	14'309
Biens & services	751	559	555	655	616	704	602	707
Bâtiments	1'080	1'090	1'071	1'100	1'122	1'198	1'221	1'212
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	18'966	18'830	17'866	17'963	17'888	18'395	18'750	18'529
Intérêts & amort.	2'925	2'715	2'419	1'479	1'225	1'405	1'520	1'521
SGX	334	329	307	309	336	331	350	360
OJ	341	333	317	328	324	270	277	294
OOF	1'193	1'068	1'124	1'032	916	862	844	830
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>17'078</i>	<i>16'974</i>	<i>16'614</i>	<i>16'463</i>	<i>16'515</i>	<i>16'163</i>	<i>16'281</i>	<i>16'727</i>
COLLEGE DE GENEVE	24'226	23'566	22'594	21'689	21'209	22'254	22'873	22'421
Personnel administratif et technique	2'591	2'476	2'412	2'304	2'210	2'222	2'308	2'256
Personnel enseignant	15'894	15'736	15'300	15'471	15'418	15'943	16'405	15'982
Biens & services	619	468	365	501	451	502	458	444
Bâtiments	976	1'012	996	950	936	1'029	993	1'025
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	20'080	19'693	19'073	19'227	19'015	19'695	20'163	19'707
Intérêts & amort.	3'364	3'129	2'810	1'738	1'447	1'698	1'828	1'812
SGX	334	329	307	309	336	331	350	360
OJ	341	333	317	328	324	270	277	294
OOF	107	83	87	87	87	260	254	248
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>6'159</i>	<i>6'145</i>	<i>6'221</i>	<i>6'477</i>	<i>6'600</i>	<i>6'635</i>	<i>6'599</i>	<i>6'701</i>
ECOLE DE CULTURE GENERALE	24'006	23'314	23'099	21'679	21'436	23'182	22'423	21'121
Personnel administratif et technique	2'548	2'462	2'467	2'351	2'382	2'508	2'391	2'234
Personnel enseignant	15'823	15'703	15'815	15'583	15'562	16'548	16'004	14'910
Biens & services	596	423	452	430	424	472	361	358
Bâtiments	892	853	843	853	873	1'095	958	906
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	19'860	19'441	19'577	19'216	19'242	20'623	19'714	18'407
Intérêts & amort.	3'364	3'129	2'810	1'738	1'447	1'698	1'828	1'812
SGX	334	329	307	309	336	331	350	360
OJ	341	333	317	328	324	270	277	294
OOF	107	83	87	87	87	260	254	248
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>1'649</i>	<i>1'637</i>	<i>1'618</i>	<i>1'638</i>	<i>1'592</i>	<i>1'510</i>	<i>1'663</i>	<i>1'820</i>
ECOLE DE COMMERCE	21'835	21'567	21'371	20'810	21'484	22'236	22'896	21'988
Personnel administratif et technique	2'202	2'129	2'075	2'354	2'672	2'861	2'948	2'761
Personnel enseignant	13'944	14'234	14'521	14'185	14'525	14'554	15'003	14'409
Biens & services	711	470	420	578	590	659	560	672
Bâtiments	848	875	847	1'230	1'501	1'603	1'676	1'432
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	17'704	17'709	17'863	18'347	19'290	19'677	20'187	19'274
Intérêts & amort.	3'348	3'114	2'797	1'738	1'447	1'698	1'828	1'812
SGX	334	329	307	309	336	331	350	360
OJ	341	333	317	328	324	270	277	294
OOF	107	83	87	87	87	260	254	248
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>2'580</i>	<i>2'583</i>	<i>2'465</i>	<i>2'138</i>	<i>1'934</i>	<i>1'849</i>	<i>1'890</i>	<i>2'074</i>

suite >>

Tableau 27 : Evolution des dépenses unitaires et des effectifs d'élèves/étudiants (1996-2003), en francs constants 2003 (suite)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
ECOLE D'INGENIEURS (1996-1997)	42'582	44'259						
Personnel administratif et technique	6040	6608						
Personnel enseignant	28041	29714						
Biens & services	1679	1331						
Bâtiments	2675	2733						
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	38'435	40'386						
Intérêts & amort.	3364	3129						
SGX	334	329						
OJ	341	333						
OOF	107	83						
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>992</i>	<i>922</i>						
ECOLE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (dès 1998)			35'988	32'528	30'622	33'889	34'677	34'295
Personnel administratif et technique			4'254	4'739	4'479	4'783	5'120	5'064
Personnel enseignant			24'624	21'845	20'686	22'411	23'376	22'634
Biens & services			1'000	981	824	1'338	1'221	1'470
Bâtiments			2'589	2'500	2'438	2'799	2'251	2'414
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT			32'467	30'065	28'428	31'331	31'968	31'581
Intérêts & amort.			2'810	1'738	1'447	1'698	1'828	1'812
SGX			307	309	336	331	350	360
OJ			317	328	324	270	277	294
OOF			87	87	87	259	254	248
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>			<i>442</i>	<i>443</i>	<i>490</i>	<i>472</i>	<i>444</i>	<i>438</i>
CEPTA (dual et plein-temps)	23'472	23'509	23'078	22'267	21'261	20'709	21'411	22'128
Personnel administratif et technique	2'054	2'131	2'186	2'062	2'096	2'115	2'155	2'224
Personnel enseignant	12'351	13'189	13'109	13'173	12'722	12'832	13'326	13'535
Biens & services	978	739	693	751	766	878	733	1'117
Bâtiments	1'453	1'426	1'415	1'571	1'435	1'421	1'654	1'656
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	16'836	17'485	17'403	17'558	17'019	17'247	17'867	18'532
Intérêts & amort.	2'105	1'914	1'684	979	807	889	963	967
SGX	334	329	307	309	336	331	350	360
OJ	341	333	317	328	324	270	277	294
OOF	3'856	3'448	3'367	3'093	2'775	1'972	1'953	1'975
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>2'994</i>	<i>2'989</i>	<i>2'975</i>	<i>2'984</i>	<i>3'030</i>	<i>3'033</i>	<i>3'014</i>	<i>3'035</i>
CEPTA (dual)	16'096	16'198	16'071	15'706	15'094	15'217	15'641	16'072
Personnel administratif et technique	1'330	1'388	1'448	1'393	1'439	1'445	1'463	1'501
Personnel enseignant	7'997	8'589	8'686	8'902	8'734	8'766	9'046	9'137
Biens & services	633	481	459	508	526	600	497	754
Bâtiments	941	928	938	1'061	985	971	1'123	1'118
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	10'901	11'387	11'531	11'864	11'684	11'782	12'129	12'511
Intérêts & amort.	1'371	1'260	1'126	665	556	636	685	688
SGX	334	329	307	309	336	331	350	360
OJ	341	333	317	328	324	270	277	294
OOF	3'148	2'890	2'789	2'539	2'193	2'199	2'200	2'220
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>2'179</i>	<i>2'189</i>	<i>2'217</i>	<i>2'268</i>	<i>2'338</i>	<i>2'329</i>	<i>2'301</i>	<i>2'304</i>

suite >>

Tableau 27 : Evolution des dépenses unitaires et des effectifs d'élèves/étudiants (1996-2003), en francs constants 2003 (suite)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
CEPTA (plein-temps)	43'192	43'500	43'592	43'051	42'112	38'897	40'032	41'237
Personnel administratif et technique	3990	4164	4345	4180	4317	4334	4388	4504
Personnel enseignant	23991	25768	26058	26705	26203	26299	27138	27412
Biens & services	1899	1444	1378	1523	1578	1800	1492	2262
Bâtiments	2822	2785	2814	3184	2955	2912	3369	3354
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	32'703	34'161	34'594	35'593	35'053	35'346	36'388	37'532
Intérêts & amort.	4066	3704	3315	1973	1657	1728	1859	1847
SGX	334	329	307	309	336	331	350	360
OJ	341	333	317	328	324	270	277	294
OOF	5748	4973	5059	4849	4742	1222	1158	1204
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>815</i>	<i>800</i>	<i>757</i>	<i>716</i>	<i>692</i>	<i>703</i>	<i>713</i>	<i>730</i>
ECOLE DES ARTS DECORATIFS (1996-1997)	32'344	33'578						
Personnel administratif et technique	2528	3335						
Personnel enseignant	19694	20293						
Biens & services	1336	1335						
Bâtiments	1455	1646						
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	25'014	26'608						
Intérêts & amort.	3705	3750						
SGX	334	328						
OJ	341	333						
OOF	2950	2559						
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>505</i>	<i>481</i>						
ECOLE DES ARTS APPLIQUES (dual et plein-temps)			30'987	32'927	32'371	31'486	31'622	30'489
Personnel administratif et technique			3609	2971	3016	3521	3439	3150
Personnel enseignant			15768	19705	20921	21377	20456	19622
Biens & services			940	1299	1183	1455	1388	1342
Bâtiments			1364	1318	1296	1437	2571	2540
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT			21'682	25'293	26'416	27'790	27'855	26'654
Intérêts & amort.			3336	1972	1603	1521	1667	1694
SGX			307	309	336	331	350	360
OJ			317	328	324	270	277	294
OOF			5345	5025	3691	1574	1473	1488
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>			<i>409</i>	<i>366</i>	<i>370</i>	<i>365</i>	<i>405</i>	<i>450</i>
ECOLE DES ARTS APPLIQUES (dual)						14'079	13'962	13'339
Personnel administratif et technique						1349	1290	1156
Personnel enseignant						8188	7674	7198
Biens & services						557	521	492
Bâtiments						550	965	932
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT						10'644	10'450	9'777
Intérêts & amort.						636	685	688
SGX						331	350	360
OJ						270	277	294
OOF						2199	2200	2220
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>						<i>71</i>	<i>68</i>	<i>62</i>

suite >>

Tableau 27 : Evolution des dépenses unitaires et des effectifs d'élèves/étudiants (1996-2003), en francs constants 2003 (suite)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
ECOLE DES ARTS APPLIQUES (plein-temps)						35'690	35'168	33'211
Personnel administratif et technique						4'046	3'871	3'467
Personnel enseignant						24'563	23'022	21'593
Biens & services						1'672	1'563	1'477
Bâtiments						1'651	2'894	2'795
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT						31'931	31'350	29'332
Intérêts & amort.						1'734	1'864	1'853
SGX						331	350	360
OJ						270	277	294
OOF						1'424	1'327	1'371
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>						294	337	389
COURS PROFESSIONNELS COMMERCIAUX	12'411	11'168	10'323	9'488	9'173	9'496	9'823	9'845
Personnel administratif et technique	313	213	197	218	268	251	272	258
Personnel enseignant	6'371	5'617	5'054	4'894	4'963	5'254	5'498	5'534
Biens & services	235	152	145	173	155	154	119	119
Bâtiments	298	376	387	360	378	401	423	372
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	7'216	6'357	5'784	5'646	5'764	6'060	6'311	6'283
Intérêts & amort.	1'371	1'260	1'126	665	556	636	685	688
SGX	334	329	307	309	336	331	350	360
OJ	341	333	317	328	324	270	277	294
OOF	3'148	2'890	2'789	2'539	2'193	2'199	2'200	2'220
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	1'936	1'953	1'967	1'951	1'999	1'989	1'955	1'912
ECOLE SUPERIEURE DES ARTS VISUELS / ECOLE SUPERIEURE DES BEAUX ARTS	29'532	27'885	27'697	25'625	24'505			
Personnel administratif et technique	2'523	3'328	3'594	2'954	3'049			
Personnel enseignant	19'307	18'214	18'198	17'784	17'126			
Biens & services	1'799	1'266	1'309	1'275	1'082			
Bâtiments	1'756	1'204	1'076	1'149	1'052			
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	25'385	24'013	24'176	23'162	22'310			
Intérêts & amort.	3'364	3'129	2'810	1'738	1'447			
SGX	334	328	307	309	336			
OJ	341	333	317	328	324			
OOF	107	83	87	87	87			
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	263	265	270	270	283			
CENTRE DE LULLIER (sans HES agronome) (dès 2001, dual et plein-temps)			42'191	44'485	43'118	34'486	33'847	37'675
Personnel administratif et technique			13'625	12'351	11'720	8'340	8'430	9'084
Personnel enseignant			13'640	17'516	17'268	13'828	15'142	16'216
Biens & services			6'712	8'959	7'384	6'374	5'049	6'556
Bâtiments			4'769	3'195	4'552	3'108	2'275	2'859
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT			38'746	42'022	40'923	31'649	30'896	34'715
Intérêts & amort.			2'734	1'738	1'447	1'360	1'483	1'485
SGX			307	309	336	331	350	360
OJ			317	328	324	270	277	294
OOF			87	87	87	877	841	821
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>			247	197	217	311	312	297

suite >>

Tableau 27 : Evolution des dépenses unitaires et des effectifs d'élèves/étudiants (1996-2003), en francs constants 2003 (suite)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
CENTRE DE LULLIER (dual, sans HES agronome)						14'291	12'622	13'627
Personnel administratif et technique						3'592	3'542	3'778
Personnel enseignant						5'425	4'376	4'774
Biens & services						1'693	1'106	1'404
Bâtiments						146	86	109
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT						10'856	9'110	10'065
Intérêts & amort.						636	685	688
SGX						331	350	360
OJ						270	277	294
OOF						2'199	2'200	2'220
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>						99	94	86
CENTRE DE LULLIER (plein-temps, sans HES agronome)						44'202	42'776	47'534
Personnel administratif et technique						10'634	10'541	11'258
Personnel enseignant						17'915	19'555	20'908
Biens & services						8'601	6'752	8'667
Bâtiments						4'494	3'220	3'986
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT						41'644	40'067	44'820
Intérêts & amort.						1'698	1'828	1'812
SGX						331	350	360
OJ						270	277	294
OOF						259	254	248
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>						212	218	211
ENSEIGN. SECOND. POSTOBLIG. (apprentissage système dual)						12'643	12'977	13'257
Personnel administratif et technique						962	977	997
Personnel enseignant						7'127	7'356	7'445
Biens & services						426	343	485
Bâtiments						693	789	769
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT						9'208	9'465	9'695
Intérêts & amort.						636	685	688
SGX						331	350	360
OJ						270	277	294
OOF						2'199	2'200	2'220
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>						4'489	4'418	4'364
ENSEIGN. SECOND. POSTOBLIG. (filières plein-temps : enseign. général et profess.)						24'581	25'001	24'457
Personnel administratif et technique						2'789	2'847	2'761
Personnel enseignant						16'939	17'277	16'732
Biens & services						812	698	786
Bâtiments						1'392	1'382	1'369
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT						21'932	22'204	21'647
Intérêts & amort.						1'701	1'831	1'815
SGX						331	350	360
OJ						270	277	294
OOF						347	339	340
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>						11'675	11'863	12'363

suite >>

Tableau 27 : Evolution des dépenses unitaires et des effectifs d'élèves/étudiants (1996-2003), en francs constants 2003 (suite)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
SCAI (classes d'insertion et d'encouragement à la formation professionnelle)								
Personnel administratif et technique							3'688	3'648
Personnel enseignant							18'294	18'303
Biens & services							460	578
Bâtiments							748	1'811
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT							23'189	24'340
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>							154	159
SGIPA (préapprentissage)								
Personnel administratif et technique							1'628	2'421
Personnel enseignant							20'503	19'442
Biens & services							1'926	2'044
Bâtiments							1'955	2'057
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT							26'012	25'965
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>							153	167
CEPSPE (secondaire II et tertiaire)								
Personnel administratif et technique		2'579	2'470	2'204	2'779	2'395	2'694	
Personnel enseignant		16'288	15'951	15'634	16'404	16'531	14'839	
Biens & services		1'747	2'049	1'813	2'012	1'966	2'182	
Bâtiments		1'134	1'111	849	1'127	1'199	879	
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT		21'748	21'582	20'500	22'323	22'090	20'593	
Intérêts & amort.		110	32	27	45	49	66	
SGX		307	309	336	331	350	360	
OJ		0	0	0	0	0	0	
OOF		87	87	87	770	813	1'075	
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>		529	555	636	621	669	647	
CEPSPE (secondaire II)								
Personnel administratif et technique						1'325	1'017	2'152
Personnel enseignant						5'660	4'962	11'068
Biens & services						602	496	1'325
Bâtiments						980	717	344
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT						8'567	7'192	14'888
Intérêts & amort.						80	87	93
SGX						331	350	360
OJ						0	0	0
OOF						2'199	2'200	1'964
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>						145	174	308

suite >>

Tableau 27 : Evolution des dépenses unitaires et des effectifs d'élèves/étudiants (1996-2003), en francs constants 2003 (suite)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
CEPSPE						27'198	27'982	26'436
(tertiaire)								
Personnel administratif et technique						3'222	2'876	3'185
Personnel enseignant						19'677	20'589	18'258
Biens & services						2'442	2'482	2'959
Bâtiments						1'172	1'322	1'365
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT						26'513	27'269	25'766
Intérêts & amort.						34	36	41
SGX						331	350	360
OJ						0	0	0
OOF						321	327	269
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>						476	495	339
HAUTE ECOLE SPECIALISEE			35'645	35'053	34'626	35'703	34'272	40'473
(En 2003, selon comptes provisoires au 30 avril 2004)								
Personnel administratif et technique			5'198	7'145	8'297	6'917	6'077	7'684
Personnel enseignant			26'625	21'619	22'040	19'913	18'385	21'675
Biens & services			1'470	3'603	170	5'239	6'268	5'959
Bâtiments			1'940	2'280	3'685	0	0	0
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT			35'232	34'647	34'193	32'069	30'729	35'318
Intérêts & amort.			19	9	10	3'420	3'289	4'907
SGX			307	309	336	0	0	0
OJ			0	0	0	0	0	0
OOF			87	87	87	215	254	248
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>			855	1'111	1'125	1'697	2'125	2'970
UNIVERSITE	35'324	35'233	34'101	33'440	32'022	32'539	32'637	32'447
Personnel administratif et technique	9'822	9'860	9'761	9'557	9'478	9'479	9'694	9'804
Personnel enseignant	17'415	17'757	17'325	17'250	16'783	16'595	16'426	16'070
Biens & services	2'797	2'646	2'622	2'793	2'361	2'721	2'663	2'712
Bâtiments	2'555	2'495	2'203	2'350	2'056	2'091	2'032	1'892
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	32'589	32'758	31'912	31'951	30'678	30'886	30'815	30'478
Intérêts & amort.	2'735	2'475	2'189	1'490	1'345	1'619	1'780	1'927
SGX	0	0	0	0	0	0	0	0
OJ	0	0	0	0	0	0	0	0
OOF	0	0	0	0	0	34	41	43
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	11'434	11'451	11'590	11'922	12'154	12'396	12'691	13'310
ENSEIGNEMENT TERTIAIRE (CEPSPE tertiaire, HES, Université)						32'733	32'713	33'759
Personnel administratif et technique						8'976	8'971	9'290
Personnel enseignant						17'082	16'833	17'116
Biens & services						3'005	3'157	3'297
Bâtiments						1'818	1'727	1'543
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT						30'881	30'688	31'246
Intérêts & amort.						1'777	1'933	2'421
SGX						11	11	7
OJ						0	0	0
OOF						64	80	84
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>						14'569	15'312	16'620

Tableau 28 : Dépenses unitaires, selon la source de financement, 2003 (en francs courants)

	Nombre d'élèves	Confédération n	Canton de Genève	Autres cantons	Communes	Privé	Coût par élève
Enseignement primaire (division ord. + classes s	34'740	176	9'589	18	3'903	255	13'941
Cycle d'Orientation	12'307	191	21'608	19	1	356	22'174
Collège de Genève	6'701	127	22'002	25	1	267	22'421
Ecole de culture générale	1'820	131	20'644	38	1	307	21'121
Ecole de commerce	2'074	1'349	20'291	22	1	325	21'988
Ecole d'enseignement technique	438	2'743	31'206	73	1	273	34'295
C.E.P.T.A. dual	2'304	1'357	13'977	205	1	532	16'072
C.E.P.T.A. plein temps	730	3'240	36'728	102	1	1'166	41'237
Ecole des arts appliqués (dual et plein-temps)	450	2'442	26'827	407	1	813	30'489
Cours prof. commerciaux	1'912	912	8'531	183	1	217	9'845
Centre de Lullier (dual et plein-temps)	297	4'004	27'744	2'646	1	3'281	37'675
CEPSPE (enseign. secondaire II et tertiaire)	647	713	18'209	1'939	1	1'232	22'094
HES	2'970	///	///	///	///	///	40'473
Université	13'310	5'945	22'830	2'266	0	1'406	32'447

© Source : SRED

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes EPT pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2003**

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	Services DIP (SGX, OJ, OOFFP)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Enseignements ordinaire et spécialisé y compris institutions du SMP				
Encadrement total	0.89	1.79	5.69	8.36
Personnel administratif et technique	0.89	0.70	-	1.59
Personnel enseignant	-	1.09	5.69	6.77
enseignants	-	0.01	4.69	4.70
responsables d'écoles	-	0.10	-	0.10
généralistes non-titulaires	-	-	0.38	0.38
remplaçants	-	0.18	-	0.18
enseignants formateurs	-	0.19	-	0.19
structures d'accueil	-	-	0.09	0.09
maîtres disciplines spéciales	-	0.59	0.03	0.63
enseignement spécialisé	-	-	0.49	0.49
cas particuliers	-	0.02	-	0.02

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	Services DIP (SGX, OJ, OOFFP)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Divisions élémentaire et moyenne				
Encadrement total	0.61	1.43	5.34	7.38
Personnel administratif et technique	0.61	0.35	-	0.96
Personnel enseignant	-	1.09	5.34	6.42
enseignants	-	0.01	4.85	4.86
responsables d'écoles	-	0.10	-	0.10
généralistes non-titulaires	-	-	0.39	0.39
remplaçants	-	0.18	-	0.18
enseignants formateurs	-	0.19	-	0.19
structures d'accueil	-	-	0.09	0.09
maîtres disciplines spéciales	-	0.59	-	0.59
enseignement spécialisé	-	-	-	-
cas particuliers	-	0.02	-	0.02

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	Services DIP (SGX, OJ, OOFFP)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Classes spéciales				
Encadrement total	0.61	1.43	13.54	15.58
Personnel administratif et technique	0.61	0.35	-	0.96
Personnel enseignant	-	1.09	13.54	14.62
enseignants	-	0.01	-	0.01
responsables d'écoles	-	0.10	-	0.10
généralistes non-titulaires	-	-	-	-
remplaçants	-	0.18	-	0.18
enseignants formateurs	-	0.19	-	0.19
structures d'accueil	-	-	-	-
maîtres disciplines spéciales	-	0.59	-	0.59
enseignement spécialisé	-	-	13.54	13.54
cas particuliers	-	0.02	-	0.02

suite >>

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes EPT pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2003 (suite)**

CYCLE D'ORIENTATION	Services DIP (SGX, OJ, OOFPP)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.77	0.53	11.95	13.25
Personnel administratif et technique	0.77	0.37	1.24	2.38
Personnel enseignant	-	0.16	10.71	10.87
enseignants	-	0.14	10.22	10.36
<i>dont activité d'enseignement</i>		0.09	9.40	9.48
enseignants formateurs	-	0.00	0.06	0.07
remplaçants	-	0.02	0.18	0.20
formation continue	-	0.00	0.12	0.12
recyclage et formation complémentai	-	0.00	0.12	0.12
formation spécifique	-	-	-	-

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POSTOBLIG Tous types d'écoles et filières Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OOFPP)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.96	0.68	11.17	12.83
Personnel administratif et technique	0.96	0.25	1.81	3.02
Personnel enseignant	-	0.44	9.36	9.81
enseignants	-	0.06	9.09	9.15
<i>dont activité d'enseignement</i>		0.00	8.24	8.25
enseignants formateurs	-	0.38	0.02	0.40
remplaçants	-	-	0.13	0.13
formation continue	-	-	0.03	0.03
recyclage et formation complémentai	-	0.00	0.09	0.09
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.00	0.02	0.02

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POSTOBLIG Tous types d'écoles et filières Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OOFPP)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.96	0.81	13.33	15.14
Personnel administratif et technique	0.96	0.29	2.16	3.42
Personnel enseignant	-	0.52	11.17	11.71
enseignants	-	0.07	10.86	10.93
<i>dont activité d'enseignement</i>		0.00	9.84	9.85
enseignants formateurs	-	0.45	0.02	0.47
remplaçants	-	-	0.16	0.16
formation continue	-	-	0.03	0.03
recyclage et formation complémentai	-	0.00	0.10	0.10
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.00	0.02	0.02

suite >>

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes EPT pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2003 (suite)**

COLLEGE DE GENEVE	Services DIP (SGX, OJ, OOFF)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.96	0.75	11.55	13.30
Personnel administratif et technique	0.96	0.28	1.67	2.91
Personnel enseignant	-	0.48	9.88	10.39
enseignants	-	0.10	9.67	9.77
<i>dont activité d'enseignement</i>		0.03	8.75	8.77
enseignants formateurs	-	0.38	0.01	0.39
remplaçants	-	-	0.15	0.15
formation continue	-	-	0.00	0.00
recyclage et formation complémentai	-	0.00	0.05	0.05
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.00	0.03	0.03
<hr/>				
ECOLE DE CULTURE GENERALE	Services DIP (SGX, OJ, OOFF)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.96	0.68	11.54	13.20
Personnel administratif et technique	0.96	0.25	1.68	2.89
Personnel enseignant	-	0.44	9.86	10.31
enseignants	-	0.06	9.42	9.48
<i>dont activité d'enseignement</i>		0.00	8.45	8.46
enseignants formateurs	-	0.38	0.07	0.45
remplaçants	-	-	0.10	0.10
formation continue	-	-	0.06	0.06
recyclage et formation complémentai	-	0.00	0.20	0.20
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.00	0.01	0.02
<hr/>				
ECOLE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE	Services DIP (SGX, OJ, OOFF)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.96	0.68	17.68	19.34
Personnel administratif et technique	0.96	0.25	4.18	5.39
Personnel enseignant	-	0.44	13.50	13.95
enseignants	-	0.06	13.25	13.31
<i>dont activité d'enseignement</i>		0.00	11.42	11.43
enseignants formateurs	-	0.38	0.11	0.48
remplaçants	-	-	-	-
formation continue	-	-	0.12	0.12
recyclage et formation complémentai	-	0.00	0.03	0.03
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.00	0.01	0.01

suite >>

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes EPT pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2003 (suite)**

ECOLE DES ARTS APPLIQUES Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OOFFP)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.96	0.68	15.59	17.25
Personnel administratif et technique	0.96	0.25	2.58	3.79
Personnel enseignant	-	0.44	13.01	13.46
enseignants	-	0.06	12.61	12.66
<i>dont activité d'enseignement</i>	-	0.00	11.95	11.95
enseignants formateurs	-	0.38	0.05	0.43
remplaçants	-	-	0.27	0.27
formation continue	-	-	0.00	0.00
recyclage et formation complémentai	-	0.00	0.08	0.08
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.00	0.01	0.01

ECOLE DES ARTS APPLIQUES Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OOFFP)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.96	0.81	17.14	18.94
Personnel administratif et technique	0.96	0.29	2.84	4.10
Personnel enseignant	-	0.52	14.31	14.84
enseignants	-	0.07	13.86	13.93
<i>dont activité d'enseignement</i>	-	0.00	13.14	13.15
enseignants formateurs	-	0.45	0.05	0.51
remplaçants	-	-	0.30	0.30
formation continue	-	-	0.01	0.01
recyclage et formation complémentai	-	0.00	0.09	0.09
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.00	0.01	0.01

ECOLE DE COMMERCE ET COURS PROFESSIONNELS COMMERCIAUX Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OOFFP)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.96	0.71	7.88	9.57
Personnel administratif et technique	0.96	0.25	1.14	2.35
Personnel enseignant	-	0.46	6.74	7.21
enseignants	-	0.08	6.38	6.46
<i>dont activité d'enseignement</i>	-	0.00	5.77	5.78
enseignants formateurs	-	0.38	0.01	0.38
remplaçants	-	-	0.20	0.20
formation continue	-	-	0.01	0.01
recyclage et formation complémentai	-	0.00	0.15	0.15
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.00	0.01	0.01

suite >>

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes EPT pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2003 (suite)**

ECOLE DE COMMERCE ET COURS PROFESSIONNELS COMMERCIAUX Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OOFFP)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.96	0.85	11.21	13.04
Personnel administratif et technique	0.96	0.29	1.62	2.88
Personnel enseignant	-	0.56	9.58	10.16
enseignants	-	0.11	9.06	9.17
<i>dont activité d'enseignement</i>	-	0.00	8.21	8.21
enseignants formateurs	-	0.45	0.01	0.46
remplaçants	-	-	0.28	0.28
formation continue	-	-	0.02	0.02
recyclage et formation complémentai	-	0.00	0.21	0.21
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.00	0.01	0.01

CENTRE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, PROFESSIONNEL ET ARTISANAL Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OOFFP)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.96	1.63	9.73	12.33
Personnel administratif et technique	0.96	1.19	0.94	3.09
Personnel enseignant	-	0.44	8.79	9.24
enseignants	-	0.06	8.71	8.76
<i>dont activité d'enseignement</i>	-	0.00	8.02	8.03
enseignants formateurs	-	0.38	-	0.38
remplaçants	-	-	0.03	0.03
formation continue	-	-	0.03	0.03
recyclage et formation complémentai	-	0.00	0.02	0.02
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.00	0.01	0.01

CENTRE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, PROFESSIONNEL ET ARTISANAL Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OOFFP)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.96	2.70	19.38	23.06
Personnel administratif et technique	0.96	2.18	1.86	5.01
Personnel enseignant	-	0.52	17.52	18.06
enseignants	-	0.07	17.35	17.41
<i>dont activité d'enseignement</i>	-	0.00	15.99	15.99
enseignants formateurs	-	0.45	-	0.45
remplaçants	-	-	0.06	0.06
formation continue	-	-	0.07	0.07
recyclage et formation complémentai	-	0.00	0.04	0.04
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.00	0.01	0.02

suite >>

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes EPT pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2003 (suite)**

CENTRE DE LULLIER Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OOF)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.96	5.09	13.48	19.53
Personnel administratif et technique	0.96	4.43	0.82	6.21
Personnel enseignant	-	0.66	12.66	13.32
enseignants	-	0.28	12.48	12.76
<i>dont activité d'enseignement</i>		0.00	12.26	12.26
enseignants formateurs	-	0.38	-	0.38
remplaçants	-	-	0.18	0.18
formation continue	-	-	-	-
recyclage et formation complémentai	-	0.00	-	0.00
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.00	-	0.00

CENTRE DE LULLIER Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OOF)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.96	6.18	16.39	23.54
Personnel administratif et technique	0.96	5.38	1.00	7.34
Personnel enseignant	-	0.80	15.40	16.19
enseignants	-	0.34	15.18	15.52
<i>dont activité d'enseignement</i>		0.00	14.91	14.91
enseignants formateurs	-	0.45	-	0.45
remplaçants	-	-	0.22	0.22
formation continue	-	-	-	-
recyclage et formation complémentai	-	0.00	-	0.00
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.00	-	0.00

CENTRE D'ENSEIGNEMENT DE PROFESSIO DE LA SANTE ET DE LA PETITE ENFANCE Effectifs d'étudiants et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OOF)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.22	0.81	9.48	10.52
Personnel administratif et technique	0.22	0.66	1.41	2.29
Personnel enseignant	-	0.16	8.08	8.23
enseignants	-	0.16	7.60	7.76
<i>dont activité d'enseignement</i>		0.16	7.60	7.76
enseignants formateurs	-	-	0.03	0.03
remplaçants	-	-	0.07	0.07
formation continue	-	-	0.38	0.38

suite >>

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes EPT pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2003 (suite)**

CENTRE D'ENSEIGNEMENT DE PROFESSIONNELS DE LA SANTE ET DE LA PETITE ENFANCE	Services DIP (SGX, OJ, OOFFP)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Effectifs d'étudiants et d'apprentis pondérés en EPT				
Encadrement total	0.22	1.00	11.68	12.91
Personnel administratif et technique	0.22	0.81	1.73	2.77
Personnel enseignant	-	0.19	9.95	10.14
enseignants	-	0.19	9.37	9.56
<i>dont activité d'enseignement</i>		<i>0.19</i>	<i>9.37</i>	<i>9.56</i>
enseignants formateurs	-	-	0.03	0.03
remplaçants	-	-	0.08	0.08
formation continue	-	-	0.47	0.47

HAUTE ECOLE SPECIALISEE	Services DIP (SGX, OJ, OOFFP)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Ecoles genevoises, y compris ESBA et ESIG				
Encadrement total	0.22	0.68	19.30	20.20
Personnel administratif et technique	0.22	0.68	5.21	6.12
Personnel enseignant	-	-	14.08	14.08
professeurs	-	-	2.42	2.42
chargés d'enseignement	-	-	1.87	1.87
chargés de cours	-	-	0.90	0.90
autres enseignants	-	-	5.71	5.71
assistants	-	-	1.56	1.56
assistants de recherche	-	-	1.08	1.08
assistants de laboratoire	-	-	0.04	0.04
vacataires	-	-	0.47	0.47
remplaçants	-	-	0.04	0.04

UNIVERSITE	Services DIP (SGX, OJ, OOFFP)	Services centraux des institutions	Facultés	TOTAL
Encadrement total	0.22	3.02	17.71	20.95
Personnel administratif et technique	0.22	2.54	6.10	8.86
Personnel enseignant	-	0.48	11.61	12.09
corps professoral	-	0.13	3.03	3.15
collaborateur à l'enseignement	-	0.05	2.07	2.12
assistants	-	0.26	6.28	6.54
moniteurs	-	0.04	0.24	0.28

Uniquement compte de fonctionnement courant, sans fonds FNRS ou privés de recherche

Annexes

SOURCES STATISTIQUES

Les **données financières** proviennent de différentes sources :

- le compte d'Etat, à partir d'une extraction des données du DIP produite par le CTI. Elles sont disponibles sur support informatique depuis 1997.
- le compte d'Etat, publication du Département des finances, section du DIAE, pour le Centre de Lullier avant 1998
- le compte d'Etat, publication du Département des finances, section du DASS, pour la Polyclinique universitaire de médecine dentaire avant 1995
- le compte d'Etat, publication du Département des finances, section du DEEE , pour l'Office d'orientation et de formation professionnelle avant 1994
- les comptes de l'Université depuis 1996
- les comptes des HES depuis 2000
- les comptes des communes, consolidées par le DIAE puis le DF .

Les biens et services sont comptabilisés *sans les reports*, ce qui revient à adopter l'optique des dépenses réelles et non celle des dépenses comptables. Cela nous garantit le même type de données d'année en année, au fil des changements du système d'écriture comptable.

Le compte du DIP est consolidé avec les dépenses et revenus de l'Office d'orientation et de formation professionnelle avant 1994, de la Polyclinique universitaire de médecine dentaire avant 1995, du Centre de Lullier avant 1998.

Les dépenses et revenus de bâtiments ont été estimés en fonction de répartitions de surfaces effectuées par le service technique du DIP, avant 1995, année à partir de laquelle celles-ci sont inscrites au titre d'imputations internes dans les comptes du DIP. Ces données ont aussi été estimées de 1995 à 1998 pour le Centre de Lullier, en absence d'informations avant son rattachement au DIP. Pour la même raison, les dépenses respectives des enseignants et du personnel administratif et technique avant 1998 ont été divisée à partir des dépenses totales pour le personnel, selon la proportion observée en 1998.

Les dépenses et revenus pris en compte pour l'Université correspondent au fonctionnement ordinaire, et comprennent le financement du canton de Genève, des cantons non universitaires et de la Confédération *pour le fonctionnement courant*, que l'on trouve dans la comptabilité de l'Université sous le compte nommé « DIP » et complétés par la subvention hors enveloppe les années où elle n'est pas intégrée dans le compte « DIP ». Ces dépenses et revenus ne comprennent pas les comptes de recherche financées par le FNRS, par les fonds individuels ou institutionnels, ni les dépenses d'investissement, ni les charges pour la formation dispensée aux médecins par l'hôpital.

Les **données en personnes** et en postes EPT sont produites à partir de deux sources :

- la base de données GIP servant à réaliser les paies, à partir d'une large extraction produite par le CTI sur la situation en fin d'année. La date du relevé était au 15 novembre jusqu'en 1997. Elle est passée au 31 décembre, après des tests réalisés en 1998 montrant l'impact négligeable du changement. Le passage au 31 décembre permet d'harmoniser ce relevé de données avec d'autres relevés.
- la comptabilité tenue par les SAFs permet d'obtenir des moyennes annuelles sur la base des résultats mensuels. Cette extraction mensuelle ne contient pas toutes les données socio-démographiques contenues dans l'extraction annuelle du CTI. Les moyennes annuelles – par opposition aux résultats en fin d'année – correspondent à *l'occupation réelle des postes* sur l'année, que l'on peut rapporter aux postes budgétisés pour la même année et avec les dépenses annuelles.

Les résultats en postes et en personnes ne comprennent pas les traitements remboursés, ni les cachets et sont entendus sans les apprentis. Un certain nombre d'emplois exprimés en francs n'apparaissent pas dans les statistiques des postes en moyenne annuelle. Ce personnel est en revanche présent dans les statistiques de fin d'année. Dès l'année 2000, certains types de remplaçants de courte durée sont aussi enregistrés dans la statistique, en plus des remplaçants de longue durée déjà inclus.

Les données en postes, *moyennes annuelles*, du Centre horticole de Lullier ont été reconstituées pour les années antérieures à 1998 avec une estimation pour la répartition entre les personnels *administratif et technique* et *enseignant* car les enseignants n'étaient pas enregistrés comme tels. Pour les tableaux provenant de l'extraction de GIP, cette consolidation n'a pas pu avoir lieu dans la mesure où le Département de l'intérieur, de l'agriculture, de l'environnement, et de l'énergie ne possède pas de système d'enregistrement des données comparable à ce qui existe au DIP. On en tiendra donc compte dans les interprétations.



DEFINITIONS

Le **calcul en francs constants** permet d'annuler l'effet de l'inflation dans les comparaisons temporelles. Les montants sont exprimés dans une unité, le franc constant, qui a la même valeur du début à la fin de la série chronologique. L'indice genevois des prix à la consommation, un peu différent de l'indice suisse, sert à calculer le taux de déflation qui est utilisé dans nos statistiques.

La différence du taux de déflation entre l'année considérée et l'année de référence donne la progression des prix dans l'intervalle (9.4 % entre 1994 et 2003, 7.3 % entre 1995 et 2003, etc.).

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Indice des prix genevois OCSTAT (1982 = 100)	145.5	148.3	149.4	150.4	151.5	152.7	155.0	156.6	157.8	159.2
Taux de déflation calculé (2003 = 100)	109.4	107.3	106.6	105.9	105.1	104.3	102.7	101.7	100.9	100.0

L'indice des prix mesure l'évolution du niveau général des prix à la consommation dans le canton de Genève. Il permet de mesurer l'inflation et de calculer un déflateur qui sera utilisé pour produire des prix ou des flux monétaires en valeur réelle.

Cet indice n'est pas au sens strict un indice du coût de la vie ; il est néanmoins utilisé pour le calcul d'indexation des salaires.

Centre d'enseignement des professions de la santé et de la petite enfance : regroupe des formations professionnelles paramédicales et éducatives de différents niveaux. Ce centre est classé en CITE 3 (secondaire) et en CITE 4 ou 5 (tertiaire professionnel). Certaines filières contribuent à la création de la haute école supérieure romande santé-social (HES-S2).

La **charge** représente la consommation de ressource durant un exercice comptable, apparaissant sur le compte de fonctionnement (inverse: revenu ou produit).

Le **corps enseignant de l'Université** est divisé en deux groupes :

1. le *corps professoral*, composé des professeurs ordinaires, des professeurs d'école, des professeurs adjoints, des professeurs associés, des professeurs titulaires, des professeurs suppléants, des professeurs invités, des chargés de cours et des suppléants chargés de cours ;
2. les *collaborateurs de l'enseignement et de la recherche*, parmi lesquels on trouve les maîtres d'enseignement et de recherche, les suppléants maîtres d'enseignement et de recherche, les chefs de clinique scientifiques (non répertoriés dans les statistiques de personnel), les chargés d'enseignement, les maîtres assistants, les assistants et les moniteurs.

Cycle d'orientation : recouvre le secondaire I (catégorie CITE 2) ; les centres pour adolescents de l'enseignement spécialisé sont rattachés à l'enseignement primaire.

La **dépense** est l'opération qui affecte le patrimoine administratif ou financier (inverse: recette); est aussi utilisé pour désigner les opération sur le compte de fonctionnement (charge, inverse: revenu). Les **dépenses de fonctionnement** – ou charges de fonctionnement – regroupent les dépenses de personnel, de biens & services, les dédommagements et subventions (attribuées ou réattribuées), ainsi que les imputations internes relatives au fonctionnement (dépenses de bâtiment ou pour les prestations de service).

Les **dépenses d'investissement** regroupent les dépenses présentes *dans le compte d'investissement* ; ce sont des dépenses annuelles faites au profit du patrimoine administratif ou financier. Les **dépenses pour l'investissement** présentes *dans le compte de fonctionnement* – ou charges d'investissement – regroupent les dépenses pour les intérêts et amortissement, ainsi que les imputations internes relatives à l'investissement quand il y en a (intérêts).

Les **dépenses indirectes** ou **transferts** correspondent à des *subventions* et des *dédommagements* qui ne font que transiter d'un service à l'autre, ou vers des institutions ou personnes extérieures.

Les **dépenses pour le fonctionnement direct** recouvrent les dépenses de fonctionnement sans les transferts (subventions, dédommagements ou autres) dans le *compte de fonctionnement* ; correspondent aux dépenses pour les propres institutions.

La **dépense unitaire**, par élève ou étudiant, représente l'ensemble des charges relatives à un enseignement donné (un niveau d'enseignement, une filière) divisé par le nombre des élèves ou étudiants inscrits pour cet enseignement (effectifs pondérés sur l'année civile). A l'opposé de la dépense totale, la dépense unitaire a tendance à baisser avec l'augmentation des effectifs d'élèves (économie d'échelle).

Effectifs d'élèves ou étudiants : situation en fin d'année civile, correspond à des effectifs stabilisés, trois mois après la rentrée scolaire. Dans le calcul du coût unitaire, les effectifs d'élèves ou étudiants sont rapportés aux données comptables (exercice sur l'année civile) par une pondération de 8/12^e des effectifs de l'année scolaire précédente et de 4/12^e des effectifs de l'année scolaire en cours.

Effectifs de personnel : situation en fin d'année civile, correspond à des effectifs stabilisés, quatre mois après la rentrée scolaire. Ces effectifs correspondent à une année scolaire donnée.

L'**encadrement unitaire**, pour 100 élèves ou étudiants, représente l'ensemble du personnel (en postes équivalents plein-temps) destiné à un enseignement donné (un niveau d'enseignement, une filière) divisé par le nombre des élèves ou étudiants inscrits pour cet enseignement (un coefficient de 100 est utilisé pour rendre la lecture plus aisée). Ce calcul suit la même logique que la dépense unitaire, mais représente une photo instantanée (en fonction des relevés de fin d'année) plutôt qu'une valeur annuelle.

L'inverse de l'encadrement unitaire (sans le coefficient de 100) est appelé à Genève **taux d'encadrement** : nombre d'élèves ou d'étudiants par postes équivalent plein-temps. Ce taux s'apparente à un coefficient de productivité¹.

Enseignement postobligatoire : recouvre le secondaire II (catégorie CITE 3) ainsi que certaines formations du tertiaire non universitaire (CITE 4) rattachées administrativement au secondaire II.

Enseignement primaire : à Genève, regroupe l'enseignement enfantin et primaire, soit les catégories CITE 0 (sans jardins d'enfants) et CITE 1.

L'**enveloppe budgétaire** est une subvention forfaitaire. C'est le système introduit en 1996 pour les charges de *personnel* de l'Université. Une enveloppe existait auparavant, limitée aux *biens et services*.

Equivalent plein-temps (EPT) : pour un poste, signifie que l'on a pondéré l'unité de comptage de l'emploi (ou de la personne) en fonction du taux horaire pratiqué, c'est-à-dire qu'une personne travaillant à mi-temps entrera dans la statistique pour 0.5 unité de comptage ou pour un demi poste.

¹ GRAVOT Pierre (1993), *Economie de l'éducation*, Ed. Economica, Paris, p. 91.

Familles des fonctions du personnel administratif et technique : familles de fonctions selon le modèle de classification des fonctions de l'Etat. Figurent uniquement les fonctions exercées au DIP.

1. GROUPE « TECHNIQUES » : assistant technique – technicien – ingénieur – architecte – électronicien – réalisateur de production MAV.
2. GROUPE « SCIENTIFIQUES » : programmeur – ingénieur de système – analyste – opérateur de saisie – chimiste – biologiste – physicien – économiste – statisticien – psychologue/pédagogue – sociologue.
3. GROUPE « JURISTES » : juriste – directeur adjoint de l'Office de la jeunesse.
4. GROUPE « ENSEIGNEMENT » : éducateur – animateur – directeur d'établissement scolaire – inspecteur de l'enseignement primaire – directeur d'internat ou d'externat.
5. GROUPE « ADMINISTRATIFS » : sténodactylographe – secrétaire – chef de service de personnel – secrétaire général – comptable – teneur de compte – chef comptable – magasinier – commis d'économat – bibliothécaire – standardiste – administrateur.
6. GROUPE « MANUELS » : électricien – employé de maison – cuisinier – horticulteur – entretien d'immeuble – gardien – imprimeur – chauffeur – photographe – aide de labo – technicien dentiste.
7. GROUPE « MEDICAUX-PARAMEDICAUX » : infirmier – auxiliaire soignant – hygiéniste dentaire – ergothérapeute – pharmacien – laborant – technicien en radiologie – psychologue – médecin – médecin-dentiste – éducateur pour la santé – assistant social – médecin directeur de service.
8. Pas de fonction.
9. GROUPE « AGENTS SPECIALISES » : agent spécialisé scientifique – stagiaire – apprenti – chargé de mission.

Pour les tableaux 12 et 13, des subdivisions ont été opérées. La catégorie « enseignement » est subdivisée en trois groupes dont les « *enseignants* », les animateurs et éducateurs, les inspecteurs et les directeurs regroupés respectivement au sein des « *autres fonctions éducatives* » et des « *cadres de l'enseignement* ».

Les programmeurs, ingénieurs-système, analystes et opérateurs figurent dans la famille « *informatiques* », le restant des scientifiques dans le groupe « *autres scientifiques* ».

Les juristes, agents spécialisés et chargés de mission figurent sous la rubrique « *divers* ».

Les groupes de cadres :

Cadres A : personnel qui occupe une fonction d'autorité se situant dans les classes 14 à 22 impliquant une responsabilité hiérarchique d'encadrement d'au moins 3 subordonnés directs.

Cadres B : personnel qui occupe une fonction se situant dans les classes 18 à 22 n'impliquant pas une responsabilité hiérarchique d'encadrement, mais avec une influence fonctionnelle forte.

Cadres supérieurs : personnel qui occupe une fonction à partir de la classe 23.

Haute école spécialisée : formations professionnelles tertiaires de longue durée (CITE 5). Dans nos statistiques, il s'agit des écoles *genevoises* de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO). Le financement de ces écoles se situe aux niveaux suisse, romand et genevois.

Indexation : mécanisme destiné à revaloriser les salaires dépréciés avec le renchérissement du coût de la vie. L'indexation vient après une certaine période de renchérissement, c'est-à-dire après plusieurs mois ou plusieurs années de pertes accumulées. C'est pourquoi il est admis qu'avec un renchérissement important, on peut procéder à des réajustements avant l'échéance habituelle d'une année. En période de crise budgétaire, cette indexation n'est pas ou pas entièrement accordée ce qui produit des économies sur la masse salariale exprimée en termes réels (sans effet de l'inflation).

Mécanismes salariaux de la fonction publique : mécanismes salariaux qui concernent l'ancienneté (prime de fidélité, annuités) et qui visent à compenser la perte du pouvoir d'achat (indexation). Font l'objet d'accords entre l'Etat et les représentants du personnel.

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Annuités	OUI	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Progression de la prime de fidélité	OUI	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Indexation janvier	1.00%	1.00%	–	–	–	–	0.28%	1.00%	0.65%	0.00%
Indexation juillet	–	–	–	–	–	–	–	–	0.89%	0.78%
Complément d'indexation (allocation unique)	–	–	–	–	–	–	0.34%	0.90%	0.70%	–

Versement de l'indexation 1994 avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 1993.

En 1998, 2 échelons ont été versés (97-98) pour les annuités et la prime de fidélité. Le versement des annuités effectué normalement dès le 1^{er} janvier pour le personnel administratif et technique, dès le 1^{er} septembre pour le corps enseignants primaire et secondaire et dès le 1^{er} octobre pour le corps enseignants universitaire, a été retardé de 7 mois en 1999, puis de 6 mois en 2000 et 2001.

Les compléments d'indexation (allocations uniques) de 0.34%, 0.9% et 0.7% versées en décembre de 2000 à 2002 ont été intégrées à l'échelle des traitements l'année suivante.

Le **poste budgétisé** est exprimé en EPT. C'est la ressource prévue au budget *pour l'année*, qu'il faut mettre en regard du poste *en moyenne sur l'année* pour comparer la charge prévue avec la charge réelle. Au total des postes budgétisés est appliqué un **taux de pondération** – différent d'une année à l'autre, pour les *enseignants* et pour le *personnel administratif et technique* – de manière à obtenir l'objectif de gestion des ressources en personnel.

Le **poste occupé** est exprimé en EPT. Il faut faire la distinction entre poste occupé *à une date précise* (situation en fin d'année) et poste occupé *en moyenne sur l'année* comme dans le TABLEAU 11.

Les **propres institutions** sont les écoles et autres institutions publiques faisant partie de l'administration du DIP et dont les comptes sont intégrés dans ceux de l'Etat (dépenses directes) que l'on retrouve sous le terme de « petit Etat », à l'exclusion des institutions financées par subventions ou toute forme de transfert (dépenses indirectes).

Le cas de l'université est particulier. Avant 1996 celle-ci était considérée comme propre institution du DIP. Depuis l'introduction du système de « l'enveloppe budgétaire », l'université est partiellement intégrée dans la comptabilité de l'Etat sous forme de dépenses directes (Intérêts, amortissements, bâtiments), tandis qu'une grande partie des dépenses (Personnel, biens & services) est couverte par une subvention forfaitaire. Un certain nombre de flux financiers n'apparaissent pas dans la comptabilité de l'Etat (financements fédéraux ou privés), mais seulement dans les comptes propres de l'institution.

Statuts du personnel : les chiffres et lettres se réfèrent à la loi générale relative au personnel de l'administration cantonale (B5.0.5), au règlement fixant le statut des membres du corps enseignant (B5.1.4) et au règlement fixant le statut des membres du corps enseignant des professions de la santé (B5.1.6).

Fonctionnaire : (art. 4. B5.0.5) est fonctionnaire toute personne ainsi nommée pour occuper une fonction permanente après avoir accompli comme employé une période probatoire dont le Conseil d'Etat, respectivement la commission administrative concernée, arrête la durée et les modalités.

Employé : (art. 5. B5.0.5) est employé:

- a) le membre du personnel occupant une fonction permanente qui n'est pas encore nommé fonctionnaire ou qui ne peut l'être;
- b) le membre du personnel engagé en cette qualité pour occuper une fonction non-permanente.

Auxiliaire : (art. 7. B5.0.5) est auxiliaire toute personne engagée en cette qualité pour une durée déterminée aux fins d'assumer des travaux temporaires dans l'administration ou dans l'établissement concerné.

Agent spécialisé : (art. 9. B5.0.5) est agent spécialisé toute personne engagée en cette qualité, en raison de ses connaissances particulières et de son expérience, pour accomplir une mission déterminée d'une durée limitée.

Pour les membres du corps enseignant non universitaire, les définitions sont les suivantes:

(art. 1. B5.1.4a) sont fonctionnaires les maîtres qui sont au bénéfice d'une nomination, d'une stabilisation ou d'une garantie de l'emploi du Conseil d'Etat; (art. 2. B5.1.6) ...après avoir accompli comme suppléant une période probatoire qui est en principe de 3 ans (pour les enseignants du CEPSPE); les enseignants de l'Université au bénéfice d'un arrêté de nomination sont considérés comme fonctionnaires;

(art. 1. B5.1.4b) sont candidats les personnes admises aux études pédagogiques;

(art. 1. B5.1.4c) sont suppléants les maîtres secondaires engagés à l'année, pour autant qu'il y ait pénurie de fonctionnaires ou de candidats; (art. 1A. B5.1.4) sont suppléants dans l'enseignement primaire, les enseignants qui sont engagés en cette qualité à l'année pour suppléer des titulaires d'une fonction permanente ou pour remédier à un manque circonstanciel d'enseignants au bénéfice de tous les titres requis pour l'enseignement;

A l'Université, le corps enseignant se compose du corps professoral et de celui des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche; les conditions de nomination et le statut du corps enseignant sont régis par la loi sur l'Université (C1.27.5) et les règlements d'application s'y référant (C1.27.6 & C1.27.7); Les procédures de nomination universitaires présentent les distinctions suivantes: – les membres du corps professoral universitaire sont nommés par un arrêté du Conseil d'Etat sur proposition de l'Université; – les collaborateurs de l'enseignement (à l'exception des assistants et des maîtres assistants) sont nommés par une décision de la Présidence du Département sur préavis de l'Université; les maîtres assistants et les assistants sont nommés par le rectorat pour une durée limitée.

Les **structures scolaires** : regroupement des formations au sein des institutions. Certaines écoles ont connu des modifications structurelles entre 1990 et 1999. C'est le cas des établissements touchés par la création des filières HES dès 1998 (Ecole d'enseignement technique, Ecole des arts appliqués, Centre de Lullier). C'est le cas également du Centre d'enseignement professionnel, technique et artisanal (CEPTA) issu de la restructuration en 1996 du Centre d'enseignement professionnel pour l'industrie et l'artisanat (CEPIA, apprentissage en emploi) et des Ecoles techniques et de métiers (apprentissage à plein-temps en école). Quand la continuité des données ne peut pas être assurée, une rupture est introduite dans la série chronologique.



SIGLES

CEPSPE	Centre d'enseignement de professions de la santé et de la petite enfance
CEPTA	Centre d'enseignement professionnel, technique et artisanal
CIA	Caisse de pension de l'Etat
CO	Cycle d'orientation
CPC	Cours professionnels commerciaux
CTI	Centre des technologies de l'information
DAEL	Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, anc. DTP
DASS	Département de l'action sociale et de la santé
DEEE	Département de l'économie, de l'emploi et des affaires extérieures
DEP	Direction de l'enseignement primaire
DF	Département des finances
DGCO	Direction générale du Cycle d'orientation
DGHES	Direction générale des Hautes écoles spécialisées
DGPO	Direction générale du postobligatoire
DIAE	Département de l'intérieur, de l'agriculture et de l'environnement, anc. DIEAR
DIP	Département de l'instruction publique
EAA	Ecole des arts appliqués
EC	Ecole de commerce
ECG	Ecole de culture générale
EET	Ecole d'enseignement technique
EP	Enseignement primaire (y compris enfantin)
EPT	Equivalent plein-temps
GIAP	Groupement intercommunal pour les activités parascolaires
GIP	Gestion intégrée du personnel, logiciel et base de données pour la gestion
GIR	Groupe des indicateurs de ressources, DIP
HES-GE	Ecoles genevoises des la HES-SO et de la HES-S2
HES-SO	Haute école spécialisée de Suisse occidentale
HES-S2	Haute école spécialisée romande santé-social
LPP	Loi sur la prévoyance professionnelle
OFS	Office fédéral de la statistique, Neuchâtel
OJ	Office de la jeunesse
OOFP	Office d'orientation et de formation professionnelle
OPE	Office du personnel de l'Etat
PO	Enseignement postobligatoire
SAFs	Services administratifs et financiers, DIP
SCAI	Service des classes d'accueil et d'insertion
SGIPA	Société genevoise pour l'intégration professionnelle d'adolescents et d'adultes
SGX	Services généraux, DIP
SMP	Service médico-pédagogique de l'Office de la jeunesse



BIBLIOGRAPHIE

- Buschor Ernst, Gilomen Heinz, McCluskey Huguette [2003]. *PISA 2000 – Synthèse et recommandations*. Neuchâtel : OFS, CDIP
- Direction du budget de l'Etat et de la planification financière [2004]. *Compte d'Etat de la République et canton de Genève pour 2003*. Genève : Département de finances
- Ensmann Anya, Sardi Massimo [2003]. *Etude sur la situation professionnelle des enseignantes et des enseignants de l'école publique du canton de Genève*. Genève : Institut Erasm
- Eurydice [2001]. *Le financement et la gestion des ressources dans l'enseignement obligatoire – Evolution des politiques nationales*. Bruxelles : Questions clés de l'éducation en Europe
- Eurydice [2004]. *L'évaluation des établissements d'enseignement obligatoire en Europe*. Bruxelles
- OFS [2002]. *Indicateurs de l'éducation en Suisse – Stratégies pour l'avenir*. Neuchâtel
- OFS [2003]. *Dépenses publique d'éducation – Indicateurs financiers 2001*. Neuchâtel
- OOFI [2003]. *Après la scolarité obligatoire – Edition 03-04*. Genève
- Papart Jean-Pierre [2003]. *La santé des enseignants et des éducateurs de l'enseignement primaire*. Genève : Actions en Santé Publique
- Siniscalco Maria Teresa [2002]. *Un profil statistique de la profession d'enseignant*. Paris : BIT, UNESCO
- SRED et SAFs [2003]. *Ressources humaines et financières du DIP – Edition 2003*. Genève
- SRED [2003]. *L'enseignement à Genève – 15 indicateurs annuels du système genevois d'enseignement et de formation*. Genève
- Wassmer Pierre-Alain [2002]. *Encadrement par élève, année 2000-2001*. Genève : SRED et SAFs
- Wassmer Pierre-Alain [2004]. *Dépenses publiques d'éducation à Genève – Les dépenses du DIP en 2002*. In : *Projet de budget 2004*. Genève : DIP
- Wassmer Pierre-Alain [non paru]. *Le financement de l'école publique à Genève 1997-2001*. Genève : SRED et SAFs
- Wassmer Pierre-Alain, Baertschi Claude [2002]. *Dépenses unitaires d'éducation – Méthode de calcul et analyse*. Genève : SRED et SAFs

